

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 11 Décembre 2014 - 18 Safar 1436 - N° 807 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

IL EST ATTENDU CE MATIN À LONDRES

**M. Sellal**  
en visite de travail  
en Grande-Bretagne



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite de travail aujourd'hui en Grande-Bretagne, en vue d'examiner les opportunités et les perspectives de développement de la coopération bilatérale, indique hier un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette visite, M. Sellal rencontrera le Premier ministre britannique,

David Cameron, afin d'examiner les opportunités et les perspectives de développement de la coopération entre l'Algérie et la Grande-Bretagne dans plusieurs domaines», précise le communiqué. «Au cours de cette rencontre, les questions régionales et internationales d'intérêt commun seront passées en revue», ajoute la même source.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LE PREMIER MINISTRE MET LES POINTS SUR LES 'I'  
**Aucune distinction «ne sera tolérée» entre les diplômes LMD et ceux de l'ancien régime**

Aucune distinction entre les diplômes du système LMD et ceux de l'ancien régime de l'enseignement supérieur «ne sera tolérée», a souligné le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans une note adressée aux membres du gouvernement, au directeur général de la Fonction publique et aux walis. «Il m'a été donné de constater que certains secteurs entretiennent toujours une ambiguïté en ce qui concerne l'équivalence entre les diplômes obtenus dans le cadre de régime LMD, et ceux délivrés dans le cadre de l'ancien régime d'enseignement supérieur, entravant ainsi le recrutement des titulaires desdits diplômes», a relevé M. Sellal dans cette note rendue publique hier.

Page 3



M. HAMEL (DGSN) À LA CONFÉRENCE DES RESPONSABLES DE POLICE ET DE SÉCURITÉ ARABES À TUNIS  
Plaidoyer pour le renforcement des mécanismes de lutte contre la criminalité et le terrorisme

Page 5

SÉTIF : LE WALI AU CALPIRED :  
**«Les investissements constituent une priorité»**

Page 9

L'AADL ouvre une annexe à Alger pour de meilleures prestations aux souscripteurs

Page 9

INTEMPIÉRIES À BORDJ BOU ARRÉRIDJ :  
**Plusieurs routes coupées à la circulation**

Page 10

**SANTÉ**  
**DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE**  
On commence dès 4 mois

Pages 14-15

**HISTOIRE**  
Il n'y a pas de mots pour dire le patriotisme et l'esprit de sacrifice de Zighoud Youcef

Page 10

**SPORTS**  
AIN TÉMOUCHENT  
150 participants au semi-marathon du 9 décembre 1960

Page 24

**ALGER**  
**30 ans de réclusion criminelle pour un double meurtre**

Page 9

## Météo



### Régions Nord : 14° à Alger

Temps froid et nuageux sur les régions Est avec localement averses de pluies, excepté les régions Ouest et Centre où l'on notera un temps passagèrement nuageux en cours de journée.  
Les vents seront modérés à parfois assez forts près des côtes Est.  
La mer sera agitée.

### Régions Sud : 18° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur les Oasis et le Sud-Est avec quelques pluies en matinée. Ailleurs, temps ensoleillé.  
Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de Sable locaux.

	Max	Min
Alger	14°	07°
Oran	17°	07°
Annaba	16°	13°
Béjaïa	15°	11°
Tamanrasset	18°	03°

## Horaires des prières

Jeudi 18 Safar 1436

Fajr	06:07
Dohr	12:39
Asr	15:13
Maghreb	17:37
Isha	19:01



## LE 13 DÉCEMBRE AU SIÈGE DU RND

### Réunion de coordination des secrétaires de wilayas



Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Abdelkader Bensalah, présidera samedi 13 décembre à 9h30 au siège du parti sis à Ben Aknoun, la réunion de coordination des secrétaires de wilayas, consacrée au renouvellement des structures locales et à la préparation du 3e congrès national.

## APN

### Séance plénière consacrée aux questions orales

Les travaux de l'Assemblée populaire nationale (APN) reprennent, aujourd'hui, en séance plénière consacrée à quatre questions orales concernant trois secteurs ministériels, a indiqué hier un communiqué de l'APN. Une question orale sera posée au Premier ministre, deux autres au ministre des Transports et une question orale à la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, a précisé le communiqué.

## 11<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL DE L'UGTA

### Réunions régionales à Oran et Alger

Dans le cadre de la préparation de son 11<sup>e</sup> congrès national, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), organise deux réunions régionales le 18 décembre à Oran et le 21 décembre à Alger.



### FRONT EL-MOUSTAKBAL Meeting à Tlemcen



Le président du Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, présidera un meeting populaire aujourd'hui 11 décembre à 14h à la maison de la Culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen.

## SAMEDI 13 DÉCEMBRE AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB

### Festival régional des arts plastiques

À l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de libération, la ligue des arts plastiques de la wilaya d'Alger, organise à partir de samedi 13 décembre à 10h au centre culturel Mustapha KATEB, le Festival régional des arts plastiques.

### BENI MESSOUS Exposition d'artisanat

La Fédération nationale des artisans et de l'artisanat affiliée à l'Ugca, organise jusqu'au 15 décembre à la Maison de jeunes de la commune de Beni Messous, une exposition d'artisanat.

## 34<sup>e</sup> SESSION DE L'ASBU Chabane Lounakel reçoit le prix des échanges des programmes radio



Le Directeur général de la Radio algérienne, Chabane Lounakel, a reçu hier, au Koweït, au terme des travaux de la 34<sup>e</sup> session de l'ASBU, qui s'est déroulée du 9 au 11 décembre et auxquels il a pris part ainsi que M. Tewfik Khelladi, directeur général de la Télévision algérienne, le prix des échanges des programmes radiophoniques, décerné à la Radio algérienne, pour l'année 2014. Lors de

cette session, le groupe Algérie, a été élu membre du conseil exécutif de l'ASBU, pour les 02 prochaines années.

Toutes nos félicitations.

## SAMEDI 13 DÉCEMBRE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE 21<sup>e</sup> session d'évaluation des programmes de Renouveau agricole



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, présidera samedi 13 décembre à 8h30, au siège du ministère, l'ouverture des travaux de la 21<sup>e</sup> session trimestrielle d'évaluation des programmes de Renouveau agricole et rural des wilayas. Cette session sera consacrée à la présentation du bilan du programme quinquennal 2009-2014 et des perspectives du plan quinquennal 2015-2019. Outre les cadres centraux, les responsables des organismes et instituts sous tutelle du ministère et les représentants de la profession et de l'interprofession agricole, des institutions nationales concernées, prendront part à cette rencontre les directeurs des services agricoles (DSA) et les conservateurs des forêts de l'ensemble des wilayas.

## TOURISME M<sup>e</sup> Zerhouni au jourd'hui à Ouargla



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yammama, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla.

## LES 14 ET 15 DÉCEMBRE À L'ENSSMAL Colloque sur le management aquacole



L'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL), organise les 14 et 15 décembre, dans le cadre d'un réseau mixte d'Ecoles algéro-françaises un séminaire sur la réflexion à la mise en place d'une nouvelle formation de dimension internationale d'ingénieur en management aquacole dans le but de répondre aux besoins du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Le rendez-vous, rassemblera des experts étrangers et acteurs nationaux de l'aquaculture et sera une occasion pour débattre des référentiels de compétences de cette discipline stratégique.

## DEMAIN AU SIÈGE DU FFS Session extraordinaire du Conseil national



Le parti du Front des forces socialistes (FFS) tiendra une session extraordinaire de son Conseil national, demain vendredi 12 décembre à partir de 15h, au siège national du parti, à Alger. Cette session sera consacrée à l'évaluation de la première partie des consultations bilatérales qu'il mène avec les acteurs politiques et sociaux en vue de tenir la Conférence nationale de consensus (CNC).

## HARAKAT EL BINAA EL WATANI Meeting populaire demain à Alger



Le président de Harakat El Binā El Watāni animera un meeting populaire demain vendredi 12 décembre à partir de 14h30 à la salle omnisports des Eucalyptus d'Alger.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: Aucune distinction «ne sera tolérée» entre les diplômes LMD et ceux de l'ancien régime

Aucune distinction entre les diplômes du système LMD et ceux de l'ancien régime de l'enseignement supérieur "ne sera tolérée", a souligné le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans une note adressée aux membres du gouvernement, au directeur général de la Fonction publique et aux walis.

"Il m'a été donné de constater que certains secteurs entretiennent toujours une ambiguïté en ce qui concerne l'équivalence entre les diplômes obtenus dans le cadre de régime LMD, et ceux délivrés dans le cadre de l'ancien régime d'enseignement supérieur, entravant ainsi le recrutement des titulaires desdits diplômes", a relevé M. Sellal dans cette note rendue publique hier.

Il a noté que "cet état de fait crée une situation d'instabilité dans les universités et alimente des inquiétudes chez nos jeunes diplômés, qui font face à des difficultés pour faire valoir leurs diplômes, délivrés dans le cadre du nouveau système, sur le marché du travail". M. Sellal a ajouté que "paradoxalement, certains secteurs dégagent annuellement un nombre important de reliquats de postes budgétaires, qu'ils n'arrivent pas à pourvoir".

Cependant, la mise en place du régime d'enseignement LMD a donné lieu à une démultiplication de filières et spécialités, et a engendré des difficultés dans l'établissement des concordances entre ces nouvelles spécialités et celles prévues par les statuts particuliers", a poursuivi le Premier ministre.

Il a rappelé, dans ce cadre, que "la loi 99-05, modifiée et complétée en 2008, a consacré depuis dix (10) ans le système LMD comme le nouveau modèle d'enseignement supérieur en Algérie, et a procédé à sa généralisation depuis cinq (5) ans".

Au sujet de l'équivalence entre les di-



plômes LMD et les diplômes obtenus dans le cadre de l'ancien régime d'enseignement supérieur, M. Sellal a rappelé qu'un décret présidentiel a été établi de "manière claire" et "sans équivoque" l'équivalence entre les diplômes du régime LMD et ceux de l'ancien système pour l'accès aux différents emplois publics.

Il a précisé, à cet égard, que "ces équivalences sont d'ailleurs, consacrées par les statuts particuliers des fonctionnaires des différents départements ministériels, pour le recrutement dans les grades et emplois publics". A ce titre, aucune distinction entre les diplômes précités ne sera tolérée, au motif qu'ils relèvent du nouveau ou de l'ancien régime ou de la différence de la durée des études, tant pour le recrutement que pour la promotion", a insisté le Premier ministre. "Afin de remédier à la situation qui prévaut actuellement, et permettre à ce potentiel humain formé dans nos universités de participer pleinement au développe-

ment économique et social de notre pays, les membres du gouvernement sont instruits à l'effet d'inviter l'ensemble des structures sous leur tutelle y compris celles relevant de la sphère économique, à adapter leur politique de recrutement avec la nomenclature des diplômes du régime LMD", a-t-il affirmé.

M. Sellal a expliqué, dans ce sens, que les membres du gouvernement, notamment le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et la ministre de l'Education nationale, sont invités à l'effet d'élaborer, dans les "meilleurs délais", les projets d'arrêts conjoints avec la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, en vue d'actualiser la liste des spécialités en question, conformément à la nomenclature des filières et spécialités arrêtées par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Enfin, et en vue de dissiper toute ambiguïté susceptible de constituer une source d'instabilité dans nos universités, je charge le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en relation avec le ministre de la Communication et l'ensemble des ministres concernés, à l'effet de multiplier les actions de communication afin d'assurer une large médiatisation des dispositions déjà mises en œuvre par le gouvernement pour le règlement définitif de cette question", a conclu le Premier ministre.

## HYDRAULIQUE Le taux de remplissage des barrages dépasse les 68%

Le taux de remplissage des 65 barrages en exploitation à travers le pays a atteint 68,43%, dont 14 barrages ont dépassé les 90% suite aux précipitations enregistrées dans plusieurs wilayas, a appris hier l'APS auprès du ministère des Ressources en eau. L'apport supplémentaire en eau enregistré a dépassé les 206 millions de m<sup>3</sup>, portant la réserve d'eau stockée actuellement à près de 4,7 milliards de m<sup>3</sup>.

La région ouest du pays a été abondamment arrosée, enregistrant des apports

conséquents alors que les autres régions du pays ont connu une faible pluviométrie, souligne le ministère.

Sur les 206,13 millions de m<sup>3</sup> d'apports enregistrés à l'échelle nationale, un volume de 163,5 millions de m<sup>3</sup> (79%) ont été reçus au niveau des barrages de l'ouest.

Par contre, la région centre a été la moins desservie puisque seulement 6,9 millions de m<sup>3</sup> d'apports ont été enregistrés.

Sur l'ensemble des barrages opérationnels au niveau

national, 14 barrages ont dépassé 90% de leurs capacités respectives de stockage, la moitié se trouvant à l'ouest du pays.

Sur le régime est du pays, les précipitations enregistrées lors des dernières averses ont atteint les 448 mm, engendrant un apport global de 13,38 millions de m<sup>3</sup>, ajoute la même source.

Selon le ministère, ce faible volume d'apport enregistré dans l'est n'a pas engendré une progression du volume total mobilisé dans les 23 bar-

rages de cette région.

De fortes pluies et des chutes de neige ont été enregistrées depuis mardi sur les régions ouest, centre et est du pays, suite à l'arrivée progressive d'une perturbation pluvieuse sur la région du Bassin méditerranéen et du nord du pays. Ces chutes de pluies ont atteint et ont dépassé localement les 60 et 70 mm, alors que des chutes de neige ont été enregistrées sur les massifs dépassant les 700 mètres d'altitude.

## CONFÉRENCE DU CONSENSUS NATIONAL : Le PRA «accompagnera» l'initiative du FFS

Le Parti du renouveau algérien (PRA) entend "accompagner" le Front des forces socialistes (FFS) dans son initiative relative à la tenue d'une Conférence du consensus national, a déclaré hier à Alger son vice-président, Abdelaziz Zidane.

"Nous nous proposons d'accompagner le FFS pour la concrétisation de son projet de consensus national. Nous enregistrons avec une profonde conviction cette approche de vision et de débat pour une remise en valeur de

ce projet au service de la nation et du peuple algériens", a indiqué le vice-président du PRA à la presse peu avant l'entame des consultations avec la délégation du FFS, autour de l'initiative du plus vieux parti de l'opposition.

Qualifiant l'initiative du Front de "louable", M. Zidane a explicité qu'il s'agissait, lors de ce round de négociations, d'un "échange" de points de vue, précisant que la décision finale du PRA ne sera connue qu'une fois la base

du parti consultée sur cette initiative du FFS. Conduisant la délégation du FFS, le secrétaire national chargé des élus locaux, Brahim Meziani, s'est dit "réjoui" que le PRA s'inscrive dans la même démarche de consensus national "avec comme perspective l'édification d'une réelle cohésion et d'un Etat de droit".

Faisant l'évaluation des différentes consultations lancées par le FFS pour enrichir son projet, M. Meziani a rappelé que celles-ci "vont se poursuivre"

encore pour concerner d'autres formations et personnalités politiques, associations et autres acteurs nationaux, issus de divers horizons.

"C'est une évaluation positive que nous faisons de ces consultations pour lesquelles de nombreux partenaires ont adhéré", a-t-il estimé avant de préciser que 37 rencontres ont été tenues dans le cadre de ces consultations sur le projet de consensus national.

APS

## CONSTANTINE : Réception "impérative" de l'hôpital de Didouche Mourad en mars prochain



L'hôpital de la commune de Didouche-Mourad (12 km au nord de Constantine), en réhabilitation depuis 2012, "doit être impérativement réceptionné en mars prochain" a ordonné hier sur site le wali, Hocine Ouadah, visiblement mécontent du retard accusé.

Le chef de l'exécutif local a demandé aux entreprises intervenant sur le chantier de réhabilitation de "renforcer leurs moyens et de recourir, si nécessaire, à la sous-traitance en mettant à contribution les entreprises étrangères présentes dans la wilaya".

Inistant sur la nécessité de respecter les délais convenus, le wali a instruit, in situ, le directeur de la santé et de la population (DSP) à l'effet d'appliquer des pénalités de retard aux entreprises ayant dépassé le délai contractuel.

Il a également appelé les bureaux d'études engagés pour le suivi des travaux, le contrôle de la conformité des matériaux de construction et la qualité du travail, à "jouer pleinement et convenablement leur rôle".

Les travaux de réhabilitation de cet hôpital ont nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 290 millions de dinars. Le taux d'avancement global des travaux est aujourd'hui de 70%, ont indiqué les responsables en charge de l'exécution de ce projet.

Ex-structure de santé militaire, rétrocédée au secteur public civil, l'hôpital de Didouche Mourad a été doté, récemment, de deux services hospitalo-universitaires en gynécologie-obstétrique et en oncologie pour répondre aux besoins de la population de la commune de Didouche-Mourad et de sa périphérie, notamment en matière de soins spécialisés, a-t-on noté. Au cours de cette sortie consacrée au secteur de la santé, le wali de Constantine a également inspecté le chantier de réhabilitation de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en gynécologie-obstétrique de Sidi-Mabrouk dont la réception est prévue pour la fin du mois en cours.

**BISKRA****Une tempête de sable ravage 20 % des cultures sous serre à Ras El Miad**

Une tempête de sable a ravagé la nuit dernière près de la localité de Ras El Miad quelque 20% des récoltes de légumes cultivés sous serre, a indiqué à l'APS le président de l'association de wilaya des plasticulteurs, Brahim Ouafi. 350 serres en plastique, soit environ le 1/5 des serres existant sur le territoire de cette commune ont été «entièrement saccagées», a précisé la même source, soulignant que ces espaces abrités ser-

vaien à la culture de légumes précoces, notamment la tomate et les piments. M. Ouafi a rappelé que la plasticulture est l'activité principale des habitants de cette région de l'extrême-ouest de la wilaya de Biskra. Ce fort vent de sable a également considérablement réduit la visibilité pour les usagers des routes de cette localité, provoquant un important ralentissement du trafic automobile, ont rapporté des habitants de la région.

**La ville de Djelfa couverte de neige**

La ville de Djelfa et sa banlieue ont revêtu mercredi un épais manteau blanc suite à d'importantes chutes de neige enregistrées dans la nuit de mardi sur les hauteurs de la wilaya, a constaté l'APS.

Ces chutes de neige, tombées dans une grande partie de la région, n'ont causé, pour l'heure, aucune perturbation du trafic routier et ce, grâce à la mobilisation des moyens matériels par les directions de la Protection civile et des Travaux publics de la wilaya, et le Centre d'enfouissement technique des déchets (CET). Des chasses neige et des moyens d'intervention lourds ont été, en effet, mobilisés au niveau de nombreux points ayant enregistré d'importantes chutes de neige et connus pour leur trafic intense, à l'instar des RN 45 et RN1. Quatre (4) accidents de la circulation ont été néanmoins enregistrés, ces dernières 24 heures, sur le réseau routier de la wilaya, dont trois dus à des dérapages de véhicules sans faire de victimes, selon la même source.

**TEMPÊTE AU PORT D'ALGER: Un mort et trois marins portés disparus**

Trois personnes sont portées disparues et une quatrième est décédée mercredi au port d'Alger où une violente tempête de force 9 sévit depuis mardi soir, indique l'entreprise portuaire d'Alger (Epal), selon laquelle d'importants moyens ont été déployés pour retrouver les disparus.

Cette violente tempête, qui avait fait l'objet d'un bulletin météo spécial (BMS) annonçant des vents violents de force 9, avec une vitesse de 80 à 100 km/h accompagnés d'une houle de 9 à 10 mètres dans la nuit de mardi à mercredi, a nécessité l'évacuation en urgence sur la rade d'Alger de 15 navires menacés par cette tempête.

L'Epal précise dans un communiqué que «malheureusement, cette tempête a provoqué des pertes humaines et des dégâts matériels». «Il s'agit de l'échouement d'une pilotine de l'Epal avec son équipage composé d'un patron de pilote et deux matelots, qui ont été surpris par une très grande vague d'une dizaine de mètres de hauteur».

«Ces marins sont portés disparus», précise l'Epal. En outre, «il a été enregistré un décès accidentel d'un marin de nationalité étrangère lorsqu'il tentait de renforcer les amarres du navire porte-conteneurs -Merito-battant pavillon Maltais», ajoute l'Epal.

Le ministre des Transports Amar Ghoul s'est déplacé sur les lieux pour assister aux opérations de recherches des marins de l'Epal disparus. «Les recherches sont toujours en cours mercredi en fin d'après-midi»,

a indiqué M. Timizar, chargé de la communication à l'Epal. Les recherches sont menées par des équipes mixtes de l'Epal et des gardes côtes, qui ont déployés leurs équipes de plongeurs, des vedettes et deux hélicoptères.

Pour éviter de gros dégâts dus à cette tempête, des mesures ont été prises, notamment la décision de faire évacuer en rade 15 navires accostés au niveau des postes exposés au ressac avant l'arrivée de la tempête (prévue mardi à partir de 22 heures par le BMS), ainsi que par la mobilisation de tous les moyens et matériels».

Les mesures prises ont permis d'assister les navires à quoi qui avaient cassé leurs amarres, notamment avec quatre remorqueurs et deux pilotes. Le commandement des forces navales a déployé de son côté le remorqueur de sauvetage «El Chaddid», trois vedettes de sauvetage, deux vedettes-patrouilles, deux hélicoptères ainsi qu'une équipe de plongeurs de la brigade d'intervention côtière, précise le communiqué de l'Epal.

En outre, «un dispositif mixte composé des garde-côtes, de la protection civile et de la police a été installé au niveau de plusieurs axes pour assurer la sécurité des personnes et des biens», précise-t-on.

Une cellule de crise a été installée au niveau de la capitainerie du port d'Alger, alors que le bilan actuel des dégâts fait état de l'endommagement de quelques embarcations de pêche, et des véhicules stationnés sur la jetée «kheireddine» par les grosses vagues.

APS

**SÉCURITÉ ET PAIX EN AFRIQUE : Le renforcement de la coordination entre l'UA et l'ONU en débat à Oran**

Le renforcement des mécanismes de coordination entre l'UA et l'ONU en matière de consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique figure au menu des travaux du 2ème séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique dont les travaux à huis clos ont repris mercredi à Oran.



Présidée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, cette deuxième journée traitera, entre autre, des opportunités d'améliorer la coordination entre, d'une part, les membres africains non-permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et d'autre part, entre ces mêmes membres avec ceux du Conseil de la paix et de sécurité de l'UA, a appris l'APS auprès de la délégation algérienne.

Selon la même source, parmi les idées proposées au débat lors de cette séance figurent celles préconisant «l'intérêt collectif de l'Afrique à placer au-dessus de toute considération» et «la défense de la position ré-

solute du continent concernant la mise en œuvre efficace des décisions de l'UA».

La consolidation des mécanismes africains capables de régler les questions de sécurité et de paix qui se posent au continent africain au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, est également à l'ordre du jour des débats. Selon la même source, 65% des questions traitées par le Conseil de sécurité de l'ONU concernent les problèmes et les crises qui secouent le continent africain.

Pour rappel, les participants à la première journée ont traité de plusieurs axes liés à l'actualité africaine en matière de paix et de sécurité, tels que la bonne

gouvernance, la lutte contre la pauvreté, le crime transfrontalier, le trafic de drogue et la circulation d'armes.

Ils ont également fait le point sur les situations de conflits que connaissent certains pays comme la Somalie, le Mali ou encore la Libye, tout en évaluant les processus et les actions lancées pour réinstaurer la paix, la sécurité et la réconciliation. Les participants ont évalué les actions menées en matière de renforcement de la paix et de la sécurité en Afrique, dans le cadre de l'application des recommandations de l'UA et des propositions dégagées lors du premier séminaire tenu en décembre 2013, à Alger.

**L'Algérie joue un «rôle majeur» dans le règlement des conflits en Afrique**

L'Algérie joue un «rôle majeur» dans le règlement des conflits en Afrique, a estimé, mercredi à Oran, la directrice exécutive de l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (Unitar), Mme Sally Fegan-Wyles.

«L'Algérie joue un rôle majeur dans le règlement des conflits en Afrique. Elle a un rôle majeur dans la mise en place d'un bloc de puissance. Si les trois pays africains membres du Conseil de Sécurité de l'ONU en l'occurrence l'Angola, le Djibouti et le Tchad, ont pu établir un bloc de puissance c'est grâce à l'Algérie», a-t-elle concedé.

Elle est reconnu comme étant un pays neutre dans ces conflits et occupe une place importante au niveau des commissions de paix et de sécurité au sein de l'Union africaine», a soutenu la représentante de l'ONU au 2<sup>e</sup> séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui se déroule depuis mardi dans la capitale de l'Ouest du pays.

Tout en rappelant que trois commissions de paix et de sécurité de l'UA ont été créées à l'initiative de l'Algérie, elle a affirmé que ce rôle majeur joué par ce

pays s'explique par «plusieurs facteurs, comme la qualité et le très haut niveau de (ses) diplomates».

«L'Algérie est perçue comme un acteur juste et honnête dans le règlement des conflits. Elle a un rôle majeur dans la mise en place d'un bloc de puissance. Si les trois pays africains membres du Conseil de Sécurité de l'ONU en l'occurrence l'Angola, le Djibouti et le Tchad, ont pu établir un bloc de puissance c'est grâce à l'Algérie», a-t-elle estimé.

La représentante de l'ONU a indiqué que les Nations Unies considèrent que le partenariat avec l'Afrique est extrêmement important. «Il est si important que le Secrétaire général de l'ONU ait octroyé, récemment, le titre de sous-secrétaire général à notre ambassadeur au sein de l'UA. Nous pensons que c'est l'un des plus importants partenariats pour

les Nations unies», a souligné la même responsable.

Toutefois, Mme Sally Fegan-Wyles a déploré le fait que «60% des problèmes examinés par le Conseil de sécurité sont africains». Pour elle, il est important que l'ONU ait une bonne compréhension des conflits africains afin d'entrevoir les solutions possibles. Par conséquent, la participation à cette rencontre d'Oran des trois membres du Conseil de sécurité est «très importante», a-t-elle estimé.

«Cela est déjà le début de la solution», a indiqué la représentante onusienne pour qui l'autre solution peut provenir des peuples eux-mêmes, «ils sont impliqués dans ces questions». «Bien entendu, les voisins des pays en conflit peuvent apporter beaucoup à la recherche des solutions», a-t-elle ajouté.

Sur le rôle de l'Unitar dans la recherche des solutions aux conflits, la représentante de l'Unitar a estimé qu'il n'y a pas de solutions faciles. «Cela peut prendre des années et des années, probablement des générations pour les ré-

## M. HAMEL (DGSN) À LA CONFÉRENCE DES RESPONSABLES DE POLICE ET DE SÉCURITÉ ARABES À TUNIS

● Les travaux de la 38<sup>e</sup> Conférence des responsables de police et de sécurité arabes ont débuté, mercredi à Tunis, avec la participation du Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel.

Les travaux de la conférence se déroulent en présence du ministre tunisien de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou, du Secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (Cmai), Mohamed Ben Ali Koumene, de responsables de police et de sécurité de plusieurs pays arabes et de délégations sécuritaires de haut niveau.

Prennent, également, part à cette rencontre des représentants d'Interpol, de l'Union sportive arabe de Police et de l'Université Nayef des sciences sécuritaires.

Cette rencontre annuelle constitue pour les hauts responsables de police et de sécurité arabes une occasion pour débattre des moyens à même de renforcer la coopération entre les services arabes de police, «consolider la sécurité et la stabilité dans les pays arabes et lutter contre la criminalité sous toutes ses formes».

«Cette conférence se penche sur nombre de questions aussi importantes les unes que les autres, dont celles relatives à la consolidation des fondements de la paix et de la stabilité dans le monde arabe et le développement de l'action sécuritaire arabe commune sous l'égide du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (Cmai) qui s'érige désormais en une institution arabe pionnière en matière de coopération interarabe», a affirmé le général-major Hamel dans une allocution prononcée à cette occasion.

## Plaidoyer pour le renforcement des mécanismes de lutte contre la criminalité et le terrorisme

«Le succès de l'action sécuritaire arabe commune exige une coopération et une coordination soutenues notamment à la lumière de la recrudescence de plusieurs formes de criminalité aussi dangereuses que le terrorisme dont le blanchiment d'argent, la corruption, la cybercriminalité, le trafic de drogue et de psychotropes, la traite d'humains et d'immigrés et le trafic d'armes», a souligné M. Hamel.

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel a plaidé, hier à Tunis, pour le renforcement des mécanismes en vigueur en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes et le terrorisme à travers le tarissement des sources de financement des activités terroristes.

Dans une allocution prononcée à la 38<sup>e</sup> Conférence des responsables de police et de sécurité arabes, le général-major Hamel a souligné la nécessité de renforcer les mécanismes en vigueur en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes et le terrorisme à travers le tarissement des sources de financement des activités terroristes.

Il a, dans ce sens, insisté sur l'impératif de criminaliser le paiement de rançons aux terroristes, lequel «constitue désormais l'une des principales sources de financement pour les criminels».

Il a mis en garde contre les organisations terroristes et celles liées au crime transfrontalier «activant aujourd'hui dans la région arabe sous diverses appellations et dont les actes abjects ciblent les citoyens et institutions officielles» soulignant «une complicité flagrante entre ces organisations terroristes et les contrebandiers, trafiquants d'armes, de drogues et de produits prohibés».

«Face à cette situation, nous sommes appelés aujourd'hui plus que jamais à redoubler d'efforts insuffler une nouvelle dynamique à notre coopération face aux proportions dangereuses que prennent le crime sous toutes ses formes, l'extrémisme, le fanatisme et le terrorisme, en œuvrant à endiguer ces phénomènes via des stratégies multilatérales».

«Nous sommes également appelés à renforcer davantage notre coopération en matière de lutte contre la criminalité en général et contre les actes terroristes en particulier» a-t-il souligné ap-



pelant à «faire front uni contre les idées destructrices et extrémistes véhiculées par les groupes terroristes et se prémunir contre leurs graves répercussions, outre l'échange d'informations et de données relatives aux groupes terroristes».

Pour ce faire, «il est nécessaire de mobiliser tous les efforts et moyens et d'involuer d'autres secteurs, notamment les médias pour éradiquer ces phénomènes», a précisé le général major Hamel, appelant à «prendre des mesures concrètes et efficaces pour renforcer l'action sécuritaire arabe commune, garantir la sécurité et la stabilité dans le monde arabe et lutter contre toute menace externe».

Dans ce contexte, le général major Hamel a salué les efforts des pays arabes en matière de coordination, de coopération et d'échange d'informations, de données et d'expériences, notamment durant les rencontres périodiques tenues dans le cadre du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (Cmai).

A cette occasion, le représentant de l'Algérie a rappelé les activités «intenses» des pays arabes dans le cadre de la promotion de la coopération sécuritaire arabe, à travers la mise en place de mécanismes adéquats et une «forte» participation aux rencontres organisées par le Secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur et les débats constructifs autour des sujets inscrits à l'ordre du jour de ces travaux sanctionnés «dans leur ensemble par des résultats positifs». Le général-major Hamel a cité les recommandations relatives à la mise à jour de la stratégie arabe de lutte antiterroriste, la commission concernée par l'examen du projet de stratégie arabe de mise en oeuvre de la Police sociale et celle concernée par le développement de

la stratégie sécuritaire arabe. Il a, cependant, indiqué que la situation sécuritaire «détériorée et instable dans la région arabe implique davantage d'efforts notamment pour le renforcement de la sécurité au niveau des frontières, ce qui nécessite la prise de mesures efficaces, concrètes et urgentes dans le domaine de la coopération pour la sécurisation des frontières communes», a-t-il affirmé.

«Cela permettra de resserrer l'étau autour des mouvements des groupes criminels et terroristes pour les empêcher de s'infiltrer à travers les frontières et de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité d'autres pays ou de mener des actes terroristes, des trafics d'armes ou de drogue», a souligné le général-major Hamel.

«L'objectif de ces actions est d'échanger les expériences réussies entre les pays arabes, préserver la sécurité et la stabilité dans la région, consolider les efforts communs en vue de lutter contre les défis sécuritaires et soutenir l'action sécuritaire arabe commune», a-t-il estimé.

«Le succès de l'action sécuritaire arabe commune exige une coopération et une coordination soutenues notamment à la lumière de la recrudescence de plusieurs formes de criminalité aussi dangereuses que le terrorisme dont le blanchiment d'argent, la corruption, la cybercriminalité, le trafic de drogue et de psychotropes, la traite d'humains et d'immigrés et le trafic d'armes», a souligné M. Hamel.

S'agissant du projet de stratégie arabe pilote pour la consécration des droits de l'homme dans l'action sécuritaire, le directeur général de la Sécurité nationale a indiqué que ce projet «vient compléter l'action soutenue initiée depuis plusieurs années pour la protection et la consécration des droits de l'homme dans l'accomplissement quotidien des missions policières et le respect rigoureux de leurs règles, pour soutenir les droits de l'homme dans nos pays».

La question du projet de stratégie arabe «vient consolider la mise en œuvre de la police sociale dans le cadre du renforcement de la relation et de la coopération entre la police et le citoyen en matière de lutte et de prévention contre la criminalité, un projet qui mérite d'être encouragé à la lumière des mutations survenues de part le monde», a-t-il soutenu. Le projet «qui vient à point nommé profitera, une fois adopté, aux services de sécurité arabes», a-t-il dit. Par ailleurs, le général-major Hamel a salué le succès de l'élection présidentielle et des législatives organisées en octobre et novembre derniers, en Tunisie et qui «ont été un véritable succès sur tous les plans, prouvant ainsi la conscience et le génie des frères Tunisiens».

## L'AADL ouvre une annexe à Alger pour de meilleures prestations aux souscripteurs

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (Aadl) a ouvert mardi une annexe à Alger pour réduire la pression sur les services de son siège et assurer, ainsi, de meilleures prestations.

Située à proximité du stade du 5 juillet, cette nouvelle structure est destinée à l'accueil des souscripteurs convoqués et non pour s'enquérir de leur dossier «contrairement à ce qui a été rapporté par certains médias», a indiqué à l'APS le Directeur général de l'Aadl, Elias Benidir.

Dans cette nouvelle agence comme dans celle de Said Hamdine, ne sont reçus uniquement que les souscripteurs munis d'une convocation pour récupérer leur ordre de versement (paiement de la première tranche) ou pour compléter leur dossier, poursuit-il.

Mardi matin, des dizaines de personnes venant des quatre coins du pays se sont pointées à l'agence du 5 juillet dans l'espoir d'avoir une réponse à propos de leur demande de souscription au logement location-vente, a constaté l'APS sur place.

Ces souscripteurs, qui n'ont

pas encore reçu de convocation, «obtiendront tous une réponse qu'elle soit favorable ou pas, avant le 31 décembre», assure M. Benidir.

Même les retardataires, c'est-à-dire ceux qui reçoivent les convocations après échéance des délais accordés, «seront pris en charge par l'Aadl et auront leurs ordre de versement pour paiement de la première tranche», promet le même responsable.

«C'est donc après le 31 décembre que les souscripteurs, qui n'auront pas reçu de convocation, pourront se rapprocher de l'Aadl pour avoir les réponses à leur demande», précise M. Benidir qui n'exclut pas, toutefois, le rejet des demandes inéligibles.

Interrogé sur la lenteur des délais de traitement des demandes, source d'inquiétude pour les souscripteurs, le premier responsable de l'Aadl a indiqué que la procédure consistant à vérifier toutes les informations relatives au demandeur prenait du temps : «Le traitement d'un dossier permet de déceler les fausses déclarations, ce qui prend du temps. D'autant plus que, selon les cas, des dossiers sont rejettés et d'autres font

l'objet d'action en justice».

L'Aadl avait installé, à cet effet, deux chapiteaux au niveau de son siège de Said Hamdine pour accueillir les souscripteurs dans de meilleures conditions.

Pour les dossiers de l'Aadl 1 (souscriptions de 2001-2002), M. Benidir a réaffirmé que l'opération avait été close le 31 juillet 2013, rappelant l'institution d'une commission au ministère de l'Habitat pour prendre en charge les éventuels recours. «Nous n'avons lésé personne. Les souscripteurs de 2001 qui ont des problèmes dans leurs dossiers n'ont qu'à s'adresser à cette commission», s'est-il défendu.

Concernant la livraison des logements octroyés dans le cadre du programme Aadl 2 établi en 2013, M. Benidir a réaffirmé que les chantiers pour la construction de ces logements étaient en cours et que les premières opérations de distribution pourraient intervenir vers la fin 2015 et début 2016.

Par ailleurs, M. Benidir a rappelé qu'un programme Aadl 3 était envisagé par les pouvoirs publics mais après, seulement, l'achèvement de celui en cours d'exécution.

## AU FORUM DE LA MÉMOIRE DE LA DGSN Manifestations du 11 Décembre 1960 : tournant décisif dans la lutte pour la libération

À l'occasion de la célébration du 54<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, le Forum de la mémoire de la Sécurité nationale a abrité hier à l'Ecole supérieure de Police, Ali-Tounsi, à Châteauneuf, une conférence historique animée par le D' Madini Bachir, chercheur dans le Mouvement national et professeur d'histoire à l'Université d'Alger.

Coïncidant avec le 12<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les manifestations qui ont débuté le 8 décembre à l'Ouest, dans les régions d'Aïn Témouchent, Sidi Bel Abbès et Oran, soumises à l'époque à une forte emprise coloniale, se sont propagées dans le reste du pays pour atteindre, le dimanche 11 décembre, les quartiers musulmans d'Alger (La Casbah, El Harrach, Bab El Oued...). Tournant décisif dans la lutte pour la libération nationale, les manifestations, qui ont enregistré une forte participation des jeunes, ont prouvé au monde entier la détermination du peuple algérien à arracher son indépendance. «Le dimanche 11 décembre, hommes, femmes et enfants, âgés pour la plupart entre 8 et 15 ans, sont sortis pour exprimer leur envie de sortir du colonialisme et revendiquer leur indépendance. Ces manifestations étaient une réponse claire à la politique de De Gaulle visant à maintenir l'Algérie comme étant une partie de la France dans le cadre de l'idée de l'Algérie algérienne.

La dimension populaire de l'événement et la forte mobilisation autour du FLN a permis l'inscription de la question algérienne à l'ONU et le vote à l'autodétermination du peuple algérien» a souligné le D' Madini. La répression brutale des manifestations a fait, selon les estimations des historiens algériens, plus de 800 morts, 1 100 blessés et 1 400 prisonniers.

R. R

## Les prix du pétrole en baisse en Asie



Les prix du pétrole reculaient hier en Asie en dépit du repli attendu des réserves de brut aux Etats-Unis, pénalisés par de ternes indicateurs économiques en provenance de la zone euro et de Chine.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en janvier glissait de 90 cents, à 62,92 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord à même échéance s'enfonçait de 1,01 dollar, à 65,89 dollars.

Les stocks d'essence auraient en revanche gonflé de 2,2 millions de barils et ceux de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage) de 600.000 barils, sur fond d'accélération de l'activité des raffineries américaines à l'approche de l'hiver.

L'Institut américain du pétrole, un organisme professionnel, estime lui que les réserves ont augmenté de 4,4 millions de barils dans le même intervalle.

L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a légèrement abaissé mardi sa prévision pour la croissance de la production américaine en 2015.

Les Etats-Unis devraient produire 9,3 millions de barils par jour (mbj) en 2015, soit 100.000 de moins que les 9,4 millions prévus auparavant, précise l'EIA, qui émane du DoE.

L'EIA avait également revu en baisse ses prévisions le mois dernier.

Côté demande, les nouvelles peu encourageantes s'accumulent quant à la vigueur de l'activité dans les grandes économies mondiales, sauf aux Etats-Unis, premier consommateur mondial de pétrole, où les signes d'une reprise se multiplient.

L'Allemagne a fait état mardi d'une baisse et de ses importations (-3,1%) et des exportations (-0,5%) en octobre. La Chine avait annoncé la veille un excédent commercial record en novembre, avec une chute surprise de ses importations et un fort ralentissement de ses exportations, confirmant son essoufflement.

Des chiffres qui "réfèlent le recul de la demande mondiale et pèsent sur les cours du pétrole", en chute libre depuis leur pic de juin et qui évoluent actuellement à leur plus bas niveau depuis cinq ans, rappelait Daniel Ang.

Mardi, le baril de "light sweet crude" avait repris un peu de souffle en avançant de 77 cents, à 63,82 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), à la faveur d'achats à bon compte succédant à de très fortes baisses des prix. A Londres, le Brent pour même échéance avait fini à 66,84 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 65 cents.

ILLIZI

## Aménagement d'une nouvelle zone d'activités

Une nouvelle zone d'activités de 21 hectares est en cours d'aménagement dans la commune d'Illizi, a-t-on appris hier de la direction du développement industriel et la promotion de l'investissement.



Une enveloppe de 250 millions DA a été dégagée pour l'aménagement de cet espace qui est raccordé aux réseaux divers et qui a bénéficié d'un revêtement de ses routes, a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Hassani.

Quatre lots de terrain ont été déjà concédés à des investisseurs porteurs de projets afin de leur permettre de les concrétiser au niveau de cette zone, d'offrir des emplois et de promouvoir l'investissement dans cette wilaya, selon le même responsable.

Une zone d'activité de 64 hectares a été

créée dans la commune d'In-Amenas (240 km du chef-lieu de wilaya) et dont la réalisation a été confiée à l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), dans le cadre d'un programme centralisé visant la réalisation de 49 zones d'activités à l'échelle nationale, selon la même source.

La direction locale du secteur, en collaboration avec la commune de Djebet, est à la recherche d'un terrain pour abriter le projet d'une zone d'activité au niveau de cette collectivité locale connue pour ses atouts multiples dans le do-

maine du tourisme et de l'artisanat, a fait savoir M.Hassani.

La création de ces espaces vise à attirer les investisseurs vers cette wilaya de l'extrême Sud-est du pays, connue pour être aussi une plateforme de l'industrie des hydrocarbures et aujourd'hui un chantier à ciel ouvert pour la concrétisation de bon nombre de projets d'investissement, a-t-il souligné.

La wilaya d'Illizi compte pour le moment deux zones d'activité, l'une au chef-lieu de wilaya et l'autre dans la commune d'In-Amenas.

## L'euro en hausse face au dollar sur les marchés asiatiques



L'euro progressait face au dollar lors des échanges asiatiques hier, la devise américaine souffrant de prises de bénéfices.

La monnaie européenne valait 1,2389 dollar mercredi matin, contre 1,2378 dollar mardi. Elle perdait du terrain face à la monnaie nippone, à 147,69 yens, cfdonre 148,01 yens la veille, comme le dollar, qui s'échangeait à 119,21 yens, contre 119,63 yens mardi.

L'euro ne souffrait pas trop des inquiétudes des marchés financiers qui craignent de voir arriver au pouvoir en Grèce à l'issue d'élections anticipées la gauche radicale, grande favorite dans les sondages et qui s'oppose aux mesures drastiques d'austérité imposées au pays par la troïka UE-FMI-Banque mondiale.

De son côté, le dollar a baissé depuis lundi face à la plupart de ses principaux concurrents, les investisseurs prenant un début de semaine calme

comme prétexte pour tirer profit de paris de longue date sur le dollar, qui se sont avérés particulièrement profitables ces dernières semaines.

Le dollar avait été propulsé en fin de semaine dernière et sur une grande partie de la séance lundi par les bons chiffres de l'emploi aux Etats-Unis publiés vendredi.

Ces bonnes statistiques ont relancé le débat sur le calendrier d'un éventuel resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), anticipé jusque-là par une grande partie du marché pour septembre 2015. La livre britannique se stabilisait face à la monnaie européenne, à 78,98 pence pour un euro, mais progressait face au dollar, à 1,5686 dollar pour une livre.

La devise suisse baissait légèrement face à l'euro, à 1,2023 franc suisse, pour un euro, et progressait face au billet vert, à 0,9705 franc suisse pour un dollar.



## La Bourse de Tokyo ouvre en baisse face aux incertitudes mondiales

La Bourse de Tokyo a débuté dans le rouge la journée d'hier, au lendemain d'une nette baisse des marchés financiers mondiaux, alors que le yen se reprenait face au dollar.

À la première minute des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes cédait 1,07% (-190,03 points) à 17.623,35 points. Il avait mis fin mardi à une série de sept séances gagnantes (-0,68%).

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau perdait pour sa part 1,05% (-15,06 points) à 1.421,03 points.

À l'ouverture de la place tokyoïte (oohoo GMT), le dollar se situait à 119,44 yens, touché par des prises de bénéfices après sa récente ascension, un mouvement de recul défavorable aux affaires des groupes exportateurs nippons.

L'euro était stable par rapport à la veille, à 147,92 yens.

APS

## HYDROCARBURES

## Des opérateurs préoccupés par l'impact de la baisse des prix sur leurs investissements en Afrique du Nord

Des opérateurs dans le domaine des hydrocarbures se sont déclarés mardi à Alger, à la fin du Sommet nord-africain du pétrole et du gaz, préoccupés par l'impact de la baisse des cours de pétrole sur leurs investissements dans la région à moyen et à long terme.

Présentant leurs conclusions sur cette rencontre (7-9 décembre), les opérateurs ont estimé que les prix actuels qui atteignent leur plus bas niveau depuis 5 ans, constituaient "un grand défi", eu égard aux importants projets prévus pour les années à venir.

Pour eux, la poursuite de la baisse des prix du pétrole entraînerait une réduction des marges bénéficiaires des compagnies, ce qui aura un impact sur leurs investissements.

Ces compagnies ont souligné à cette occasion l'importance du renforcement de la stabilité et de la sécurité institutionnelles dans la région, notamment en Libye et en Tunisie qui envisagent l'extraction de gaz de schiste, l'exploitation offshore et le développement de l'industrie manufacturière.

Concernant les perspectives de la



production, les opérateurs ont estimé que le gaz de schiste représentait l'un des défis énergétiques du futur compte-tenu du manque de techniques avancées pour son exploitation.

Ils ont, en outre, mis en garde contre l'impact de la concurrence de certains pays de la Méditerranée occidentale notamment Chypre sur les exportateurs traditionnels de gaz et de pétrole en Afrique du nord.

Les compagnies ont recommandé d'intensifier la coopération et d'accroître la coordination notamment en matière d'échange d'informations, de

développement de la formation dans les métiers des hydrocarbures mais aussi pour faire face aux problèmes communs liés aux entraves administratives, douanières et législatives.

Le 9e Sommet nord-africain sur le pétrole et le gaz qui a vu la participation de 450 experts a porté sur l'examen de la situation des marchés d'Afrique du nord, des modalités d'exploitation des ressources non conventionnelles dans la région, l'évaluation des risques techniques et autres liés à la stratégie environnementale et sociale ainsi qu'aux ressources humaines.

## Le pétrole rebondit à New York

Les prix du pétrole ont clôturé en légère hausse mardi à New York, en dépit de vives craintes sur la surabondance de l'offre mondiale en brut, aidées par l'anticipation d'une baisse des stocks pétroliers américains.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en janvier a avancé de 77 cents, à 63,82 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), après une chute plus tôt à un nouveau plus bas depuis cinq ans.

Le regain de vigueur du marché du brut à l'issu d'une séance hésitante se doit "avant tout à un mouvement d'achats à bon compte" succédant à de très fortes baisses des prix, a estimé Andy Lipow, de Lipow Oil Associates.

A Londres comme à New York, les prix du brut avaient dévié de près de trois dollars la veille, touchant des planchers inédits depuis au moins cinq ans. Ce nouveau plongeon avait été précipité par la stratégie des prix de cer-

tains membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), guidés par l'Arabie saoudite, consistant à laisser les prix plonger pour maintenir leurs parts de marché face à une offre américaine de plus en plus envahissante, et des révisions à la baisse de prévisions de prix pour 2015.

Mais, à la veille d'un rapport hebdomadaire du Département américain de l'énergie (DoE) sur les stocks de brut aux Etats-Unis, les prix ont regagné du terrain, aidés par "l'anticipation d'un recul des stocks de brut", a expliqué Carl Larry, de Frost & Sullivan.

Selon les experts interrogés par l'agence Dow Jones Newswires, les réserves de brut devraient avoir enregistré une baisse de 2,7 millions de barils, en moyenne, au cours de la semaine achevée le 5 décembre.

"Cela renforce l'idée que la demande énergétique au sein des Etats-Unis reste solide et soutient un peu les prix",

a commenté M. Larry.

Les stocks d'essence auraient en revanche gonflé de 2,2 millions de barils et ceux de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage) de 600.000 barils, sur fond d'accélération de l'activité des raffineries américaines à l'approche de l'hiver.

D'autre part, un léger accès de faiblesse du dollar a aussi aidé les prix du brut à rebondir, a relevé John Kilduff, de Again Capital, soulignant que "les cours du brut sont très réactifs" à la valeur de la devise américaine.

Le billet vert a pâti de quelques prises de bénéfices au lendemain d'un bond à des plus hauts depuis 7 ans face au yen et 2 ans face à l'euro.

Or, plus le dollar faiblit, plus les achats de matières premières libellées dans cette monnaie deviennent intéressants pour les acheteurs munis d'autres devises.

## ETATSUNIS

## La FED exige de nouvelles règles prudentielles aux grandes banques

La Réserve fédérale américaine (Fed) a discuté mardi d'une nouvelle exigence de fonds propres fondée sur les risques (risk-based capital surcharge) qui concernerait huit grandes banques d'importance systémique.

Cette nouvelle règle prudentielle, vise "à atténuer les risques potentiels que les établissements financiers d'importance systémique peuvent poser pour la stabilité financière et notre économie", a déclaré la présidente de la Fed, Janet Yellen.

Selon le numéro deux de la Fed, Stanley Fischer, JPMorgan est la seule parmi les huit banques concernées à ne pas atteindre pour l'instant le niveau de capitaux requis par ce projet de réglementation.

Chez JPMorgan, on affirmait mardi ne pas être surpris par un tel scénario,

la banque s'attendant à devoir lever des fonds supplémentaires pour se conformer au nouveau critère.

"En attendant d'examiner la proposition de la Fed, nous restons bien capitalisés et avons l'intention de nous soumettre aux conditions et au calendrier requis pour continuer de fournir de bons retours sur investissements à nos actionnaires", a indiqué JPMorgan dans un communiqué.

Les autres banques concernées par la nouvelle règle sont Bank of America, Bank of New York Mellon, Citibank, Goldman Sachs, Morgan Stanley, State Street et Wells Fargo, ont indiqué des responsables de la Fed.

Une banque est considérée d'importance systémique si son éventuelle faille risque de bouleverser le système financier. La nouvelle règle est établie par

rapport aux volumes de financements de gros à court terme utilisés par ces établissements bancaires. Elle demandera ainsi de disposer d'une marge de fonds propres supplémentaire de 1% à 4,5% des actifs associés à des risques.

La règle sera progressivement mise en place à partir de début 2016 pour entrer pleinement en vigueur en 2019. Le projet de texte est soumis à un comité public jusqu'à fin février 2015.

Les banques les plus affectées par ces nouvelles règles seront les banques d'affaires comme Goldman Sachs et Morgan Stanley qui ont recours au financement à court terme pour financer leurs opérations. C'est aussi le cas de JPMorgan Chase, Bank of America et Citigroup, qui sont des banques universelles.

## CHINE

## L'inflation à un plus bas historique

L'inflation en Chine a ralenti à 1,4% sur un an en novembre, tombant à son plus bas niveau depuis cinq ans, selon des chiffres officiels publiés hier, renforçant les craintes de tensions déflationnistes dans le pays.

La hausse des prix à la consommation mesurée sur un an, principale jauge de l'inflation dans la deuxième économie mondiale, était déjà tombée à 1,6% en septembre et octobre, contre 2% en août.

Le chiffre pour novembre, dévoilé par le Bureau national des statistiques (BNS), est inférieur à la prévision médiane des analystes interrogés par Dow Jones Newswires, qui attendaient une stabilisation.

Sur les onze premiers mois de l'année, l'inflation s'est établie à 2%, très en-deçà du plafond annuel de 3,5% que s'est fixé Pékin, et bien en-dessous du niveau de 2,6% enregistré en 2013.

Après le net ralentissement de l'inflation ces derniers mois, nombre d'experts ont pointé la menace de tensions déflationnistes, témoin de l'essoufflement persistant de l'économie chinoise et de l'affaiblissement de la demande intérieure.

En novembre, les prix alimentaires, composante importante de l'indice, ont gonflé de 2,3% sur un an, se modérant par rapport au mois précédent, avec même un repli de 3,8% sur un an des prix du porc et une baisse de 5,2% des prix des légumes.

De son côté, l'indice mesurant l'évolution des prix à la vente des produits à leur sortie d'usine (PPI) s'est replié en novembre de 2,7% sur un an, soit pire niveau depuis juin 2013, a ajouté mercredi le BNS.

Il s'affichait en baisse de 2,2% en octobre. Le PPI, considéré comme annonciateur des futures tendances des prix à la consommation, est négatif depuis plus de deux ans.

## ONU-RÉFUGIÉS

## Les donateurs promettent 500 millions de dollars pour financer les opérations du HCR en 2015

Une somme initiale de 500,8 millions de dollars a été promise mardi par les donateurs pour financer les opérations du Bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui visent à venir en aide en 2015 à près de 43 millions de personnes déplacées ou sans-abri dans le monde, a indiqué l'agence onusienne.

Ces fonds font partie d'un total de 6,23 milliards de dollars demandé par le HCR pour soutenir ses opérations d'assistance dans le monde en 2015.

Les engagements de mardi, bien qu'"insuffisants pour couvrir tous les besoins", ont été "importants, puisqu'ils donnent à l'organisation une indication de financement vitale avant le début de l'année, lui permettant de planifier et de poursuivre les opérations sans interruption", a indiqué le HCR.

Antonio Guterres, Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, a exprimé sa gratitude aux donateurs, en avertissant à la fois que "l'écart entre les besoins et les financements humanitaires disponibles s'élargit". Il a mis en garde contre la sévérité et les effets négatifs des opérations d'urgence, dont ceux en Syrie, en République centrafricaine et au Soudan du Sud, et a appelé à "des moyens de financement supplémentaires et plus prévisibles".

APS

## GUELMA

## Faire de l'industrie le levier de stratégie du développement: un choix salué

Les participants à un colloque national sur le développement économique et la promotion de l'investissement, organisé mardi à Guelma, ont salué la décision du gouvernement de faire de l'industrie le levier principal de la stratégie de développement pour les années à venir.

Mme Mehdi Yassine, responsable des études au ministère de l'Industrie et des Mines, a souligné, lors de l'ouverture de cette rencontre de deux jours organisée à l'université Soudani-Boudjemaâ, l'intérêt que porte l'Etat aux différents plans de développement du secteur industriel "afin de relever les grands défis économiques et sociaux".

Selon cette responsable, le gouvernement est "résolu à gagner la bataille de la diversification de l'économie, pour réduire la dépendance des ressources pétrolières, alléger la facture des importations et promouvoir la production nationale, en encourageant les exportations hors hydrocarbures". Elle a ajouté que le but visé par cette politique de développement et "d'augmenter la part de l'industrie dans le produit national brut" et "accroître le taux de croissance économique à 7%".

La stratégie du gouvernement sera axée sur le soutien à l'industrie et à la relance des moyens de production publics



et privés, a ajouté Mme Mehdi, faisant état, dans ce contexte, de la réalisation de 49 zones industrielles nouvelles à travers le territoire national, notamment sur les Hauts-Plateaux et le Sud, en améliorant le climat de l'investissement par les mesures incitatives, et la création de guichets uniques dans chaque wilaya afin d'accompagner les investisseurs dans leurs projets. Pour sa part, M. Khaled Lousfane, directeur de la PME au même ministère, a consacré son intervention aux "perspectives du secteur de la PME" qui représente 94 % du tissu industriel algérien et emploie 56 % de la main-d'œuvre.

L'Algérie enregistre la "création de 30.000 à 40.000 PME chaque année", a-t-il ajouté, précisant que 777.816 PME étaient en 2013, soit une hausse de 65.900 entreprises par rapport à 2012.

Cette rencontre a également été marquée par une intervention du wali de Guelma, Larbi Merzoug, qui a présenté un rapport du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpire) de Guelma qui a validé 196 projets sur 1.596 dossiers étudiés.

Le chef de l'exécutif local a ajouté que les projets validés créeront plus de 16.500 emplois, notamment dans l'industrie et le BTPH.

Le colloque, organisé par l'université de Guelma en collaboration avec la direction de l'industrie et des mines, donnera lieu, durant les deux journées de (travaux) à une trentaine d'interventions d'universitaires et de chercheurs de plusieurs universités algériennes, ainsi que d'opérateurs économiques.

## CHLEF

## La station de dessalement d'eau de mer de Ténès opérationnelle au 1<sup>er</sup> trimestre 2015

La mise en service de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis, dans la daïra de Ténès (60 km environ au nord de Chlef), devrait intervenir au premier trimestre 2015, a-t-on appris mardi auprès de la direction des Ressources en eau de la wilaya.

"Nous avons achevé la pose des conduites d'eau entre la station et deux réservoirs d'une capacité de 60.000 m<sup>3</sup> d'eau, en vue de l'approvisionnement en eau potable de 70.000 habitants, des localités de Ténès, Sidi Abderrahmane et El Marsa", a indiqué à l'APS le chargé du service du suivi du projet auprès de cette direction, Mohamed Hamadouche.

Il a ajouté que les travaux de pose des conduites d'eau à partir de la station vers la commune de Bouzeghaïa (50 km à l'ouest de Chlef) sont à "leurs dernières retouches", précisant que ce



transfert de 60.000 m<sup>3</sup> d'eau profitera également aux localités de Sidi Okacha, Abou Lhassan et Talaassa.

Selon les données fournies par ce responsable, les eaux en provenance de cette station de dessalement profiteront à 32 communes sur les 35 que compte la wilaya, dont le chef-lieu de wilaya, soit globalement un million d'âmes.

Les trois communes restantes (Beni Haoua, Oued Goussine et Birra) seront approvisionnées à partir du barrage de Kef Eddir, en construction dans la wilaya de Tipasa, a-t-il fait savoir.

Les dernières chutes de pluies ont sensiblement relevé le taux de remplissage des barrages de la région, a-t-il observé, signifiant un taux de remplissage de plus de 80% du barrage Sidi Yakkoub, équivalant à près de 200 millions de m<sup>3</sup> d'eau, alors que le barrage d'Oued Fodda a atteint un taux de 60%.

## OUM EL-BOUAGHI

## Deux jeunes gens périsent asphyxiés par le monoxyde de carbone à Aïn Kercha

Deux jeunes gens, âgés de 21 et de 23 ans, ont perdu la vie par asphyxie, mardi à Aïn Kercha (Oum El-Bouaghi), après avoir inhalé du monoxyde de carbone provenant d'un radiateur à gaz défectueux, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les deux jeunes ont succombé aux émanations mortelles alors qu'ils se trouvaient dans leur domicile, situé à la cité Mohamed-Meknès dans la périphérie d'Aïn Kercha, a précisé la même source. Les services de la sûreté de daïra ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

APS

## BÉJAÏA

## Il brûle une agence immobilière suite à un différend avec le propriétaire

Un homme de 28 ans, originaire de la ville d'El-Oued a été arrêté et écroué, jeudi dernier, après avoir été confondu dans une affaire d'incendie volontaire, ayant visé en juin dernier une agence immobilière, située à La cité Soma-cob, au centre ville de Béjaïa, a indiqué mardi la sûreté de wilaya dans un communiqué.

Réagissant à un différend commercial l'ayant opposé au propriétaire le mis en cause n'a pas trouvé mieux pour se faire justice que de mettre le feu à l'établissement de

son adversaire, en utilisant une bouteille de gaz butane, arrosé de surcroît d'un seau d'essence.

Tout le local a brûlé et six personnes se trouvant à l'intérieur et aux abords ont dû aussi en faire les frais, ayant été atteintes à des degrés divers de gravité par les flammes, a-t-on souligné.

Le présumé pyromane, en a été également victime. Ses blessures lui ont valu plusieurs mois d'hospitalisation, a-t-on précisé de même source.

## TISSEMSILT

## Campagne de sensibilisation contre les risques liés au gaz...

## ABED MEGHIT

Pour tenter de prévenir un plus grand nombre d'accidents liés aux fuites du monoxyde de carbone, les éléments de la Protection civile, à travers l'ensemble de la wilaya, mènent une campagne de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation du gaz ainsi qu'à l'emploi en toute sécurité des appareils de chauffage. La Protection civile de Tissemsilt a lancé une campagne de sensibilisation pour tenter d'éviter les accidents dus au monoxyde de carbone, provoqués de manière générale, par des appareils de chauffage défectueux. Durant ce début du mois de décembre, qui a vu une fin d'automne assez froide sur la région du nord du pays, les agents de la Protection civile se sont rendus dans les établissements scolaires et les maisons des jeunes ainsi qu'à l'opérateur des associations, pour distribuer des brochures d'information et autres affiches sur les précautions à prendre avec les systèmes de chauffage. «Cette campagne vise à réduire le nombre de personnes asphyxiées par les gaz brûlés», a expliqué le directeur de la Protection civile. «Elle a pour objectif également de sensibiliser la population sur les mesures de prévention et de lui inculquer les gestes et les conduites à tenir face à ce phénomène.» Dans le cadre de cette campagne, des sapeurs-pompiers expliquent, à la fois aux parents et aux enfants, l'importance de choisir des systèmes de chauffage de bonne qualité, installés par des professionnels et qui répondent aux normes de sécurité en vigueur, et de ne pas se contenter de bonnes affaires, avec des appareils de chauffage contrefaçons et qui sont souvent défectueux.

## ...un dealer arrêté et des comprimés de psychotropes saisis...

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les éléments de police judiciaires de la 3<sup>e</sup> Sûreté urbaine du chef-lieu de wilaya, lors de leurs rondes coutumières à travers les quartiers dépendant de leur juridiction, ont interpellé un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années ayant un comportement suspect, pour vérification de ses pièces d'identité. Pousant leurs investigations, ces policiers ont trouvé en sa possession 12 comprimés de psychotropes et une arme blanche prohibée. Après son audition par les enquêteurs, ce mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt qui l'a placé sous mandat de dépôt.

## ...un autre jeune arrêté pour tapage

Par ailleurs, les éléments de la 1<sup>e</sup> Sûreté urbaine de la même ville ont arrêté un autre jeune, âgé de 20 ans, un repris de justice en état d'ivresse, pour tapage au centre-ville. Lors de son interpellation, il avait sur lui une arme blanche prohibée. Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt qui l'a écroué.

ALGER

# 30 ans de réclusion criminelle pour un double meurtre

A.Ferrag

Youcef âgé de 44 ans père de trois enfants, est un alcoolique, un drogué et un repris de justice, accusé du double meurtre sur les personnes de sa sœur Soraya âgée de 29 ans, divorcée et mère de deux enfants et de son amant Mourad âgé de 27 ans, est condamné à 30 ans de réclusion criminelle.

En effet ivre ce jour là, il rentre à la maison, des bruit bizarres lui parviennent de la chambre, des bruits qui ne laissent aucun doute sur les moments intimes que se partagent deux êtres. Il ouvre la porte de la chambre, le spectacle qui s'offre à ses yeux lui prouve combien il s'est trompé sur sa sœur. Youcef, animé par une sorte de folie, se dirige vers la cuisine et revient armé d'un couteau, fou de rage, il frappe et il continue de frapper encore et encore, et il ne s'arrête que lorsqu'il constate enfin que les deux corps ont



été vidés de leur sang. Arrêté quelques moments après par les éléments de la police judiciaire, Youcef fut placé en mandat de dépôt pour double meurtre.

L'accusé, comparut une année plus tard, en ce mois de décembre 2014, au tribunal criminel d'Alger, aux box des accusés et reconnut tous les faits retenus contre lui.

Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, a refait lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler encore une fois à l'accusé la gravité de ce double meurtre et requiert

la peine capitale contre Youcef en vertu des articles 254 à 257, 261 et 30 du code pénal.

L'avocat de Youcef insiste sur l'absence de pré-méditation et demande que son client bénéficie de circonstances atténuantes en tentant de minimiser la gravité des faits et l'acte de son mandant. Il déclare dans sa plaidoirie que son mandant était ivre et ne pouvait pas se contrôler.

À la fin des délibérations, Youcef est condamné à 30 ans de réclusion criminelle pour un double meurtre.

## INTEMPIÉRIES À SÉTİF : La Protection civile au secours des automobilistes et des citoyens en détresse

Azzedine Tiouri

Si les fortes chutes de neige ont été salutaires à plus d'un titre pour l'agriculture et la terre en général, sans compter pour l'eau et les barrages, il n'en est pas moins pour les automobilistes et les usagers de la route pour circuler sans anicroches dans les régions, notamment montagneuses et difficiles.

Depuis le début des intempéries, les abondantes chutes de neige, de pluie et les vents violents soufflant dans le nord, comme il était attendu, les éléments des 13 unités de la Protection civile réparties dans l'ensemble de la wilaya de Sétif ont été en état d'alerte maximum, sur le qui vive et n'ont pas chômé pour venir en aide, assurer l'efficacité et la rapidité pour intervenir rapidement et secourir les personnes en détresse ou les automobilistes bloqués sur les routes durant les deux dernières de mardi et mercredi derniers.

Dans certains endroits, la couche de neige a dépassé les 20cm d'épaisseur qui a affecté les citoyens de certaines régions de la wilaya de Sétif.

Leur première intervention a été de collaborer avec les services des travaux publics et des APC afin de dé-



blayer le tronçon de l'autoroute, les routes nationales, de wilaya et communales de l'amoncellement de la neige en mobilisant sur le terrain tous les moyens humains et matériels sous la direction de tous les cadres de la Protection civile de la wilaya de Sétif. Selon le lieutenant Ahmed Lamamra, le chargé de communication de la Protection civile de Sétif, il a été enregistré plus de 2 500 interventions pour secourir des automobilistes, entre voitures de tourisme, autobus et poids lourds. Pour beaucoup, il a fallu leur assurer des abris temporaires proches dans les écoles et les mosquées, parfois même chez beaucoup de particuliers, des citoyens solidaires de la cause des gens en détresse tels ceux des localités de Kherba, Bouhira, Boukahoul, Ain Taïouane de la commune d'Aïn Abessa, Theniet Tin,

Amoucha, Ouricia, Ouled Adouane, Aïn Roua.

Des citoyens de beaucoup de parties de la wilaya ont hébergé spontanément des personnes dans le besoin, parfois même des familles entières, des passagers bloqués par les intempéries sur les routes. La solidarité chez le peuple algérien n'est pas un vain mot, mais une réalité qui se concrétise sur le terrain en cas de nécessité. Des gestes humanitaires à multiplier et à saluer. Le cas de cette famille constituée d'un nouveau-né, de sa mère et de son père bloqués par les intempéries et pris en charge entièrement par une famille en lui assurant l'hébergement complet et le tractage de leur voiture bloquée.

Les agents de la Protection civile ont assuré le transport en urgence de cas graves de malades et de femmes enceintes sur le

point d'accoucher, comme le cas de celle qui a accouché de jumeaux, une fille et un garçon, vers les hôpitaux et les polycliniques comme ce fut le cas pour l'unité d'Amoucha.

Beaucoup de routes ont été coupées à la circulation comme celles de la RN 75 entre Aïn Abessa et Aïn Roua, la RN 14 entre Aïn Arnat et Aïn Abessa. L'unité de Bougââ, dans la région nord montagneuse de la wilaya de Sétif est intervenue au cours de la nuit de mardi à mercredi pour venir en aide à plus de 1 000 automobilistes, tous types de véhicules confondus, restés coincés sur les routes. Lors de ces interventions, il a été enregistré neuf accidents de la route en moins de 24 h, faisant 4 blessés. Trois familles de 10 personnes, ont été secourues après des fuites de gaz à Aïn Oulmène. Plus de 17 SDF ont été recueillis pour être placés dans des centres spécialisés.

Durant cette période hivernale difficile, les services de la Protection civile réitèrent leurs appels pour plus de prudence et de précaution sur les routes, plus de vigilance dans les maisons pour les fuites de gaz et le monoxyde de carbone, de faire plus attention pour les piétons à cause des glissades dues aux verglas et de ne pas hésiter d'appeler les secours en cas de besoin.

SÉTİF

LE WALI AU CALPIRED...

«Les investissements constituent



une priorité...»

A. Tiouri

Au cours de la dernière séance de travail tenue au siège de la wilaya, 50 projets d'investissement dans les domaines de l'agroalimentaire, l'industrie, et services ont été validés et agréés.

Prenant la parole à cette occasion, le wali de Sétif, Mohamed Bouderbali a tenu à rappeler que "l'acte d'investir constitue la priorité des priorités dans la wilaya et qu'il faudrait accorder la plus grande importance à ce créneau". S'adressant aux présidents des Assemblées populaires communales conviés à cette réunion de travail, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya les a exhortés à faciliter la tâche et la démarche aux potentiels investisseurs et industriels et d'éviter toute forme de lenteurs bureaucratiques".

"Facilitez davantage l'investissement, leur a-t-il déclaré, sachant qu'il existe des projets qui génèrent de la richesse et des emplois pour vos régions respectives". Se tournant vers les membres du Calipred, le wali les a instruit afin d'étudier sérieusement les dossiers à leur niveau, avant validation, "pour ne pas rencontrer de problèmes, a-t-il dit, liés particulièrement au foncier", tout en rappelant par ailleurs "que tout investisseur qui retardera ou tergiverserait dans la concrétisation de son projet sera systématiquement écarté".

Il est à rappeler que les projets validés et agréés au cours de cette réunion de travail engendreraient, nous dit-on, près de 4 000 emplois, notamment les plus importants d'entre eux.

L'impact attendu de ces projets sur l'économie nationale, la création de richesses et d'emplois n'est plus à démontrer, tels que les projets concernant la réalisation du complexe de transformateurs, d'interrupteurs et des équipements de distribution électrique, l'unité de fabrication de câbles et autres projets tout aussi importants les uns que les autres.

...SONELGAZ :

**Chasse aux créances : plus de 57 milliards de centimes**

Depuis quelques jours, la direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Sétif, Sonelgaz, a commencé de couper l'alimentation de l'énergie aux clients qui n'avaient pas honoré leurs factures. Cette campagne, souligne le communiqué de la cellule de presse, a été menée contre les clients mauvais payeurs afin de les dissuader de régler leur facture malgré toutes les vaines tentatives. Les pertes subies par l'entreprise concernant ce volet, dont il est très difficile de les récupérer, ajoute le communiqué, s'élèveraient à plus de 57 milliards de centimes.

L'entreprise voudrait à tout prix récupérer ces créances afin d'améliorer ses services pour ses clients. Cette campagne de coupure de l'électricité et du gaz concerne aussi ceux qui s'alimentent d'une manière illégale en piratant les branchements. Concernant ce volet des fraudeurs, l'entreprise Sonelgaz a entrepris des poursuites judiciaires à leur encontre.

## GUÉ DE CONSTANTINE

# 20 ans de prison à l'encontre d'un policier coupable d'homicide de deux jeunes

**Une peine de 20 ans de prison a été prononcée mardi par le tribunal criminel d'Alger, à l'encontre de K. Fatah, agent à la sûreté urbaine de Gué de Constantine pour homicide de deux jeunes, âgés tous deux de 26 ans, et blessure sur un collègue policier qui tentait de l'empêcher de commettre son crime.**

Lors du procès présidé par le juge Tayeb Hilali, il a été démontré que l'accusé (33 ans) était sous l'effet d'un «mélange dangereux de psychotropes qui l'avait mis dans un état hystérique» ce qui l'a conduit à commettre ce crime selon le rapport d'expertise biologique réalisée par la police scientifique.

Les faits remontent, selon l'arrêt de renvoi, au soir du 7 octobre 2009



lorsque l'accusé a sommé, à un barrage à Gué de Constantine, les deux victimes d'arrêter leur véhicule et a demandé au conducteur de l'accompagner au poste où il l'a giflé, obligeant ses collègues à intervenir pour permettre à la victime de régagner sa voiture.

Entre-temps, l'accusé s'était emparé de l'arme collective du poste, une Kalachnikov, et a commencé

à tirer en direction du conducteur et de son compagnon. 41 balles ont été retrouvées dans les corps des deux victimes.

Le chef de brigade a tenté de maîtriser l'accusé qui continuait à tirer, blessant son collègue qui a réussi à lui passer les menottes. Selon le chef de brigade de la sûreté urbaine de Gué de Constantine, l'accusé n'était pas ce jour chargé de dresser des

contraventions routières. Sa mission consistait à surveiller le poste. L'accusé a reconnu lors du procès, son homicide des deux victimes et qu'il était sous l'effet de psychotropes. Les deux victimes qui étaient des amis proches travaillaient ensemble à Bachdja-rah.

Le parquet général avait requis la perpétruité, qualifiant les faits d'extremement graves.

## Police : Nécessité du respect des droits humains et des détenus

L'inspecteur régional Centre de la police, le contrôleur de police Rabhi Mahmoud, a rappelé, lundi à Tipasa, la nécessité du respect des droits humains et des détenus dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, conformément aux lois et à la législation en vigueur.

Procédant à l'inauguration du siège de la sûreté urbaine de Chenoua (Tipasa), ce responsable a rappelé les missions dévolues aux éléments de la police, avant d'appeler les cadres de ce corps à «réfléchir sur le terrain la formation qualitative dont ils ont bénéficié, par un rendement «éfficient avec

pour point de mire la garantie de la sécurité du citoyen et de ses biens».

«Votre présence permanente sur le terrain est à la base de la stratégie de la Direction générale de la Sureté nationale (DGSN) visant l'ancre du sentiment de sécurité chez la population» a-t-il insisté, citant en exemple la couverture assurée par la sûreté urbaine de Chenoua, estimée à un policier pour 31 habitants, en la qualifiant d'«idéale». Intervenant à son tour, le directeur de la Sureté de wilaya, le divisionnaire

Djai Djai Salfim, a appelé les éléments de la police à privilégier le «professionnalisme» dans leur travail, par

un «meilleur accueil des citoyens et une prise en charge de leurs doléances».

L'ouverture de cette nouvelle sûreté urbaine est inscrite au titre de la stratégie de la DGSN visant le renforcement de la couverture sécuritaire à Tipasa, estimée actuellement à un policier pour 260 citoyens, a-t-il ajouté. Il a signalé, à cet égard, la réception prochaine de 24 structures sécuritaires à travers la wilaya, dont des sûretés urbaines, des sièges de Brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) et des structures sociales, qui viendront s'ajouter aux 37 structures déjà opérationnelles dans la région.

## Le développement de la recherche exige la qualité pour placer l'Algérie à un bon niveau de compétitivité

L'objectif du projet de schéma de développement de la recherche scientifique pour le quinquennat 2015-2019 est de faire réaliser un «bond qualitatif» à la recherche scientifique en Algérie pour la placer à un bon niveau de compétitivité internationale, a affirmé lundi à Annaba le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique.

Présidant les travaux de la 2ème session ordinaire du comité sectoriel permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, organisée à l'université Badji-Mokhtar, M. Abdelhafid Aourag a es-

timé que la recherche en Algérie qui a «dépassé le stade de la constitution d'une base durable (à), doit aujourd'hui fournir un produit scientifique de qualité, conforme aux normes d'évaluation internationales».

M. Aourag a considéré qu'il est nécessaire, pour cela, de corriger le processus de la recherche scientifique et d'investir dans les pôles d'excellence qui placeront l'Algérie à un bon niveau de compétitivité internationale, notamment dans les filières technologiques.

Il a également insisté sur la mobilisation des

compétences scientifiques nationales pour prendre en charge les préoccupations des secteurs économique et social.

L'intervenant lors de cette rencontre a également mis l'accent sur le respect des normes exigées par les revues scientifiques de référence mondiale et plaidé pour l'encouragement de la création de nouvelles revues satisfaisant aux normes universelles exigées pour y publier les résultats des recherches scientifiques.

Les travaux de cette session de deux jours qui réunissent les recteurs de plusieurs universités du pays et des

cadres centraux, ainsi que des chercheurs, seront consacrés à l'enrichissement du projet de schéma de développement de la recherche scientifique pour le prochain quinquennat et à l'évaluation de la gestion des laboratoires de recherche.

La rencontre, organisée conjointement par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique et le Comité sectoriel permanent, examinera également le nouveau barème d'évaluation des activités de recherche scientifique et les demandes de création de nouveaux laboratoires de recherche.

## ALGER

## Une conférence pour examiner la problématique de l'hygiène publique

Une conférence de wilaya sur l'hygiène publique aura lieu le 14 décembre prochain à Alger à l'initiative d'une commission de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a-t-on appris mardi auprès de cette commission.

Les travaux de cette conférence se dérouleront à la salle de l'ex-Comité populaire de la ville d'Alger (CPVA), sous le slogan «la propreté de l'environnement est de la responsabilité de tous», précise la même source.

«Cette conférence réunira les parties impliquées dans la gestion de la collecte des déchets ménagers à Alger. Nous allons examiner l'état des lieux et nous veillerons à ce que les recommandations qui en découlent seront appliquées sur le terrain», a expliqué à l'APS la présidente de la commission santé, propreté et protection de l'environnement de l'APW, Houria Oulebsir.

S'agissant du programme, ce rendez-vous sera notamment l'occasion de faire le bilan d'activités de l'établissement de wilaya «Extranet», chargé de la collecte des déchets ménagers dans les 29 communes de la banlieue algéroise, selon Mme Oulebsir.

Alors que l'entreprise de wilaya Netcom intervient depuis des années dans les 28 communes du centre-ville d'Alger, Extranet n'a officiellement commencé ses activités que le 1er janvier 2013, remplaçant les services d'hygiène communautaire dans la collecte des déchets urbains.

Pour Mme Oulebsir, des recommandations seront faites lors de cette rencontre concernant les horaires de dépôts des déchets ménagers sur la voie publique et au sujet de l'utilisation d'un nouveau matériel de collecte dans les quartiers qui nécessite un savoir-faire chez les agents chargés de cette mission.

«Un nouveau matériel, constitué de gros bacs métalliques à tractation mécanique, est mis à la disposition de la population.

«Au centre-ville, on a constaté que ces bacs sont souvent renversés ou mis de côté pour éviter leur utilisation parce que les agents de Netcom ne maîtrisent pas leur fonctionnement. Il faut corriger cela», a-t-elle dit.

Dans les quartiers de la commune d'Alger centre, plusieurs bacs de ce type ont été renversés et isolés des niches à ordures vraisemblablement pour éviter leur utilisation, a-t-on constaté.

La présidente de la commission, qui avait assisté lundi soir au palais des Expositions des Pins maritimes, à l'inauguration du premier salon professionnel de la ville d'Alger, a affiché un vif intérêt aux nouvelles techniques exposées en matière de gestion des déchets.

Ce salon qui se déroulera jusqu'au 11 décembre, a enregistré la participation de 150 entreprises spécialisées dans le mobilier urbain, la gestion des déchets ménagers et la réhabilitation du cadre bâti.

Pour une meilleure gestion de la collecte des déchets ménagers, un opérateur privé a proposé d'adopter un système intégré à base d'une puce installée dans les bacs à ordures, tandis qu'un autre a vulgarisé l'idée de développer les métiers de l'économie verte à travers la récupération des déchets recyclables grâce à un système de déchetteries démontables. La gestion des déchets ménagers dans la capitale constitue toujours un «casse tête» pour les autorités de la wilaya.

APS

## HISTOIRE

**Il n'y a pas de mots pour dire le patriotisme et l'esprit de sacrifice de Zighoud Youcef**

Intervenant à l'ouverture du 9ème colloque international sur l'histoire de la Révolution, organisé à Skikda, le moudjahid Amar Benoada a estimé qu'"il n'y a pas de mots pour dire le patriotisme et l'esprit de sacrifice du chahid Zighoud Youcef". Au cours de cette rencontre consacrée, cette année, à "Zighoud Youcef et la lutte de libération nationale", M. Benoada a souligné que ce martyr se distinguait par des "qualités rares".

Il était "éveillé, intelligent, doté d'une bonne expérience militaire, le tout allié à une bonté qui lui valait l'estime de tous les djounouds", a affirmé ce moudjahid. Amar Benoada, très ému lors de sa prise de parole, a évoqué sa première rencontre avec Zighoud Youcef, en 1948, au cours d'une séance d'entraînement sur les explosifs au domicile de Mostefa Benboulaïd, en présence de Larbi Ben M'hidi, Mohamed Bouafia, Didouche Mourad et Aissa Boukermka. Le moudjahid, se souvenant que le courant était "passé naturellement", a ajouté avoir revu Zighoud une deuxième fois, en 1950, dans la prison d'Annaba d'où ils devaient s'évader tous deux pour se réfugier dans les Aurès, avec d'autres clandestins, jusqu'au déclenchement de la Révolution. M. Benoada devait ensuite évoquer la réunion historique des "22", période durant laquelle Zighoud Youcef souffrait d'un ulcère qui nécessitait de lui trouver des médicaments et de le soigner dans les conditions difficiles de la clandestinité. Les ennuis de santé de Zighoud Youcef (il souffrait aussi d'une affection à l'œil droit) ne l'avaient nullement détourné de son activisme militant inlassable, a souligné le même témoin. Lors de la réunion des "22", la position de Zighoud Youcef était des plus fermes : il s'est clairement rangé du côté de la souveraineté du peuple et appelé au rejet de l'asservissement, selon son compagnon d'armes qui a affirmé que le chahid s'était prononcé pour une direction de la Révolution "collégiale". Zighoud aura ensuite à prendre seul une décision qui marquera profondément l'histoire de la Révolution algérienne.

Il avait en effet réussi l'exploit "aussi inattendu qu'extraordinaire", de desserrer l'étau qui menaçait d'étouffer l'armée de libération nationale et les combattants héroïques de l'Aurès, en décidant du soulèvement du 20 août 1955, accompli en plein jour, à midi pile, dans plusieurs points de la wilaya II historique\*. Le colonel Benoada qui évoqua "la portée maghrebine et internationale de l'insurrection du 20 août 1955", a considéré que cet événement "marquait le début de l'indépendance de l'Algérie". L'image la plus connue du colonel Zighoud Youcef la représente, pour la postérité, coiffé d'un chapeau de brousse. Il s'agissait, a expliqué Amar Benoada, du chapeau d'un pionnier qui fut bien traité par les maquisards de l'ALN. Mort dans un accrochage à El Hamri, dans la commune de Sidi Mezghiche (Skikda), le chahid Zighoud Youcef était, dans sa famille, exemplaire par son affection et l'amour qu'il portait aux siens. Il tomba d'ailleurs au champ d'honneur alors qu'il était en route pour aller voir sa fille unique Chama, alors âgée de huit ans. Cette dernière, présente dans la salle, s'est dite "fière d'être la fille de celui qui s'est sacrifié pour que vive l'Algérie indépendante". Chama a été honorée par le colonel Benoada au cours de cette rencontre, en présence de M. Ali Kouadria, recteur de l'université du 20 août 1955. Le colloque prévu pour deux jours, prévoit plusieurs communications d'universitaires d'Algérie, de France, d'Angleterre et de Tunisie. Les communications porteront notamment sur la planification et l'impact du soulèvement du 20 août 1955, le congrès de la Soummam, le tout illustré par des témoignages des compagnons d'armes.

## INTEMPOURÉES À BORDJ BOU ARRÉRIDJ : Plusieurs routes coupées à la circulation

**Plusieurs routes sont toujours coupées à la circulation automobile dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, en raison des intempéries, a-t-on appris de sources locales.**

**Mouad B.**

Au Nord de la wilaya, le CW 43 reliant Theniet Nasser à Djaafré et El Mein a été coupé, suite à l'amoncellement de la neige. La circulation a également été bloquée sur le CW44 reliant Ouled Dahman à Djaafré, à cause des fortes chutes de neige. La RN76 reliant Zemmoura à Guenzet (Sétif) est impraticable depuis

jeudi soir à cause des fortes neiges.

La RN106, reliant Theniet Nasser à Ighil Ali (Béjaïa) est aussi bloquée dans la matinée à cause de l'épaisseur de la neige.

Le flanc sud-est, et plus précisément le CW42s, reliant Ghafassia à Taguelid est pratiquement fermé à la circulation à cause des fortes chutes de neige.

Le côté sud-ouest, à Bendaouad, selon des habitants, le chef-lieu de la



## CHUTES DE NEIGE : Routes coupées et villages isolés à Sétif

La neige tombée en abondance ces dernières 24 h sur la wilaya de Sétif a provoqué la fermeture de nombreux axes routiers, y compris des routes nationales, conduisant à l'isolement de plusieurs hameaux et villages, notamment en zones montagneuses, a appris l'APS mercredi auprès de la Gendarmerie nationale.

La même source a signalé la fermeture, depuis la nuit dernière, de la RN 75 (Sétif-Béjaïa par Ain Roua) au ni-

veau du lieu-dit Takouka, situé à moins de 10 km de Sétif, au pied du mont Mghress, et de la RN 9 (Sétif-Béjaïa par Kherrata) à hauteur de la localité de Theniet Et-tine.

Les services de la Gendarmerie nationale ont également fait état de l'obstruction, pour cause de chutes de neige, de la RN 74 (Ain Roua-Tibouamchine) au niveau du hameau de Fellaka.

Plusieurs autres routes nationales ont également été

coupées dans la nuit de mardi dernier, en particulier dans les zones montagneuses, avant d'être rouvertes dans la matinée de mercredi, au moyen de l'intervention d'engins de déneigement.

C'est notamment le cas des RN 77 (El Eulma-Mila), (El Ouricia-Ouled Adouane) ainsi que l'axe reliant les villes de Sétif et de Bordj Bou Arréridj via Guenzet.

Selon la Gendarmerie nationale, tout le réseau secondaire desservant le nord de la

wilaya de Sétif reste difficilement praticable et requiert la plus grande prudence de la part des automobilistes.

Tout le matériel de déneigement disponible, mis en alerte dès la diffusion du bulletin météorologique spécial (BMS) qui avait annoncé ce mauvais temps, est à pied d'œuvre depuis la nuit dernière pour dégager les routes et assurer les déplacements et l'approvisionnement des populations.

## BLIDA :

## Mesures préventives pour garantir les besoins en gaz butane

De nombreuses mesures préventives ont été prises par les services de la wilaya de Blida en perspective d'une hausse de la demande sur le gaz butane, en ces jours d'hiver, caractérisés par un froid glacial, a indiqué mardi le directeur local de l'Energie et des mines.

Une rencontre a réuni dernièrement les entreprises de l'ex-Sonelgaz et Naftal au niveau de la wilaya, en vue de garantir une bonne disponibilité en bonbonnes de gaz butane, particulièrement au niveau des zones montagneuses, qui pourraient subir un isolement du fait de la chutes des neiges», a précisé à l'APS, Bibi Moussa.

Il a signalé, dans ses sens, le relèvement de la capacité du centre d'enfûture de Beni Ta-

mou de Naftal, à 17 000 bonbonnes de gaz/j, avec possibilité d'atteinte de 28 000 unités/j, en cas de nécessité.

Des citermes mobiles de gaz ont été, en outre, mises en place, sur instruction du wali, dans le but d'approvisionner les particuliers qui le désirent, a-t-il signalé.

Par ailleurs, 7 aires de stockage de bonbonnes de gaz butane ont été créées au niveau des localités montagneuses non encore raccordées au réseau public de gaz naturel. Dotées d'une capacité de stockage de 200 à 400 bonbonnes de gaz, ces aires sont situées dans les communes de Djebabra, Souhane, Chréa, Chebli, Hammam Melouane, Oued Djer et Ain Romana.

## Lancement aujourd'hui d'une campagne de reboisement à partir de la wilaya de Ghardaïa

Une campagne de reboisement sous le slogan «plantons ensemble un arbre pour chaque algérien» sera lancée le 11 décembre à partir de la wilaya de Ghardaïa à l'initiative de l'Organisation nationale de protection de l'environnement et d'échange touristique.

Organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la campagne vise à renforcer la cohésion entre les citoyens au service du volontariat»

et à «inculquer aux jeunes la culture environnementale».

Il s'agit de parvenir à la plantation de plus de 39 millions d'arbres en l'espace de 17 mois, tout en veillant à faire économiser au Trésor public plus de cinq (5) milliards de dinars qui pourront profiter à d'autres projets, a indiqué l'organisation dans un communiqué.

L'opération qui concerne les différentes régions du pays vise également à renouveler le cou-

vert végétal à l'intérieur des villes, à prévenir les glissements de terrain et à lutter contre la désertification. Une exposition sur l'environnement sera lancée concurremment. Elle sera consacrée à la sécurité routière, aux gestes de premiers secours, à la lutte contre la toxicomanie et le tabagisme et au rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la protection de l'environnement et face aux catastrophes naturelles, a précisé la même source.

## Décès du moudjahid Bekhouche Boudjemaa

Le moudjahid et officier de l'Armée de libération nationale (ALN), Bekhouche Boudjemaa est décédé lundi à Annaba à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie, a annoncé mardi le ministère des Moudjahidine. Né le 28 novembre 1930 dans la wilaya d'El-Tarf, le défunt fut un militant de la première heure au sein de l'ALN qu'il rejoignit en 1955. Faisant preuve de bravoure et de compétences, Bekhouche Boudjemaa a gravi les grades militaires et pris part à plusieurs batailles contre l'occupant français.

Il fut un des artisans de la guerre de libération à la base Est dans la région d'El-Tarf. Après l'indépendance, le moudjahid poursuivit son activité au sein de l'Armée nationale populaire (ANP) puis devint, à la retraite, membre du conseil national de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM). Ses grandes qualités et sa discipline au cours de son parcours professionnel tant à l'ALN qu'à l'ANP, lui ont valu le respect et la considération de tous.

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni présente, «en cette douloureuse circonstance ses sincères condoléances et exprime sa compassion à la famille et compagnons d'arme du défunt, priant Dieu Tout Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste paradis».



## ALLEMAGNE-RÉFUGIÉS Demandeurs d'asile: 19.000 opposants et contre-manifestants à Dresde

Quelque 10.000 personnes ont défilé lundi soir à Dresde (sud de l'Allemagne) en réclamant un durcissement du droit d'asile, face à 9.000 contre-manifestants, a rapporté l'agence allemande DPA.

Alors que le nombre de demandeurs d'asile devrait atteindre un record cette année en Allemagne, les «Européens patriotes contre l'islamisation du pays» (Pegida) tentent depuis quelques semaines d'organiser à travers l'Allemagne des «Mafif du lundi» comme celles qui, il y a 25 ans dans l'ex-RDA, ont fait trembler le Mur de Berlin.

Ce lundi seule celle de Dresde semblait avoir eu du succès. A Düsseldorf (ouest), seules 400 personnes sont descendues dans la rue alors que 2.000 étaient annoncées, selon DPA. Les contre-manifestants étaient trois fois plus nombreux.

A Dresden, 1.200 policiers avaient été mobilisés.

Les manifestations se sont déroulées sans incidents, seuls trois manifestants anti-demandeurs d'asile ont été brièvement interpellés pour avoir lancé des pétards.

## MALAISIE-VIOLENCE Un pétrolier pillé par des pirates dans les eaux malaises, 1 membre d'équipage tué



Un pétrolier a été pillé par un groupe d'hommes armés dans la mer au large de Pulau Aur, l'Etat de Johor dans le sud de la Malaisie, et un membre d'équipe vietnamien a été abattu, a rapporté lundi l'agence de presse étatique malaisienne Bernama.

Le pétrolier avec 16 membres d'équipage à bord a été pillé par des pirates, a indiqué Bernama, ajoutant qu'il s'agissait de la première fatalité du genre dans les eaux malaises ces deux dernières années.

L'incident s'est produit vers 05h30 (heure locale) alors que le bateau se rendait de Singapour au Vietnam, selon l'agence.

## EBOLA

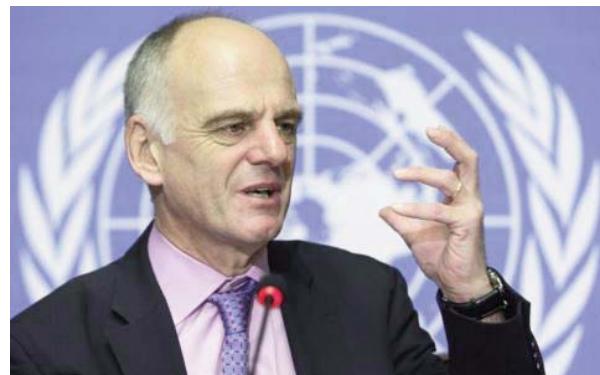
### Un émissaire de l'ONU appelle à plus d'efforts pour lutter contre l'épidémie...

Un émissaire de l'ONU a déclaré mardi que plus de personnel étranger, de centres de traitement et des lits sont nécessaires dans les zones touchées par le virus Ebola, en particulier dans la partie ouest de la Sierra Leone et dans le nord de la Guinée.

L'Envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Ebola, David Nabarro, a déclaré lors d'une conférence de presse que le gouvernement a besoin de davantage de personnel étranger, d'unités de traitement et des centres de rétention.

«Nous n'avons pas encore le nombre complet des centres de traitement et des lieux opérationnels où les gens qui sont malades peuvent être tenus à l'écart des autres. Pour cette raison nous nous attendons à une arrivée massive de plusieurs centaines de lits au cours des prochaines semaines», a-t-il précisé.

Il a déclaré que le nombre de nou-



veaux cas enregistrés par jour baissaient assez rapidement dans certaines parties de la région, notamment au Libéria, hors de Monrovia, ainsi que dans la partie est de la Sierra Leone.

Toutefois, il a souligné que l'épidémie était toujours forte dans l'ouest de la

Sierra Leone et la partie nord de la Guinée.

En outre, il a souligné l'importance pour la communauté internationale de rester vigilante parce que le virus mortel pourrait se propager vers d'autres pays.

### ...la Guinée-Bissau rouvre ses frontières fermées avec la Guinée

La Guinée-Bissau a officiellement rouvert mardi ses frontières avec la Guinée, fermées le 12 août à cause de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

«Au nom du gouvernement de Guinée-Bissau, je déclare l'ouverture de la frontière avec la Guinée», a déclaré le Premier ministre Domingos Simao Pereira lors d'une réunion du Parlement à Bissau.

«Cela entre dans le cadre du respect des décisions prises lors du sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) à Accra», en novem-



bre, a-t-il précisé.

Des dizaines de camions chargés de marchandises, dont des denrées et des médicaments, et des véhicules de transport de passagers sont arrivés mardi à Gabú, une localité bissau-guinéenne située près de la frontière est avec la Guinée, en provenance de ce pays.

La Guinée-Bissau n'a recensé aucun cas d'Ebola au cours de l'épidémie qui a fait depuis un an 6.331 décès selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé, à plus de 99% en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

## PAKISTAN

### Nouvelle attaque meurtrière contre la campagne de vaccination antipolio

Des hommes armés ont abattu mardi un vaccinateur antipolio dans une région du centre du Pakistan, a indiqué la police.

Les assaillants ont ouvert le feu sur Muhammad Sarfaraz, un enseignant de 40 ans qui vaccinait des enfants contre la poliomélique à Faisalabad, ville industrielle plantée dans le cœur de la province centrale du Pendjab, a déclaré un haut responsable de la police locale, Ali Waheed. «Ils ont tiré six balles et il est mort sur le coup», a déclaré ce responsable, alors qu'un cadre des services de santé a

confirmé que la victime était bien un vaccinateur antipolio.

Ce nouveau meurtre porte à au moins 67 le nombre de travailleurs antipolio tués au cours des deux dernières années au Pakistan.

Le Pakistan est le pays le plus touché et premier exportateur de cette maladie qui entraîne la paralysie. Depuis le début de l'année, au moins 268 cas de poliomélique y ont été diagnostiqués, soit 85% des cas recensés cette année à travers le monde.



## CLIMAT-ONU

### «Il y a encore une chance» de tenir le cap de 2°C

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a estimé mardi à Lima qu'il y avait «encore une chance» de limiter le réchauffement de la planète sous le seuil de 2°C.

«Il y a encore une chance de rester sous le seuil des 2°C (...) mais la possibilité d'agir se réduit», a-t-il déclaré à l'ouverture des négociations internationales sur la lutte contre le changement climatique au niveau ministériel, estimant que «tous les pays (devaient) faire partie

de la solution». «Je porte un message d'espérance et d'urgence», a encore dit Ban Ki-moon.

«Les gouvernements répondent (à l'urgence climatique) d'une manière inédite», a-t-il estimé, en citant le récent accord sur les émissions de gaz à effet de serre entre les USA et la Chine, les engagements de l'Union européenne jusqu'en 2030 ou encore le plan annoncé il y a quelques jours par l'Allemagne pour se détourner du charbon, l'énergie la plus

polluante. Toutefois, a-t-il poursuivi, «je suis très préoccupé par le fait que notre action collective n'est pas à la hauteur de nos responsabilités à tous».

«Nous devons ici à Lima parvenir à (...) un projet de texte bien structuré et cohérent en vue de l'accord de 2015», a souhaité le secrétaire général de l'ONU, qui avait organisé fin septembre à New York un sommet des chefs d'Etat consacré au climat.

APS

# Les adolescentes de la liberté

Par Amar Belkhodja (\*)

On ne doit oublier de rendre hommages à toutes ces dames, autrefois jeunes filles, qui ont accepté de mener le combat anticolonialiste aux côtés de leurs frères, les hommes. Paysannes, citadiennes, lycéennes, étudiantes, mères de familles d'origines sociales diverses, les femmes algériennes n'ont pas raté le grand rendez-vous de l'histoire, le rendez-vous d'un Novembre aux bouleversements multiples.



A Tiaret, on aurait pensé que les jeunes filles de la localité n'attendaient que l'appel de Novembre pour rejoindre les maquis embrasés. Dans la ville du G'zoul et des escales, elles furent nombreuses toutes ces jeunes filles qui avaient combattu dans les rangs de LALN ou milité activement dans les réseaux urbains FLN. Les années 1956 et 1957 seront décisives pour plusieurs jeunes filles de la cité. A peine adolescentes, elles n'hésitent pas un seul instant à s'intégrer dans les premières unités de l'ALN. Elles ont pour noms Feghouli Nafissa, Feghouli Halima, Mokhtari Mériem dite Thaourya, Naïmi Fatima, Aït-Amrane Yamina, Challag Mimouna, Hamdani Malika, Benamra Fatima, Belalâ Zohra, Belahrache Embarka, Hamyani Fatima, Hamadi Zaouia, Benomrane Fatima.

NOMBREUSES aussi étaient celles qui militèrent dans les cellules FLN de la ville. Le réseau féminin organisé par le chahid Hamdani Adda, rendait d'énormes services à la lutte armée. Il comprenait Hachemi Fatima-Zohra, Nourri Safia, Feghouli Kheira, Feghouli Ouda, Châbane Fatima, Kalil Fatma, Souidi Melouka, Boukhsor Saâdia, Lucette Damardji, Moussa Fatima, Benahmed Ouda, Zouar Rahma, Mme Bouaziz....

La plupart de ces jeunes filles avaient à peine vingt ans. Elles venaient à peine d'entamer ce bel et irremplaçable âge qu'est l'adolescence. Elles abandonnèrent leurs études secondaires pour répondre à un appel. Celui de la liberté. Aït Amrane Yamina avait juste 16 ans quand elle regagna le maquis en juillet 1957. Elle n'aura pas 20 ans quand elle meurt les armes à la main en Avril 1959 dans l'Ouarzane.

Naïmi Fatima, née en 1939, infirmière de profession, a rejoint ses frères dans le combat libératrice en 1959. En 1960 Fatima périt héroïquement. Arrêtée, elle tue un officier de l'armée française avant d'être criblée de balles. Le corps de Naïmi Fatima fut réinhumé le 8 Mars 1967 dans la région de Ain

Kermès. Elle repose aujourd'hui dans le carré des martyrs au cimetière de chouhadha de Tiaret.

Hamdani Malika, née le 8 Mai 1942 meurt le 16 Décembre 1961 alors qu'elle servait dans les rangs de l'ALN. Elle n'avait que 19 ans quand elle a offert sa vie pour le triomphe de la liberté. Mokhtari Fatima dite Thaourya, n'avait elle aussi que 17 ans quand elle deviendra dans la zone VI (wilaya V) l'une des principales assistantes du docteur Youcef Damardji, docteur et combattant infatigable.

Nous n'omettons pas de rendre hommage à Marie-Claire Boyet, fauchée par les balles des soldats français dans sa ferme à Tagdempt. Elle avait choisi, sans hésiter, de servir la cause des algériens, convaincue que sa patrie était l'Algérie. Enfin Challag Mimouna dite Souad devient fidaya à 16 ans avant de rejoindre les maquis en 1957. Nous suivons dans la mémoire de cette Hadja qui vient tout juste de franchir la cinquantaine.

Qui ? à Tiaret, surtout les enfants de sa génération, ne connaît pas Mimouna Bent Challag. Fille de Tiaret, mais fille de Drog Edhalma – veïl escaler de la cité qui relie deux principales rues : Emir Abdellah (ex – rue Bugeaud) et la Victoire (ex – rue Cambon) – Mimouna est née dans ce quartier arabe le 11 Février 1940. Sa famille comptera 14 personnes (5 garçons et 9 filles).

Comme la grande majorité des Algériens, les Challag vivent modestement mais dignement. Mimouna grandira dans un esprit de fraternité et de camaraderie avec tous les garçons de Drog Edhalma et des quartiers limitrophes. Elle n'aimait pas la tyrannie, l'injustice. Elle prenait la défense des plus petits et clouait le bec à tous les farfars du quartier. Sociable, Mimouna est une fille d'honneur et d'affection. Elle aime passionnément sa ville natale malgré sa longue adoption par la ville de Sidi Abderrahmane Ethaâlib qui avait autrefois conquise le cœur.

Elle inspira le luth d'Ali Maâchi qui l'ajoliment chantée dans «Angam El Djazaïr».

de verve, de vigueur et de témérité. Elle jouit de cette réputation dans toute la cité.

Belarbi Mustapha, membre d'une cellule FLN du réseau urbain testera le courage de Mimouna par deux fois. Il l'a fait à l'épreuve en lui confiant l'acheminement d'une « bombe » chez un autre militant de la cause nationale. Deux fois de suite, elle accomplit cette mission avec un courage exemplaire. Mais en réalité, nous révèle Mustapha, les paquets qu'elle transporta ne contenaient point de bombe. C'était tout simplement pour mettre sa discréption et son courage à l'épreuve. Depuis, la belle et gracieuse adolescente fut intégrée dans une cellule urbaine FLN qui lui conféra plusieurs autres missions jusqu'au moment où elle fera partie d'un groupe de jeune fidayine. Ils préparaient alors l'exécution d'un fonctionnaire de la police coloniale. Il était fort difficile de tromper la vigilance du policier. Un plan fut élaboré pour l'attirer loin de la ville. Mimouna devait lui tendre l'appât en feignant de le courtiser.

Coquette, la charmante Mimouna, passait régulièrement devant le commissariat de police et ne tarda pas à se faire remarquer par l'agent de la PRG qui l'accosta plusieurs fois et qui acceptera un jour à l'accompagner dans les bois limnophiles de la cité. La veille du rendez-vous, Barki Laid et Rahim Benâissa sont au courant de l'heure du rendez-vous «galant». L'attentat eut lieu le 7 Décembre 1957 à 16 heures. L'homme est laissé pour mort.

Mimouna enfilera aussi l'uniforme de l'ALN. Dans les milieux algériens on parlera avec fierté de l'exploit de Bent Challag et ses compagnons. Plusieurs jeunes Tiaretis rejoindront le maquis si bien que plus tard, Yamouni Benâissa, maquisard, proclamera lors de son interrogatoire : «Quand nous avons appris que Mimouna avait rejoint les rangs de l'ALN. Il était fort indigne pour nous, garçons de la cité de ne pas suivre son exemple».

À Tiaret, la police française est sur les dents. Les investigations vont bon train pour identifier les agresseurs.

En 1962, l'Algérie est victorieuse. Mimouna retrouve sa famille. Aujourd'hui, Mimouna est toujours aussi expansive, aussi attentionnée, pétillante de chaleur humaine et d'affection. Elle aime passionnément sa ville natale malgré sa longue adoption par la ville de Sidi Abderrahmane Ethaâlib qui avait autrefois conquise le cœur.

et inspiré le luth d'Ali Maâchi qui l'ajoliment chantée dans «Angam El Djazaïr».

A.B.  
(\*) Journaliste-Auteur

**AIN TEMOUCHENT**  
**Célébration du 54ème anniversaire des manifestations du 9 décembre 1960**



La wilaya d'Aïn Témouchent a été créée, mardi, le 54<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 9 décembre 1960, qui ont scellé définitivement la revendication d'indépendance du pays,

née par le Général de Gaulle. «Ce dernier a été empêché de tenir son discours au niveau de cette même place», a rappelé Mohamed Bouakka.

Après la présentation de chants patriotiques entonnés par des élèves de la ville, la délégation officielle a procédé à la distribution de diplômes et cadeaux à l'intention de Gardes communaux admis à la retraite. Le programme de célébration s'est poursuivi avec la baptisation aux noms de martyrs de la Révolution des maires de l'artisanat et de l'environnement d'Aïn Témouchent.

Enfin, la délégation officielle a assisté au forum organisé par le quotidien national «Echâab» à l'occasion de la commémoration du double anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 et de la création de ce quotidien de laquelle les habitants d'Aïn Témouchent ont dit tout haut «Non à l'Algérie française».

**Unifier le front interne en s'inspirant des manifestations du 11 décembre**

Les participants à une conférence ont souligné lundi à Alger l'importance de s'inspirer des manifestations du 11 décembre 1960,

vrement de sa souveraineté nationale».

Le peuple algérien a grandement besoin aujourd'hui de s'inspirer de la détermination et du patriotisme de la génération de la révolution, pour faire face aux défis internationaux.

Le Directeur du musée national du Moudjahid, Mustapha Bitam, a appelé dans son intervention à renforcer la solidarité nationale et de s'inspirer des manifestations du 11 décembre 1960

qui ont démontré l'unité du peuple algérien et son attachement au recouvrement de sa souveraineté nationale.

populaire (ANP), héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans ses efforts de protection des frontières nationales, à l'instar de la génération de la révolution».

Pour leur part, les moudjahidine Lakhdar Bourgaa, Abdelmalek Mahiouz et Zhour Ouñici, ont apporté leurs témoignages sur les manifestations du 11 Décembre 1960, estimant qu'elles constituent «une étape décisive dans l'histoire de l'Algérie».

APS

# DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE ON COMMENCE DÈS 4 MOIS

*Fruits, légumes, viande, poisson, œufs, céréales... votre bébé va goûter de tout avant l'âge de 6 mois. Eclairage sur les principes de la diversification bien menée, pour sa santé et son plaisir.*

## Pourquoi diversifier dès 4 mois ?

Aujourd'hui, on recommande de diversifier l'alimentation du nourrisson entre 4 et 6 mois, surtout en cas de terrain allergique. Toutes les études ont démontré, sans exception, le bénéfice de cette mesure. Elles ont permis de cerner une fenêtre de tir idéale. « Avant quatre mois, le système digestif et immunitaire n'est pas prêt, et après 6 mois, l'organisme tolère moins bien la diversification », explique le professeur Tounian. L'essentiel est d'introduire le plus possible d'aliments entre quatre et six mois, parmi ceux recommandés.

## L'OMS préconise pourtant le lait jusqu'à 6 mois. Pourquoi ?

« Les recommandations de l'OMS ciblent essentiellement les pays du tiers-monde où le problème n'est pas tant la prévention des allergies qu'un apport nutritionnel suffisant et de qualité », précise le Pr Tounian, chef du service nutrition pédiatrique à l'hôpital Armand-Trousseau (Paris). Dans ce cadre, le lait maternel reste le meilleur aliment jusqu'à 6 mois et au-delà. En France, la problématique est tout autre. Si le lait maternel est également recommandé les six premiers mois de la vie, pour ses qualités nutritives et ses bénéfices pour le système immunitaire, « on doit proposer d'autres aliments en petite quantité avant six mois, sans craindre de carences, d'infections ou d'intolérance », ajoute le professeur.

## Ce n'est pas un peu tôt pour commencer la cuillère ?

Il ne s'agit pas de remplacer le lait par un nouvel aliment. Vers 4 ou 5 mois, la grande majorité des enfants prennent le biberon. Il est alors facile de mélanger au lait une cuillère à café de compote ou de potage les premières fois, puis d'augmenter progressivement les doses au fil des semaines. Pour les enfants nourris au sein, reste la cuillère. Certains n'en voudront pas tout de suite, et il faut être patient. « Il s'agit surtout de faire goûter des aliments à l'enfant avant six mois », explique notre spécialiste.

## Il faut quand même attendre 1 an pour le blanc d'œuf ?

Jusqu'à récemment, on donnait d'abord du jaune d'œuf vers 6 mois, et le blanc, vers 1 an. Rien n'a prouvé l'intérêt de cette mesure et on peut proposer le blanc et le jaune dès 5 mois, toujours cuits, sous forme d'œuf dur écrasé ou d'une crème dessert à base d'œuf. Attention, l'œuf cru est plus al-



lergisant : on attend donc d'avoir introduit l'œuf cuit pour faire goûter une mousse au chocolat à base d'œufs crus.

## Faut-il introduire d'abord les légumes pour ne pas habituer l'enfant trop tôt au sucre ?

Pas de souci : commencer par mettre de la compote dans son lait ne va pas le détourner de son biberon enrichi au potage, quelques jours plus tard. En revanche, il est vrai que l'enfant prend le pli des habitudes familiales. Si vous ajoutez systématiquement du sucre dans son petit-suisse, il boudera probablement les laitages nature. L'inverse est aussi vrai. « Mais qu'importe, un peu de sucre ne va pas lui nuire et trop de parents sont inquiets pour le poids de leur enfant, rassure le professeur Tounian. Cela perturbe le rapport de toute la famille à la nourriture ». Donc, on détresse.

## Quelles précautions prendre avec les principaux allergènes ?

L'œuf, l'arachide, le poisson, les fruits exotiques et les fruits à coque (noix, noisettes, amande) sont en effet connus

pour être responsables d'allergies. « Par prudence et pour mieux identifier un allergène, il faut les introduire seuls, sans les mélanger à d'autres ingrédients, et attendre quelques jours avant de proposer un nouvel aliment », explique le Pr Tounian. En cas de prédisposition familiale à la maladie coeliaque (intolérance digestive au gluten), il est très important d'introduire les produits à base de blé entre 4 et 7 mois (céréales infantiles en petite quantité selon l'âge dans le lait ou la compote par exemple). Pas après ! Cela permet de diviser par 4 le risque de maladie de coeliaque. « Une mesure protectrice dont tous les enfants doivent bénéficier », ajoute le Dr Château-Waquet, allergologue.

## On peut mélanger plusieurs ingrédients au début ?

En dehors des principaux allergènes qu'il faut introduire séparément, aucun risque de combiner les aliments entre eux. L'idéal est donc d'alterner des recettes à base de mono-ingrédient, de façon à ce que l'enfant puisse bien en identifier les goûts séparément, et des recettes plus gourmandes pour éviter la monotonie.

## LES ÉTAPES À SUIVRE

**Désormais, les pédiatres conseillent d'introduire de nouveaux aliments dès 4 mois. La diversification alimentaire de bébé va donc se faire progressivement entre 4 et 6 mois. Zoom sur les étapes à suivre.**

### Fruits et légumes : dès 4 mois

Pour ses premiers légumes et premiers fruits, préférez les produits frais. Mais les aliments surgelés ne posent pas de problème. La cuisson à la vapeur permet de garder tous les bienfaits et les saveurs. Et inutile de rajouter des matières grasses ou du sel.

**Le conseil :** bien cuits dans un premier temps afin de faciliter la digestion.

### Poisson, œufs et viande : entre 4 et 6 mois

Diverses études ont montré que la consommation de poisson avant 6 mois réduit le risque d'asthme persistant ou de rhinite allergique. En outre, les enfants qui ont mangé de l'œuf cuit (dur ou à la coque) entre 4 et 6 mois risquent moins d'y être allergiques que ceux qui l'ont découvert à 10 mois ou plus.

**Le conseil :** hachés finement au départ.



### Laitages : entre 4 et 6 mois

On commence avec les petits-suisses et les yaourts (classiques ou enrichis en lait infantile). Mais pour le fromage, on attend le moment où bébé parviendra à le mâcher.

**Le conseil :** du fromage au lait pasteurisé uniquement jusqu'à l'âge de 3 ans.

### Céréales infantiles : entre 4 et 7 mois

Les glucides complexes contenus dans les céréales permettent à votre bébé de tenir plus longtemps entre deux repas, particulièrement la nuit. Cela aide les enfants à passer de 5-6 repas à 3-4 repas par jour sans avoir de baisse d'énergie et malgré la petite contenance de leur estomac.

**Le conseil :** selon les indications d'âge figurant sur le paquet.

### Légumes secs : pas avant 12 mois

Lentilles, pois cassés, pois chiches et haricots secs ne doivent pas faire partie de l'alimentation de bébé avant 1 an, en raison de la fermentation intestinale qu'ils provoquent. Commencez par l'équivalent de 2 cuillères à soupe une fois cuits. Vous pouvez les mélanger avec d'autres légumes, en purée, en potage ou bien écrasés.

**Le conseil :** toujours mixés finement pour commencer.

embre 2014

## Néophobie alimentaire : et si c'était génétique ?



Votre enfant boude les légumes et refuse de goûter aux nouveaux aliments ? Sa néophobie alimentaire est peut-être inscrite dans ses gènes.

Vous aurez beau faire preuve d'imagination, mettre les petits plats dans les grands, certains enfants boudent systématiquement de goûter aux nouveaux aliments que vous leur proposez dans leur assiette. On appelle ça la néophobie alimentaire. Cette réticence à goûter des aliments inconnus serait finalement inscrite dans les gènes. C'est en tous cas ce qu'affirment les chercheurs du département nutrition de l'Université de Caroline du Nord (Etats-Unis) qui ont mené une étude auprès de 66 paires de jumeaux âgés de 4 à 7 ans, pour vérifier si la néophobie alimentaire est bien génétique. Etude qui vient d'être publiée dans la revue médicale *Obesity*. Dans une étude précédente, d'autres chercheurs américains avaient réussi à isoler une variation du gène du goût qui exacerberait le goût amer dans la bouche et qui expliquerait pourquoi certains n'aiment pas les légumes. Cette fois, les chercheurs américains montrent que les gènes compteraient pour 72% dans la propension à éviter les nouveaux aliments. Les facteurs environnementaux comptant pour le reste de cette propension.

« Mais si la génétique a un rôle important, cela ne veut pas dire que tout est joué et que le comportement alimentaire ne peut être modifié » affirme le Dr Myles Faith, qui a dirigé cette étude. « Les parents peuvent servir de modèle en introduisant, eux aussi, de nouveaux aliments dans leur alimentation quotidienne ».

Pour les chercheurs cette étude n'est que le début de longues recherches sur le lien entre la génétique et les comportements alimentaires. « Nous voulons maintenant aller plus avant pour faire le lien avec l'obésité.

# LES PETITS POTS TROP PAUVRES EN NUTRIMENTS

*Les aliments prêts-à-consommer pour bébés seraient moins intéressants nutritionnellement que les "faits maison", selon une étude écossaise.*

Les compotes et purées maison n'ont rien à envier aux plats préparés vendus dans les rayons alimentaires pour bébés. C'est ce qu'affirme une étude de l'université de Glasgow en Ecosse. Les chercheurs ont comparé en 2010 et 2011 l'apport nutritionnel mentionné sur différents aliments pour bébés vendus au Royaume-Uni avec la version équivalente cuisinée maison.

En tout 462 produits dont 364 prêts à l'emploi des marques Heinz, Cow & Gate, HiPP Bio, Boots, Ella's Kitchen et Organix ont été analysés. 44% des plats préparés étaient destinés aux enfants de 4 mois et plus. L'apport énergétique, les protéines, les glucides, les matières grasses, le sucre, le sel, le fer et le calcium ont été pris en compte par les chercheurs.

Les résultats, publiés dans *Archives of Disease in Childhood*, montrent qu'un plat préparé salé contient deux fois moins de protéines et de nutriments qu'un fait-maison. Autrement dit, pour avoir l'équivalent en nutriments d'un pot de 50g maison, un bébé devrait manger 100g de plat déjà préparé.

Du côté des aliments sucrés, les prêts-à-consommer s'en sortent mieux que les salés puisque le calcium et le fer sont présents en quantité comparable aux aliments maison. En revanche, le tout préparé apporterait trop de sucre et pas assez de protéines.

### Pareil que le lait maternel

Préparer soi-même les repas de bébé garantit une alimentation plus diversifiée pour bébé que les plats industriels, concluent les chercheurs. « La plupart des produits prêts-à-consommer ont la même valeur énergétique que le lait maternel, et sont généralement beaucoup moins riches en nutriments que les faits maison », résume le professeur Charlotte Wright, interrogée par Skynews.

« Les mères pensent qu'en choisissant des plats préparés, elles donnent quelque chose de différent et de plus nourrissant que le lait maternel, mais en réalité c'est la même chose, et avant l'âge de six mois, le lait maternel est tout à fait suffisant ». En réaction à cette étude, le Secteur français des Ali-



ments de l'Enfance, syndicat du secteur, a souhaité rappelé que les petits pots constituent «une offre de qualité en toute sécurité pour accompagner les bébés».

Avant d'être mis sur le marché, un petit pot est soumis à «165 contrôles» de qualité et que «l'emploi des colorants, conservateurs et colorants est interdit».

## Donner du lait de vache nuirait à la sociabilité future

Les bébés nourris avant l'âge d'un an avec du lait de vache pourraient souffrir de problèmes de sociabilité et de langage, met en garde une nouvelle étude. Le lait de vache nuit-il au développement de bébé ? Le débat est lancé après la parution d'une étude sur le sujet dans la revue scientifique *Journal International of Medicine*. Il est admis que le lait de vache ne doit pas être intégré dans l'alimentation infantile avant l'âge d'un an. Jusqu'ici les raisons invoquées concernaient le risque de surpoids et de troubles digestifs liés à la richesse en protéines de cet aliment. Sans compter le risque de carence en fer qui peut entraîner une anémie et perturber le bon développement psychomoteur de l'enfant. Une nouvelle publication met en garde contre un danger moins connu lié au lait de vache chez les bébés de moins d'un an. Les chercheurs d'Indianapolis aux Etats-Unis pensent qu'il pourrait nuire aux facultés de langage et de sociabilité de l'enfant plus tard.



Pour en arriver à ce constat, les auteurs de l'étude ont distribué des questionnaires aux parents de 7 110 bébés présents dans des centres de consultations médicaux. Il leur a été demandé de renseigner des données socio-économiques mais aussi des précisions sur la santé et l'alimentation des petits. Le développement du bébé a été parallèlement pris en compte sur la base de certains paramètres : comportement social et adaptatif, langage, sociabilité, motricité. De leurs observations, les auteurs concluent : «chez les buveurs précoces de lait de vache, le taux des défauts d'acquisition était significativement augmenté en ce qui concerne la sociabilisation et, en cas de régime carencé en fer, cette augmentation était notable pour la sociabilisation et pour le langage.» Si ces résultats restent à être confirmés par d'autres travaux, ils renforcent la conviction que rien ne peut remplacer les laits maternisés avant l'âge d'un an.

## Laits végétaux : surtout pas pour les tout-petits !

Les laits de soja, d'amande ou de riz sont très à la mode. Mais l'Anses rappelle que ces laits végétaux sont déconseillés aux enfants de moins d'un an. La première année de vie est celle où la croissance de l'enfant est la plus importante. Au cours de cette première année, le nourrisson est donc particulièrement dépendant d'une alimentation qui lui permet de couvrir ses besoins nutritionnels. Or, « les boissons végétales appartenant à des laits ou les laits d'origine non bovine n'ont absolument pas été formulés pour couvrir les besoins nutritionnels des enfants de moins de un an » tient à rappeler l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation qui a reçu le signalement de plusieurs cas graves chez très jeunes enfants ayant été alimentés avec des boissons autres que

le lait maternel ou le lait infantile. Les laits de soja, de riz ou d'amande sont particulièrement à la mode. Mais nourrir un bébé de moins d'un an avec ce type de boissons peut entraîner en quelques semaines un état de malnutrition ou des désordres métaboliques sévères qui peuvent conduire à des complications infectieuses et aller jusqu'au décès de l'enfant. « Compte tenu de la sensibilité des nourrissons à toutes carences, même momentanée, nous considérons que ces produits ne doivent pas être utilisés chez l'enfant de moins de un an » insiste l'Anses qui rappelle que le lait maternel est l'aliment de référence adapté aux besoins du nourrisson, et qu'hors allaitements, seules les préparations pour nourrissons et préparations de suite (lait premier âge et deuxième âge) qu'elles soient

formulées à partir de protéines animales ou végétales permettent de couvrir les besoins du nourrisson. » L'Agence rappelle, par ailleurs, l'importance de l'équilibre de l'alimentation maternelle au cours de la période de grossesse et d'allaitement. En effet d'éventuels déficits d'apport en vitamines et minéraux se répercutent sur le nourrisson. Certains modes d'alimentation pouvant conduire à des déficits doivent faire l'objet de précautions ou d'un suivi spécifique. Une attention toute particulière doit être accordée aux femmes ayant une alimentation de type végétalien ou végane (ne consommant aucun produit d'origine animale) qui doivent recevoir une complémentation en vitamine B12 pendant la période de la grossesse et de l'allaitement.

## Littérature

### La Révolution algérienne est pour les Arabes une «intarissable source d'inspiration»

Les écrivains arabes participant au séminaire "Aurès" sur la pensée et la littérature, ouvert lundi à Batna, ont estimé, mardi, au second jour de leurs travaux que la Révolution nationale demeure, pour les Arabes, une "intarissable source d'inspiration".

La révolution algérienne "fut et demeure une intarissable source d'inspiration et un exemple édifiant du combat héroïque mené contre le colonialisme et les tentatives d'asservissement du peuple", ont souligné plusieurs intervenants.

Axé sur "la littérature de la Révolution et ses écrits", ce séminaire met l'accent sur la place de la guerre de Libération nationale en tant que source d'inspiration pour les peuples colonisés à qui elle a appris à dire "non", a estimé le poète, romancier et porte-parole de l'Union des écrivains algériens (UEA), Adel Djeridi. Abderrahmane Djafar El Kenani, d'Irak, a considéré que l'épopée de la Révolution algérienne a constitué une "insurrection" contre l'esprit d'abdication qui régnait dans les pays arabes après la Nekba de 1948 en Palestine.

Les moujahidines de cette grande Révolution, à l'instar de Djamil Bouhired, sont ainsi devenus, a-t-il ajouté, "les symboles du refus de l'oppression pour les populations arabes, de Bagdad à Beyrouth en passant par Sanaa, Damas et le Caire".

Le peuple algérien, artisan de la Révolution de Novembre a fait montre d'un amour "mythique" pour la terre de ses aïeux et fut le seul à avoir donné, pour sa liberté, un million et demi de martyrs, a relevé la poétesse marocaine Rihana El Bachir. Pour sa part, l'écrivaine et critique tunisienne Fatima Benmahmoud a fait part de son "étonnement" devant le fait que les Algériens n'ont pas oublié leur Révolution, leurs martyrs et leur combat contre l'occupant. C'est, selon elle, "exceptionnel et très important" car, a-t-elle ajouté, "un peuple qui ne respecte pas son passé, ne peut pas vivre son présent ni appréhender son avenir".

Le jeune auteur yéménite Ahmed Imaeddine El Krouane a indiqué, de son côté, que la Révolution algérienne représente pour le peuple du Yémen et de tout le monde arabe "une épopee de la victoire de la volonté des peuples sur la puissance barbare du colonialisme".

Le président de l'UEA Youcef Chagra a souligné que cette rencontre qui coïncide avec le 60ème anniversaire du déclenchement de la Révolution, "mérite la dimension arabe qui lui a conféré cette édition" car, a-t-il estimé, "énormes sont les répercussions internationales de la Révolution de novembre".

Ce séminaire qui se poursuivra jusqu'à jeudi, verra la présentation de plusieurs communications et lectures poétiques à la maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa et à l'université Hadj Lakhdar. Les conférences prévues seront données par des écrivains Algériens, Irakiens, Jordaniens, Yéménites, Palestiniens, Egyptiens, Libyens, Tunisiens et Marocains, a indiqué Tarek Thabet, président de l'association "Chourouq" initiatrice de la rencontre.

APS



M. Foughali, également directeur de la culture de la wilaya de Constantine, a indiqué, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée à la wilaya, que l'artiste Ahmed Fouad Ouman animera la soirée d'ouverture en interprétant quelques-unes parmi les plus belles chansons de la regrettée Noura, décédée en juin dernier.

Au cours de ce festival, placé cette année sous le slogan "Constantine au cœur de l'Inchad", des troupes d'Inde, d'Ouzbékistan, de Turquie, d'Iran, de Syrie, de Tunisie et de Mauritanie interpréteront des morceaux choisis de leurs répertoires.

Le commissaire du festival a précisé que le choix de l'auditorium de l'université pour

abriter cette édition, toutes les salles de Constantine étant en cours de réhabilitation, donnera l'occasion aux étudiants des résidences universitaires "d'apprécier la qualité du casting concocté pour cette manifestation culturelle".

S'agissant de la participation algérienne, M. Foughali a annoncé les troupes "El Houda" d'Adrar, "Al Daya'a" de

Biskra, "Nassim Al Chaouk" de Béchar et "Zouhour Mitidja" de Blida, lauréates des festivals locaux de l'Inchad.

Le programme du festival qui se poursuivra jusqu'au 18 décembre verra également la participation des chanteurs Zineddine Bouchaala, Zineddine Benabdallah et le mounchid annabi Moncef Benouhiba.

## La salle de spectacles de 3.000 places entièrement équipée au début de 2015

L'installation des équipements de la salle de spectacle de 3.000 places, en construction à la cité Zouaghi (Constantine), sera achevée "début 2015", a affirmé le wali, Hocine Ouadah, mardi au cours de sa tournée hebdomadaire sur les chantiers de la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe".

La réception en janvier prochain de tous les équipements nécessaires au fonctionnement de cette salle permettra d'entamer les essais devant précéder l'ouverture du grand événement cultu-

rel attendu à partir du 16 avril 2015, a indiqué ce responsable. Le wali qui s'est montré "satisfait" de la cadence imprimée à ce chantier confié à une entreprise chinoise, a appelé les responsables de la direction des équipements publics à veiller sur la bonne conduite des travaux et à assurer toute l'assistance nécessaire pour permettre la réception de l'intégralité du projet "avant avril 2015". Ce projet devant constituer un "véritable joyau culturel" dans la ville des Ponts, figure parmi les infrastructures à réceptionner

"absolument" avant l'ouverture de cet évènement culturel, a insisté le wali, précisant que les palais de la culture Maïlek-Haddad et Mohamed-Laid Al Khalifa, en cours de réhabilitation, seront également au rendez-vous de cet évènement. Plusieurs chantiers, ouverts dans le cadre de cette manifestation culturelle, ont été inspectés par le wali qui a insisté, à chacune des étapes, sur la nécessité de redoubler d'efforts et de renforcer les équipes pour permettre la réception du "maximum de projets avant avril 2015".

## "Les cinéastes de la liberté" de Mehdaoui ouvre les journées nationales du film documentaire de Mila

Le documentaire algérien "Les cinéastes de la liberté" de Saïd Mehdaoui a ouvert à Mila les deuxièmes journées nationales du film documentaire qui se tiennent à la maison de la culture Moubarak El Mili jusqu'à aujourd'hui.

En dépit d'une faible participation du public à cette rencontre qui a regroupé des participants venus de seize (16) wilayas du pays, les présents ont considéré que cette manifestation "valorise le rôle des documentaires filmés dans l'illustration de l'actualité et des événements importants".

Le documentaire de Mehdaoui d'une durée de 70 minutes, évoque plusieurs figures du cinéma algérien qui s'étaient rangés aux côtés de la Révolution algérienne en participant au combat libérateur par le son et l'image.

Le film dresse les por-



traits des réalisateurs Djamel Tchanderli, René Vautier, Mohamed-Lakhdar Hamina et Ahmed Rachedi qui ont mis, a-t-on souligné, la caméra au service de la cause du peuple en lutte contre le colonisateur.

Cette manifestation met en lice 18 films documentaires. Les journées seront ponctuées par la désignation du meilleur film, de la meilleure photo et du meilleur scénario. La première soirée de lundi, marquée par un hommage aux

jeunes réalisateurs Abdennour Chellouche et Abdelbaki, a donné lieu à la projection de six courts métrages dont "La solidarité au village de Bouaoun", de Djamel Bacha (Tizi-Ouzou), "Hassan Belkireld" d'Idriss Kidah (Sétif) et "Kissat Alassada" d'Imane Senoussi (Mostaganem).

Le programme des journées prévoit également des conférences sur le cinéma algérien, ainsi que l'animation de deux ateliers artistiques.

## SOUK AHRAS : Ouvrir un débat sur le développement et la société civile dans les pays maghrébins et arabes

Les participants à un séminaire maghrébin sur "La société civile et la citoyenneté dans le Maghreb arabe" ouvert mardi à Souk Ahras ont appelé à "l'ouverture d'un débat de fond autour du développement et la société civile dans les pays du Maghreb et du monde arabe". Ce débat "exige l'examen de la question identitaire et la reformulation des notions de l'Etat et de la société civile qui doivent tenir compte de la structure socio-culturelle et historique de la société arabe ainsi que des expériences occidentales", a estimé Tayeb Saïd, de l'université de Souk Ahras. "L'homme tient une place centrale dans la notion de développement participatif, à travers une implication effective dans le processus de développement durable", a souligné cet universitaire. M. Torki Aroussia, de l'université de Sfax (Tunisie), a plaidé quant à lui pour "une citoyenneté consciente et responsable", associant la société civile à la prise de décision sur les questions majeures, en temps réel. Des chercheurs de plusieurs universités nationales (Batna, Sétif, Biskra, El Oued, Annaba, Alger, Blida et Mostaganem) ainsi que de Tunisie et du Maroc prennent part à ce séminaire de deux jours initié par la faculté des sciences sociales et humaines et le laboratoire "la jeunesse et les problèmes sociaux".

## TUNISIE-PRÉSIDENTIELLE

**Essebsi exhorte les jeunes à s'impliquer en politique**

Le candidat au deuxième tour de l'élection présidentielle en Tunisie, Béji Caïd Essebsi a exhorté mardi les jeunes à «s'impliquer en politique pour assurer l'avenir» de leur pays.

A l'occasion du lancement de la campagne électorale pour le second tour, prévu le 21 décembre, le chef du parti Nidaa Tounes a souligné qu'il revient aux dirigeants politiques actuels d'encadrer la jeunesse et d'aménager l'environnement à même de lui permettre d'accéder aux responsabilités.

M. Essebsi a, en outre, rappelé, s'il est élu président, que «la garantie de la liberté de manifester et la liberté d'expression et d'opinion que ce sont des droits garantis par une Constitution



élaborée avec la participation de la société civile».

Concernant le terrorisme, la candidat a estimé que la «complaisance» a contribué à étendre le champ de ce fléau, assurant que «nul n'aura rien à craindre de l'activation de la loi contre le terrorisme, dans la mesure où l'As-

semblée des représentants du peuple aura un pouvoir de contrôle sur l'action du gouvernement».

M. Essebsi, arrivé en tête avec 39,46% des voix au premier tour, affrontera le président sortant, Moncef Marzouki qui a obtenu 33,43% des voix.

## ZIMBABWE

**La vice-présidente et 8 ministres limogés**

Le président zimbabwéen Robert Mugabe a limogé mardi sa vice-présidente Joice Mujuru ainsi que huit ministres proches d'elle, a annoncé le gouvernement.

«Le président RG Mugabe a exercé ses pouvoirs exécutifs pour libérer l'honorable Joice Mujuru (...) de son poste de vice-présidente de la République du Zimbabwe, avec effet immédiat», a indiqué dans un communiqué le secrétaire en chef du gouvernement, Misheck Sibanda.

«Il est devenu évident que sa conduite dans l'exercice de ses fonctions était devenue incompatible avec le niveau attendu, présentant un conflit entre les responsabilités officielles et des intérêts privés», a-t-il ajouté.

Joice Mujuru, longtemps considérée comme probable héritière du vieux président Robert Gabriel Mugabe, était soumise depuis plusieurs semaines à un feu nourri d'une partie de la Zanu-PF, le parti dominant au Zimbabwe.

Elle a été accusée pèle-mêle d'incompétence, de corruption et de complot pour assassiner le père de l'indépendance.

dance du pays, qui, à 90 ans, est au pouvoir depuis 1980. Le congrès de la Zanu-PF, la semaine dernière, l'avait déjà exclue du comité central, tandis qu'il reconduisait M. Mugabe à la tête du parti et plaçait son épouse Grace à la tête de l'influente Ligue des femmes.

Robert Mugabe a également congédié mardi huit ministres proche de Mme Mujuru (Affaires présidentielles, Information et Communication, Indigénisation, Education supérieure, Services publics, Energie et province du Mashonaland oriental). La Zanu-PF est déchirée depuis plusieurs années par une guerre de succession, opposant notamment Joice Mujuru et le ministre de la Justice Emerson Mnangagwa pour remplacer un jour M. Mugabe.

Emerson Mnangagwa, qui à 68 ans vient d'être nommé au comité central du parti, semble maintenant bien revenu dans la course. Robert Mugabe doit désigner mercredi ou jeudi les deux nouveaux vice-présidents de la Zanu-PF, de même qu'il doit compléter son équipe gouvernementale.

## CENTRAFRIQUE

**L'organisation des élections d'ici août sera «un défi considérable»**

Le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des Opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous a estimé mardi, que l'organisation des élections en République centrafricaine (RCA) d'ici août 2015 sera «un défi considérable» et il faudra une «détermination très forte» de tous les protagonistes de cette crise pour y parvenir.

«Le calendrier des élections reste extrêmement serré», a déclaré Hervé Ladsous, devant le Conseil de sécurité.

«Malgré des pas positifs», a-t-il noté en référence aux préparatifs du Forum de réconciliation de Bangui, «la conduite des élections avant août 2015 sera un défi considérable». «Il faut progresser sur le processus politique (...), il faut une détermination très forte de tous les acteurs» et le «soutien accru» de la communauté internationale, a-t-il affirmé. «Tout retard supplémentaire au-delà du mois d'août 2015 pourrait compromettre la transition elle-même», a encore estimé M. Ladsous.

«J'exalte les autorités centrafricaines à maintenir le cap et les partenaires régionaux et internationaux du pays à rester engagés de manière soutenue et coordonnée». Il a notamment jugé «indispensable» que les autorités de transition à Bangui adoptent une loi électorale révisée ainsi qu'une méthode d'enregistrement des électeurs permettant aux milliers de déplacés et réfugiés, qui ont fui le chaos et la violence qui règne dans le pays depuis mars 2013, de participer au scrutin.

## EGYPTE

**Les forces de sécurité abattent cinq extrémistes dans le Sinaï**

Au moins cinq membres du groupe Ansar Bayt al-Maqdis (ABM) ont été abattus mardi durant un raid des forces de sécurité égyptiennes contre leurs repaires au sud de la ville de Sheikh Zuweid dans la province du Sinaï du Nord, a indiqué une source sécuritaire. «Les forces ont effectué un raid contre dix grandes fermes appartenant à des extrémistes et sont parvenues à tuer cinq d'entre eux et à en arrêter deux suite à une confrontation féroce», a ajouté la même source. Les forces de sécurité se sont emparées d'un grand entrepôt de munitions, de stocks d'uniformes militaires noirs du groupe terroriste régional de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI) ainsi que d'autres tenues de camouflage militaire, d'une cour d'entraînement militaire et d'unités de tournage vidéo. D'après la même source, les fermes constituaient le principal repaire du groupe Ansar Bayt al-Maqdis (ABM) inspiré d'Al-Qaïda ayant récemment prêté al-

## AFRIQUE - SAHEL

**Le sommet du «processus de Nouakchott» se tiendra le 18 décembre**

Le Sommet du «processus de Nouakchott» sur la coopération sécuritaire dans la région du Sahel, se tiendra le 18 décembre courant dans la capitale mauritanienne, a annoncé le commissaire à la paix et à la sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA), Smail Chergui, en marge de la 38ème réunion des points focaux du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert) dont les travaux ont pris fin mardi à Alger.

Dans une déclaration à la presse, M. Chergui a relevé «l'attachement africain» à sortir avec des résolutions «décisives» à la fin de cette rencontre régionale sur la paix et la sécurité dans la région du Sahel et du Sahara notamment pour ce qui est, a-t-il dit, «des mécanismes de coopération entre les pays au niveau des frontières en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé».

«Il y a de grands défis à relever aujourd'hui par les pays de l'UA face à la montée terroriste qui menace la sécurité et la stabilité de l'Afrique et notamment certaines régions du continent», a-t-il soutenu. Il a indiqué que «les efforts sont concentrés sur la lutte contre le groupe des «Shebab» en Somalie, qui a commis, a-t-il poursuivi, «des crimes innombrables» dans les pays voisins après les revers que lui ont infligés les forces africaines.

M. Chergui a également évoqué le groupe Boko Haram au Nigeria et la situation en Libye et ses retombées. Il a annoncé, à ce propos, la mise en place d'un groupe international chargé du suivi de la situation dans ce pays pour la coordination des efforts aux plans politique et sécuritaire».

La tenue du nouveau sommet du «Processus de Nouakchott» intervient à un moment où la région du Sahel et du Sahara connaît une instabilité politique et sécuritaire en raison du terrorisme et de la propagation du crime organisé, d'où la nécessité de l'intensification de la coopération sécuritaire et la redynamisation du conseil africain de paix et de sécurité dans la région.

Le processus de Nouakchott, initié par l'Union africaine (UA), tend à renforcer l'échange d'informations et le renforcement des capacités des services de sécurité et de renseignements dans la région du Sahel.

La dernière réunion ministérielle du processus de Nouakchott s'était tenue en mars dernier à Niamey (Niger) avec la participation de l'Algérie, de la Mauritanie, du Mali, du Sénégal, du Niger, du Tchad, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la République de Guinée, de la Libye et du Nigeria.

La rencontre a été consacrée à la situation sécuritaire et politique dans la région du Sahel et à la stratégie de l'UA en la matière.

**APS**

## USA

## Torture par la CIA : certaines méthodes sont "contraires" à nos valeurs

Le président américain Barack Obama a dénoncé mardi des méthodes "contraires" au valeurs des Etats-Unis après la publication d'un rapport du Sénat américain sur les techniques d'interrogatoire utilisées par la CIA contre des détenus après le 11-Septembre. "Ces techniques ont fortement terni la réputation de l'Amérique dans le monde", indique M. Obama dans un communiqué, promettant de tout faire pour qu'elles ne soient plus jamais utilisées. "Aucune nation n'est parfaite", ajoute-t-il. "Mais une des forces de l'Amérique est notre volonté d'affronter ouvertement notre passé, faire face à nos imperfections, et changer pour nous améliorer", poursuit-il. Reconnaissant que l'administration de son prédécesseur, George W. Bush, avait été confrontée à des choix "douloureux" au moment de trancher sur la façon de poursuivre Al-Qaïda et d'éviter "de nouvelles attaques terroristes". M. Obama souligne que de "bonnes choses" ont été faites durant "ces années difficiles". "Dans le même temps, certaines des actions qui ont été menées étaient contraires à nos valeurs", ajoute-t-il. "C'est la raison pour laquelle j'ai explicitement banni la torture lorsque j'ai pris mes fonctions", poursuit-il. Selon le rapport de la commission du Renseignement du Sénat, les techniques d'interrogatoire de la CIA "n'ont pas été efficaces". Elles ont aussi été "brutales et bien pires que ce que la CIA avait décrit aux élus". "Ce rapport décrit un programme (...) et il me renforce dans la conviction selon laquelle ces méthodes brutales étaient non seulement contraires à nos valeurs mais elle n'étaient pas utiles à nos efforts dans la lutte antiterroriste", ajoute le président.

## • L'ONU et les défenseurs des droits de l'homme demandent des poursuites judiciaires

L'ONU et les défenseurs des droits de l'homme ont réclamé mardi des poursuites judiciaires contre les responsables américains après la publication d'un rapport du Sénat américain sur les techniques d'interrogatoire utilisées par la CIA contre des détenus après le 11-Septembre.

"Le rapport confirme ce que la communauté internationale savait", a indiqué Ben Emmerson, rapporteur des Nations unies sur les droits de l'homme, après la publication par le Sénat américain d'un rapport sur les techniques d'interrogatoires musclées utilisées par la CIA contre des détenus après le 11-Septembre.

"Une politique a clairement été orchestrée à haut niveau dans l'administration (du président George W.) Bush, qui a permis des crimes systématiques et des violations flagrantes des droits de l'homme internationaux", a-t-il ajouté. Il est "temps d'agir et les responsables de cette conspiration criminelle doivent être présentés devant la justice", a-t-il souligné.

"C'est un rapport scandaleux et il est impossible de le lire sans se sentir indigné par le fait que notre gouvernement ait perpétré ces crimes atroces", a estimé Anthony Romero, directeur général de la puissante Union américaine de défense des libertés (ACLU). Toute poursuite paraît néanmoins peu probable. Un responsable du ministère de la Justice qui n'a pas été nommé a indiqué que, depuis 2009, deux enquêtes ont été menées sur mauvais traitements de prisonniers, qui n'ont pu recueillir de preuves suffisantes pour une inculpation. Le rapport du Sénat ne présente "aucune nouvelle information" pour les enquêteurs, a assuré ce responsable dans un communiqué. Le rapport du Sénat, très attendu, constitue le compte rendu le plus détaillé du programme secret même si de nombreux éléments étaient déjà connus du grand public.

Selon les associations, il montre que les techniques utilisées ont violé à de multiples reprises les lois internationales et les droits de l'homme les plus basiques. Le programme "a donné le feu vert pour commettre impunément ce que la loi internationale sur la torture et les disparitions qualifie de crimes", a noté Steven Hawkins, directeur général de la section américaine d'Amnesty International. Le directeur général de Human Rights Watch, Kenneth Roth, a souligné pour sa part que le rapport "montre bien que les affirmations répétées, selon lesquelles des mesures drastiques étaient nécessaires pour protéger les Américains, n'étaient que pure fiction".

## PALESTINE

## M. Medelci réitère le "soutien indéfectible" de l'Algérie à la cause palestinienne

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a réitéré mardi, lors d'une audience accordée à l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Louai Issa, "le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne juste".

M. Medelci a souligné l'"importance de développer les relations algéro-palestiniennes dans tous les domaines y compris sur le plan institutionnel", a indiqué un communiqué du Conseil.

De son côté, l'ambassadeur de Palestine a évoqué les derniers développements de la question palestinienne, soulignant la "nécessité de renforcer les



relations algéro-palestiniennes privilégiées". Il a présenté ses vifs remerciements et exprimé sa considération "au

président, au gouvernement et au peuple algériens pour leur soutien permanent à la cause palestinienne".

## TURQUIE - GRANDE-BRETAGNE

## Londres et Ankara œuvrent "le plus étroitement possible" pour arrêter le flux des étrangers rejoignant l'EI

La Grande-Bretagne et la Turquie œuvrent "le plus étroitement possible" pour arrêter le flux des étrangers rejoignant les rangs des insurgés de l'organisation auto-proclamée "Etat islamique" (EI) en Irak et en Syrie, a déclaré mardi à Ankara le Premier ministre britannique, David Cameron.

"Nous nous battons contre un ennemi commun, un terrorisme extrême", a affirmé M. Cameron au cours d'une conférence de presse commune avec son homologue Ahmet Davutoglu. En novembre, les autorités britanniques avaient estimé que le pays était confronté à la plus grande menace à la sécurité qu'il ait connu en temps de paix.

Scotland Yard estime à "plus de 500" le nombre de Britanniques à être partis



combattre dans les rangs de groupes comme celui de l'Etat islamique et craint qu'ils puissent planifier des attentats à leur retour au Royaume-Uni. Le Premier ministre britannique a souligné que ses entretiens avec son homologue turc ont porté sur "une stratégie à long terme pour vaincre l'EI et restaurer la stabilité dans cette partie du monde".

Il a ajouté: "Ce dont nous avons besoin en Irak est ce dont nous avons besoin en Syrie: de voir se mettre en place un nouveau gouvernement qui représente toute la population".

Par ailleurs, le partage des informations obtenues

par les services de renseignement des deux pays au plus haut niveau pourrait aider à arrêter le flux des insurgés en Syrie et hors du pays, a encore estimé M. Cameron.

"Tout cela vise à rendre les gens plus en sécurité en Turquie et s'assurer que les gens sont plus en sécurité chez nous au Royaume-Uni", a-t-il ajouté. M. Cameron devait avoir un dîner de travail mardi soir avec le président Recep Tayyip Erdogan dans son palais présidentiel.

La coalition conduite par les Etats-Unis, à laquelle s'est ralliée Londres, a entamé fin septembre des frappes contre les positions jihadistes en Syrie, quelques jours après l'offensive lancée par l'EI contre la ville de Kobané et sa région situées à la frontière turque.

## MAURICE

## Les Mauriciens élisent leurs députés

Plus de 900.000 Mauriciens ont commencé à voter hier pour élire 62 députés sur 729 candidats qui se présentent pour le dixième scrutin législatif depuis l'indépendance de cet archipel de l'Océan Indien.

Les bureaux ont ouvert à 7h00 heures locales sur l'île Maurice (3h00 GMT) et une heure auparavant sur celle de Rodrigues, située à quelque 600 km plus l'est. Ils fermeront respectivement à 18h00 et 17h00 sur les deux îles qui comptent au total 663 bureaux de vote. Plus de 700 candidats briguent l'un des 62 sièges de députés. Huit autres seront en outre désignés par la Commission électorale parmi les candidats non-élus ayant réalisé les moins mauvais scores, suivant un système complexe destiné à rééquilibrer la répartition des sièges entre partis et communautés.

La campagne électorale est officiellement close depuis 18h00 mardi. Aucune manifestation politique n'est plus autorisée depuis jusqu'à la proclamation des résultats prévue jeudi. La victoire se jouera entre, d'un côté, la coalition



formée par le Parti travailliste (PTR) du Premier ministre sortant Navin Chandra Ramgoolam et le Mouvement Militant Mauricien (MMM), et de l'autre l'Alliance Lepép (Le Peuple), regroupant trois partis et mené par l'ancien président et ex-Premier ministre Anerood Jugnauth.

Le MMM de l'ex-Premier ministre

Paul Béranger était dans l'opposition jusqu'à la signature en septembre d'un accord électoral avec le PTR.

Les deux camps ont tous deux fait campagne sur le renforcement de l'économie, basée sur le textile, le sucre et le tourisme. Maurice fait partie des pays les plus riches d'Afrique mais stagne dans le camp des pays à revenu intermédiaire, avec un PIB par habitant d'un peu plus de 9.000 dollars.

Mais ils se sont farouchement opposés sur la réforme constitutionnelle, que la coalition PTR-MMM souhaite faire adopter et à laquelle s'oppose l'alliance Lepép. Cette réforme propose que le président de la République, aujourd'hui désigné par les députés, soit élu au suffrage universel direct et que ses pouvoirs, actuellement essentiellement honorifiques, soient renforcés.

Le PTR détenait à lui seul une courte majorité absolue dans l'Assemblée sortante. Pour être adoptée, la réforme doit recueillir le vote des trois-quarts de l'assemblée, soit 50 députés au moins.

APS

**UKRAINE****Moscou espère que la coordination dans l'est de l'Ukraine permettra de maintenir le cessez-le-feu**

Le ministre russe des Affaires étrangères,

Sergueï Lavrov a indiqué mardi que son pays espère que la coordination sur la ligne de démarcation entre les parties en conflit dans l'est de l'Ukraine permettra le maintien du régime de cessez-le-feu et le retrait des armes lourdes.



"Espérons-le, la ligne de démarcation sur laquelle nous nous sommes mis d'accord permettra la mise en œuvre effective du régime de silence et le début du retrait des armes lourdes par les deux parties", a déclaré M. Lavrov lors d'une conférence de presse conjointe à Moscou avec le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders.

Moscou espère que le cessez-le-feu actuel permettra de ramener la situation dans l'est de l'Ukraine à la normale, a précisé M. Lavrov, appelant les auto-

rités de Kiev à lancer un dialogue à l'échelle du pays sur les réformes constitutionnelles.

"L'incapacité des autorités ukrainiennes à commencer le processus constitutionnel attendu de longue date, processus qui est censé impliquer toutes les régions et toutes les forces politiques en Ukraine, devient un problème pressant", a dit M. Lavrov, dont les propos ont été rapportés par l'agence de presse Tass.

Par ailleurs, M. Lavrov a insisté sur le fait que c'était une erreur de penser

que la Russie changerait sa politique vis-à-vis de l'Ukraine sous la pression de sanctions, et il a assuré que la Russie surmonterait les effets négatifs des sanctions de l'UE. M. Reynders a salué la Russie pour son rôle dans la signature de l'accord de cessez-le-feu et sa contribution pour appliquer les accords de Minsk. "Nous espérons dans l'avenir proche que l'accord de cessez-le-feu sera vraiment mis en place pour une bonne évolution vers le règlement pacifique de la situation", a déclaré M. Reynders.

**HCR****3.419 migrants ont trouvé la mort en Méditerranée en 2014, un bilan record**

Au moins 3.419 migrants ont péri en Méditerranée en 2014, cette traversée devenant "la route la plus mortelle du monde", un record, a annoncé hier l'agence des Nations unies en charge des réfugiés. Depuis le début de l'année, ce sont plus de 207.000 migrants qui ont tenté de traverser la Méditerranée, un chiffre presque trois fois plus élevé que le précédent record de 2011 lorsque 70.000 migrants avaient fui leur pays lors du printemps arabe.

"Ces chiffres constituent une nouvelle étape à laquelle nous assistons cette année : nous faisons face à un arc de conflits et l'Europe y a été directement confrontée", a déclaré à l'AFP Adrian Edwards, le porte-parole du HCR.

Avec des conflits au sud (Libye), à l'est (Ukraine) et au sud-est (Syrie/Irak), l'Europe connaît actuellement le plus grand nombre d'arrivées par la mer. Près de 80% des départs s'effectuent depuis les côtes libyennes pour rejoindre l'Italie ou Malte. La plupart des migrants arrivés en Italie cette

année sont Syriens (60.051), leur pays est ravagé par une guerre civile depuis plus de trois ans et demi, et Erythréens (34.561) qui fuient pour échapper à la répression brutale du pouvoir, au service militaire à vie, et au travail forcé, non rémunéré et à durée illimitée.

Le HCR a critiqué la gestion migratoire des Etats européens, regrettant que certains gouvernements se focalisent davantage sur le maintien des étrangers hors de leurs frontières que sur le respect de l'asile.

"C'est une erreur, et précisément la mauvaise réaction à avoir dans une période où un nombre record de personnes fuient la guerre", a affirmé António Guterres, Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés. "Tous les pays ont des préoccupations de sécurité et de gestion de l'immigration, mais les politiques doivent être conçues de manière à ne pas conduire à ce que les vies humaines deviennent des dommages collatéraux".

**ESPAGNE****3 morts à cause d'une tempête de vent dans le nord-est de l'Espagne**

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée à cause d'une tempête de vents violents qui a frappé mardi la Catalogne, dans le nord-est de l'Espagne, rapportent hier des médias locaux.

Deux personnes, un jeune de 27 ans et une femme, ont été tuées suite à la chute d'un mur de 30 mètres dans la localité de Terrassa (Barcelone) et la troisième victime, une touriste sué-

doise, a été tuée à Tarragona quand sa voiture a été emportée par les vents qui ont atteint jusqu'à 124 km par heure dans cette région, a indiqué le conseiller de l'intérieur au gouvernement régional, Ramon Espadaler.

De même, un machiniste a été grièvement blessé suite au déraillement d'un train reliant Franqueses et Centelles, provoqué par la chute d'un arbre sur la voie ferrée, ajoute la même

source, précisant que la victime a été évacuée à l'hôpital Granollers de Barcelone.

La tempête a fait des dégâts importants et causé la chute de plusieurs arbres, la suspension de trains et la fermeture de plusieurs routes ainsi que des coupures d'électricité, selon les mêmes sources. Il s'agit de la plus grave tempête de vent qui frappe la Catalogne depuis janvier 2009.

**IRAK****700 combattants kurdes tués depuis le début des violences liées à Daech**

Plus de 700 combattants du Kurdistan irakien ont été tués depuis le début des attaques de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) en Irak le 9 juin, a indiqué hier le gouvernement de cette région autonome.

Au total 727 Peshmergas ont péri et 3.564 ont été blessés en six mois, a-t-il expliqué dans un communiqué, en précisant que le bilan incluait "les officiers, les sous-officiers, les membres des assyres (renseignements), de la police et des vétérans peshmergas". Le gouvernement a ajouté que

34 autres membres des forces de sécurité kurdes étaient portés disparus. Les éléments de Daech se sont emparés de larges pans du territoire irakien, profitant de la débandade de l'armée fédérale irakienne.

Les combattants kurdes jouent un rôle majeur dans la contre-offensive contre l'EI. Ils ont participé à la reconquête, avec l'appui de frappes aériennes de la coalition, de plusieurs secteurs tombés aux mains du groupe, comme le barrage de Mossoul (nord).

**YÉMEN****2 soldats tués dans une attaque dans le sud-est du pays**

Deux soldats ont été tués et un troisième blessé dans une embuscade tendue par des membres présumés du groupe terroriste d'Al-Qaïda dans le sud-est du Yémen, a-t-on indiqué mardi de source de sécurité.

Un véhicule de l'armée à bord duquel se trouvaient les soldats a été détruit dans l'attaque dans le centre de Chehr, une ville du Hadramout, a ajouté la même source.

Des hommes armés d'Al-Qaïda, embusqués à Chehr, ont attaqué à l'arme automatique et aux roquettes RPG un convoi militaire, tuant deux soldats et en blessant un autre, et détruisant leur véhicule", a-t-on précisé de même source.

**LIBERIA****Le Conseil de sécurité proroge l'embargo sur les armes contre le pays**

Le Conseil de sécurité des Nations unies a prorogé mardi pour 10 mois l'embargo sur les armes contre le Liberia. Cet embargo est imposé au Liberia par l'ONU depuis 2003 en vertu de la résolution 1521 du Conseil de sécurité.

Aux termes de la résolution 2188, adoptée mardi à l'unanimité de ses 15 membres, le Conseil décide ainsi de confier de nouveau au groupe d'experts sur le Liberia chargé de superviser le respect de l'embargo sur les armes un certain nombre de tâches dont il devra s'acquitter en étroite collaboration avec le gouvernement libérien et le groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire.

Le groupe doit notamment effectuer une mission d'évaluation au Liberia et dans les Etats voisins afin d'enquêter sur l'application des mesures concernant les armes et les éventuelles violations de ces dispositions. Dans sa présente résolution, le Conseil demande que le groupe d'experts établisse également, dans son rapport de mission, les progrès accomplis par le gouvernement libérien dans le développement des moyens dont les secteurs de la sécurité et du droit disposent pour surveiller et contrôler les armes et les frontières. Le rapport en question devra être soumis au comité chargé de contrôler l'application de l'embargo sur les armes, mis en place par la résolution 1521, au plus tard le 1er août 2015.

Sur la base des conclusions du rapport du groupe d'experts, le comité pourra mettre à jour le régime de sanctions concernant le Liberia. Par ailleurs, en vertu de la résolution 2188, le Conseil de sécurité exhorte le gouvernement libérien à prendre toutes autres mesures en vue d'établir le cadre juridique requis pour lutter contre le trafic d'armes et de munitions.

APS

## QATAR

## Ouverture à Doha du 35<sup>e</sup> Sommet du CCG

Le 35<sup>e</sup> Sommet des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) s'est ouvert mardi dans la capitale du Qatar, Doha, dans un contexte difficile marqué par l'offensive de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech) en Irak et en Syrie, l'aggravation des violences au Yémen et l'affondrement des cours du pétrole.



L'émir du Qatar Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani a déclaré espéré que le sommet de Doha marque «un nouveau départ dans les relations du Golfe».

Il ne faut pas laisser des «désaccords dans des points de vue politiques» se transformer en «divergences» dans de nombreux secteurs, a-t-il dit, ajoutant que la priorité était «d'affronter et d'éradiquer les racines du terrorisme».

Pour sa part, l'émir du Koweït, Cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah, a appelé à un renforcement de la coopération régionale face à la chute des prix du brut, qui «a affecté nos revenus et nos programmes de développement». Crée en 1981, le CCG regroupe Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

## Le CCG s'engage à aider l'Egypte à assurer «sa stabilité et sa prospérité»

Les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) se sont engagés mardi à aider l'Egypte à assurer «sa stabilité et sa prospérité», à l'issue de leur 35<sup>e</sup> Sommet dans la capitale qatarie, Doha.

Dans un communiqué final au terme de leur sommet annuel, les dirigeants des six membres du CCG ont proclamé «leur plein soutien à l'Egypte» et leur «appui au programme (politique) du

président Abdel Fattah Sissi».

Les participants au sommet, présidé par l'émir du Qatar cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, s'engagent à aider l'Egypte à assurer «sa stabilité et sa prospérité» et soulignent «le rôle régional que joue l'Egypte dans l'intérêt de la nation arabo-musulmane», selon le texte. Crée en 1981, le CCG regroupe l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar.

## YÉMEN

## Les pays du CCG appellent la milice chiite à se retirer de Sanaa

Les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont sommé mardi la milice chiite d'Ansarullah de se retirer de la capitale Sanaa, qu'elle a prise en septembre, et de permettre à l'Etat de rétablir son autorité.

Dans un communiqué publié au terme de leur sommet annuel à Doha, les dirigeants du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont exigé «de retrait immédiat des milices houthis de toutes les régions qu'elles ont occupées» et les ont sommées de «remettre à l'Etat les armes et les institutions civiles et militaires et de restituer les armes» dont elles se sont emparées.

Les pays du Golfe, principaux pourvoyeurs de fonds du Yémen, ont dans ce contexte exprimé «leur soutien aux efforts du président Abd Rabbo Mansour Hadi pour rétablir la paix et la sécurité» dans son pays et appelé les différents protagonistes à régler leurs divergences par «des moyens pacifiques».

Partie de son fief de Saada, dans le nord du Yémen, la milice chiite d'Ansarullah a lancé cette année une offensive fulgurante qui lui a permis de prendre le contrôle de la capitale le 21 septembre, puis d'élargir son influence dans le centre et l'ouest du pays. Ses miliciens sont



notamment entrés dans plusieurs bâtiments de l'armée où ils ont mis la main sur du matériel militaire, y compris de l'armement lourd. Ces développements ont entraîné la transition politique engagée après le départ en février 2012, sous la pression de la rue, de l'ancien président Ali Abdallah Saleh, accusé de corruption et de népotisme.

APS

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA  
NIF 09894.401.001.64.48**

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 05 / DMO/RHP 800 (2011) / 2014

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de AIN DEFLA dont le siège social sis Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA, lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert pour la réalisation de 50/800 Logements LPL à Ain Beniane du programme RHP année 2011 en TCE y compris VRD

Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 01 et plus comme activité principale ou secondaire bâtiment, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'OPGI de la Wilaya de AIN DEFLA sis Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA, Contre paiement des frais de reproduction fixés à Deux Mille Cinq Cent Dinars Algériens (2.500,00 DA) non remboursables.

Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes :

Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges. Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A  
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA  
Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 05 / DMO/RHP 800 (2011) / 2014

Portant réalisation de 50 Logements Publics Locatifs à Ain Beniane en TCE y compris VRD

du programme RHP année 2011

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 12 Page 06 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Toutes les pièces doivent être légalisées.

#### A- Une offre technique qui contient :

1. La déclaration à soumissionner selon le modèle ci-joint (daté, renseignée, cachetée et signée).
2. La déclaration de probité selon modèle ci-joint (daté, renseignée, cachetée et signée).
3. Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien année 2012.
4. le numéro d'identification fiscale (NIF).
5. Un extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société, cette disposition ne s'applique pas aux entreprises étrangères non résidentes en Algérie.
6. Le présent cahier des charges daté, signé, et porte dans sa dernière page la mention (Lu et accepté).
7. Délai et planning d'exécution en chiffre et en lettre (daté, cachetée et signée).
8. Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles (Activité principale ou secondaire Bâtiment) en cours de validité catégorie 02 et plus.
9. Une copie légalisée du registre de commerce.
10. Les bilans financiers 2010/2011/2012 visé par les services des impôts.
11. La liste des moyens humains cachetée et signée par le soumissionnaire et appuyée par la mise à jour CNAS légalisée accompagnée par les diplômes pour l'ingénieur en génie civil bâtiment, Architecte et technicien supérieur ou DEUA en bâtiment avec les attestations d'affiliation CNAS et attestation de travail pour le reste du personnel.
12. Liste des moyens matériels (cachetée et signée) accompagné des copies des cartes grises, avec attestation d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant (légalisé) et pièces justificatives pour le matériel non roulant ne disposant pas des cartes grises (P V de l'huiquier de justice dans le délai de validité ne dépasse pas 01 année à partir de la date d'établissement jusqu'au jour d'ouverture des plis, copie légalisée).
13. Attestations de bonne exécution des travaux réalisés des 10 dernières années en précisant la surface du plancher (Logement ou équipement publics) dilivrée par les maîtres de l'ouvrages.
14. Protocole d'accord en cas de groupement (groupement solidaire).
15. Statut de l'entreprise s'il y a lieu.
16. Délibération de signature s'il y a lieu.
17. Copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurité sociale :CNAS, CASNOS, CACOBATH, extrait de rôle/net ou avec échancier).
18. Engagement portant plan de charge de l'entreprise, précisant l'affectation de ses moyens humains et matériels par projet en cours de réalisation, (cachetée et signée)

#### B- L'offre financière qui contient :

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint (daté, renseignée, cachetée et signée).
2. Le bordereau des prix unitaires rempli en lettre et en chiffre signé, cacheté et daté
3. Le détail estimatif et quantitatif de l'offre, rempli, signé, cacheté et daté.

La date de dépôt des offres est fixée au 21<sup>ème</sup> jour avant 12.00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : OPGI de Aïn Defla Hay Hadj Kadour

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00 heures, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal la durée de préparation des offres augmentées de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA  
NIF 09894.401.001.64.48

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT****N° 03/ DMO/RHP 1500 (2008) / 2014**

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de AIN DEFLA dont le siège social sis Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA, lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert pour la réalisation de 70/1500 Logements LPL du programme RHP année 2008 en TCE y compris VRD répartis comme suit:  
 - 40 LPL à Hammam Righa,  
 - 30 LPL à Hammam Righa.

Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 01 et plus comme activité principale ou secondaire bâtiment, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'OPGI de la Wilaya de AIN DEFLA sis Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA, Contre paiement des frais de reproduction fixés à Deux Mille Cinq Cent Dinars Algériens (2.500,00 DA) non remboursables.

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes :

Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.  
 Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A  
 MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION  
 ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA  
 Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA  
 « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
 N° 03/ DMO/RHP 1500 (2008) / 2014

Portant réalisation de ..... Logements Publics Locatifs à Hammam Righa en TCE y compris VRD  
 du programme RHP année 2008

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 12 Page 06 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Toutes les pièces doivent être légalisées.

**A- Une offre technique qui contient :**

1. La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint (daté, renseignée, cachetée et signée).
2. La déclaration de probité selon modèle ci-joint (daté, renseignée, cachetée et signée).
3. Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien année 2012.
4. le numéro d'identification fiscale (NIF).
5. Un extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société, cette disposition ne s'applique pas aux entreprises étrangères non résidentes en Algérie.
6. Le présent cahier des charges daté, signé, et porte dans ce dernière page la mention (Lu et accepté).
7. Défai et planning d'exécution en chiffre et en lettre (daté, cachetée et signée).
8. Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles (Activité principale ou secondaire Bâtiment) en cours de validité catégorie 01 et plus.
9. Une copie légalisée du registre de commerce.
10. Les bilans financiers 2010/2011/2012 visé par les services des impôts.
11. La liste des moyens humains cachetée et signée par le soumissionnaire et appuyée par la mise à jour CNAS légalisée accompagnée par les diplômes pour l'ingénieur en génie civil bâtiment, Architecte et technicien supérieur ou DEUA en bâtiment avec les attestations d'affiliation CNAS et attestation de travail pour le reste du personnel.

12. Liste des moyens matériels (cachetée et signée) accompagné des copies des cartes grises, avec attestation d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant (légalisée) et pièces justificatives pour le matériel non roulant ne disposant pas des cartes grises ( P V de l'huisser de justice dans le délai de validité ne dépasse pas 01 année à partir de la date d'établissement jusqu'au jour d'ouverture des plis, copie légalisée).

13. Attestations de bonne exécution des travaux réalisés des 10 derniers années en précisant la surface du plancher (logement ou équipement publics) délivrée par les maîtres de l'ouvrages.

14. Protocole d'accord en cas de groupement (groupement solidaire).

15. Statut de l'entreprise s'il y a lieu.

16. Délégation de signature s'il y a lieu.

17. Copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurité sociale :CNAS, CASNOS, CACOBATH, extrait de rôle/net ou avec échéancier).

18. Engagement portant plan de charge de l'entreprise, précisant l'affectation de ses moyens humains et matériels par projet en cours de réalisation, (cachetée et signée)

**B- L'offre financière qui contient :**

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint (daté, renseignée, cachetée et signée).
2. Le bordereau des prix unitaires rempli en lettre et en chiffre signé, cacheté et daté
3. Le détail estimatif et quantitatif de l'offre, rempli, signé, cacheté et daté.

La date de dépôt des offres est fixée au 21<sup>ème</sup> jour avant 12.00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : OPGI de Ain Defla Hay Hadj Kadour

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00 heures, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal la durée de préparation des offres augmentées de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA

NIF 09894.401.001.64.48

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT****N° 13/ DMO/ 4700 (2010-2014) / 2014**

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de AIN DEFLA dont le siège social sis Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA, lance un Avis d'Appel d'Offre National ouvert pour la réalisation de 34/50/4700 logements LPL à El hassania du programme quinquennal 2010/2014 année 2011 2<sup>me</sup> Tranche en TCE y compris VRD .

Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 01 et plus comme activité principale ou secondaire bâtiment, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'OPGI de la Wilaya de AIN DEFLA sis Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA, Contre paiement des frais de reproduction fixés à Deux Mille Cinq Cent Dinars Algériens (2.500,00 DA) non remboursables.

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes :

Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.  
 Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A  
 MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION  
 ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA  
 Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA  
 « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
 N° 13/ DMO/ 4700 (2010-2014) / 2014

Portant réalisation de 34/50/4700 Logements Publics Locatifs à El hassania en TCE y compris VRD  
 du programme quinquennal 2010/2014 année 2011 2<sup>me</sup> Tranche

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 12 Page 06 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Toutes les pièces doivent être légalisées.

**A- Une offre technique qui contient :**

1. La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint (daté, renseignée, cachetée et signée).
2. La déclaration de probité selon modèle ci-joint (daté, renseignée, cachetée et signée).
3. Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien année 2012.
4. le numéro d'identification fiscale (NIF).
5. Un extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société, cette disposition ne s'applique pas aux entreprises étrangères non résidentes en Algérie.
6. Le présent cahier des charges daté, signé, et porte dans ce dernière page la mention (Lu et accepté).
7. Défai et planning d'exécution en chiffre et en lettre (daté, cachetée et signée).
8. Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles (Activité principale ou secondaire Bâtiment) en cours de validité catégorie 01 et plus.
9. Une copie légalisée du registre de commerce.
10. Les bilans financiers 2011/2012/2013 visé par les services des impôts (copies légalisées).

11. La liste des moyens humains cachetée et signée par le soumissionnaire et appuyée par la mise à jour CNAS légalisée accompagnée par les diplômes pour l'ingénieur en génie civil bâtiment, Architecte et technicien supérieur ou DEUA en bâtiment avec les attestations d'affiliation CNAS et attestation de travail pour le reste du personnel.

12. Liste des moyens matériels (cachetée et signée) accompagné des copies des cartes grises, avec attestation d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant (légalisée) et pièces justificatives pour le matériel non roulant ne disposant pas des cartes grises ( P V de l'huisser de justice dans le délai de validité ne dépasse pas 01 année à partir de la date d'établissement jusqu'au jour d'ouverture des plis, copie légalisée).

13. Attestations de bonne exécution des travaux réalisés des 10 derniers années en précisant la surface du plancher (logement ou équipement publics) délivrée par les maîtres de l'ouvrages.

14. Protocole d'accord en cas de groupement (groupement solidaire).

15. Statut de l'entreprise s'il y a lieu.

16. Délégation de signature s'il y a lieu.

17. Copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurité sociale :CNAS, CASNOS, CACOBATH, extrait de rôle/net ou avec échéancier).

18. Engagement portant plan de charge de l'entreprise, précisant l'affectation de ses moyens humains et matériels par projet en cours de réalisation, (cachetée et signée )

**B- L'offre financière qui contient :**

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint (daté, renseignée, cachetée et signée).
2. Le bordereau des prix unitaires rempli en lettre et en chiffre signé, cacheté et daté
3. Le détail estimatif et quantitatif de l'offre, rempli, signé, cacheté et daté.

La date de dépôt des offres est fixée au 21<sup>ème</sup> jour avant 12.00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : OPGI de Ain Defla Hay Hadj Kadour

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00 heures, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal la durée de préparation des offres augmentées de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:00 Totally Spies  
06:25 Totally Spies  
06:45 TFou  
08:25 Météo  
08:30 Télleshopping  
09:20 Météo  
09:25 Petits secrets entre voisins  
09:55 Petits secrets entre voisins  
Une histoire, une urgence  
10:55 Une histoire, une urgence  
11:20 Une histoire, une urgence  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les douze coups de midi  
12:30 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Météo  
13:55 Joséphine, ange gardien  
14:15 Divertissement : Un ticket gagnant pour Noël  
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous  
19:00 Divertissement : Money Drop  
19:55 Culture Infos : Météo  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:30 Culture Infos : 1001 questions santé  
20:35 Culture Infos : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Divertissement : C'est Canteloup  
20:55 Série TV : Léo Matteï, brigade des mineurs  
21:55 Série TV : Léo Matteï, brigade des mineurs  
23:00 Série TV : Léo Matteï, brigade des mineurs

**2**

- 06:00 Les Z'amours  
06:25 Point route  
06:30 Journal  
06:35 Télématin  
06:57 Météo 2  
07:00 Journal  
07:10 Télématin (suite)  
08:00 Journal  
08:10 Télématin (suite)  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:55 C'est au programme  
10:55 Météo outremer  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal  
13:50 Vestiaires  
13:52 Météo 2  
13:55 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !  
16:55 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
17:55 Divertissement : Face à la bande  
18:45 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
19:15 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
19:50 Culture Infos : Météo 2  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:42 Culture Infos : Beau travail  
20:43 Divertissement : Alcaline l'instant  
20:44 Culture Infos : Météo 2  
20:45 Culture Infos : Envoyé spécial  
22:20 Culture Infos : Complément d'enquête  
23:25 Divertissement : Alcaline, le concert

**3**

- 06:00 EuroNews  
06:45 Ludo  
06:46 Ninjago  
07:12 Ninjago  
07:39 Garfield & Cie  
07:51 Peanuts  
07:55 Bunny Tonic Show  
07:57 Tom et Jerry Tales  
08:26 Krypto le superchien

- 09:12 Scooby-Doo  
09:39 Tom et Jerry  
10:09 Tom et Jerry  
10:45 Consomag  
10:50 Midi en France  
11:55 Météo  
12:00 12/13 : Journal régional  
12:25 12/13 : Journal national  
12:55 Météo à la carte  
13:50 Un cas pour deux  
14:55 Questions au gouvernement  
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres  
16:50 Divertissement : Harry  
17:25 Divertissement : Un livre, un jour  
17:30 Divertissement : Slam  
18:10 Divertissement : Questions pour un champion  
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale  
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
19:58 Culture Infos : Météo  
20:00 Sport : Tout le sport  
20:15 Culture Infos : Météo régionale  
20:20 Série TV : Plus belle la vie  
20:42 Culture Infos : Beau travail  
20:45 Cinéma : Le jour d'après  
22:50 Culture Infos : Météo  
22:55 Culture Infos : Grand Soir 3  
23:45 Divertissement : Le pitch  
23:50 Cinéma : Mr Nobody

**CANAL+**

- 06:50 Zapping  
06:55 Le Before du grand journal  
07:20 La météo  
07:25 Le petit journal  
07:50 Les Guignols de l'info  
07:58 La météo  
08:00 Zapport  
08:10 Mon oncle Charlie  
08:30 Le club des cinq  
10:00 Gorg et Lala  
10:10 The Amazing Spider-Man  
12:20 La nouvelle édition  
12:45 La nouvelle édition, 2e partie  
14:05 The Immigrant  
16:25 Cinéma : On s'y met  
16:40 Divertissement : Espoir mortel  
18:10 Série TV : Pendant ce temps...  
18:15 Divertissement : Le Before du grand journal  
18:45 Culture Infos : Le JT  
19:05 Divertissement : Le grand journal  
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite  
20:25 Divertissement : Le petit journal  
20:55 Série TV : Ray Donovan  
21:50 Série TV : Ray Donovan  
22:35 Série TV : Shameless  
23:30 Divertissement : Foo Fighters : Sonic Highways

**M**

- 06:00 M6 Music  
06:40 Météo  
06:45 Le petit Nicolas  
07:00 Kid & toi  
07:10 La maison de Mickey  
07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire  
07:55 Sammy & Co  
08:10 Sammy & Co  
08:30 Les p'tits diables  
08:45 Météo  
08:50 M6 boutique  
09:55 Météo  
10:00 Glee  
10:50 Desperate Housewives  
11:45 Desperate Housewives  
12:40 Météo  
12:45 Le 12.45  
13:05 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 L'ange de Noël  
15:30 Divertissement : Les murmures de Noël  
17:15 Divertissement : Les reines du shopping  
18:25 Culture Infos : Objectif Top chef  
19:40 Culture Infos : Météo  
19:45 Culture Infos : Le 19:45  
20:10 Série TV : Scènes de ménages  
20:50 Divertissement : Qu'est-ce que je sais vraiment ?  
23:20 Divertissement : Cauchemar en cuisine

## La sélection

20h55

## Léo Matteï, brigade des mineurs

**Résumé**

Une préadolescente s'est enfuie de chez elle afin de rencontrer un jeune homme, dont elle a fait la connaissance sur Internet. Alerté par les parents de la jeune fille, Léo Matteï enquête et découvre bientôt la relation qu'elle entretenait avec son mystérieux correspondant, dont il tente de découvrir l'identité...

**2**

20h45

## Envoyé spécial

**Résumé**

Au sommaire :  
Les nouveaux intermédiaires de l'immobilier

Comment faire pour se loger moins cher ? L'arrivée d'Internet a changé les habitudes des professionnels du secteur et a fait émerger de nouveaux métiers, à l'image des mandataires immobiliers et des courtiers en travaux.

Enquête à Hayange  
En mars dernier, le Front National remporte la municipalité de Hayange, berceau de la sidérurgie lorraine, traditionnellement acquise à la gauche. Marine Le Pen avait promis une gestion exemplaire, mais depuis neuf mois, Fabien Engelmann défraye la chronique.

Maroc : les avortements clandestins

Punie par la loi, cette pratique est parfois réalisée par les femmes elles-mêmes, ou dans les cabinets privés des grandes villes après un viol, une grossesse hors mariage ou à cause d'une malformation. Une équipe a rencontré celles qui se cachent pour avorter.

20h45

## Le jour d'après

**Résumé**

La Terre, de nos jours. Typhon, inondation, raz-de-marée... les pires pronostics en matière de climat se réalisent avec au moins cent ans d'avance. Une nouvelle ère glaciaire s'annonce qui ne laisse que peu de chance à l'humanité.

**CANAL+**

20h55

## Ray Donovan

**Résumé**

La tension est à son comble lorsque toute la famille Donovan, malgré ses différends, se réunit pour l'anniversaire de Conor. Par ailleurs, l'homme qui harcèle Ashley étant de retour, le petit ami de la jeune femme demande à Ray de se débarrasser de lui...

**M**

20h50

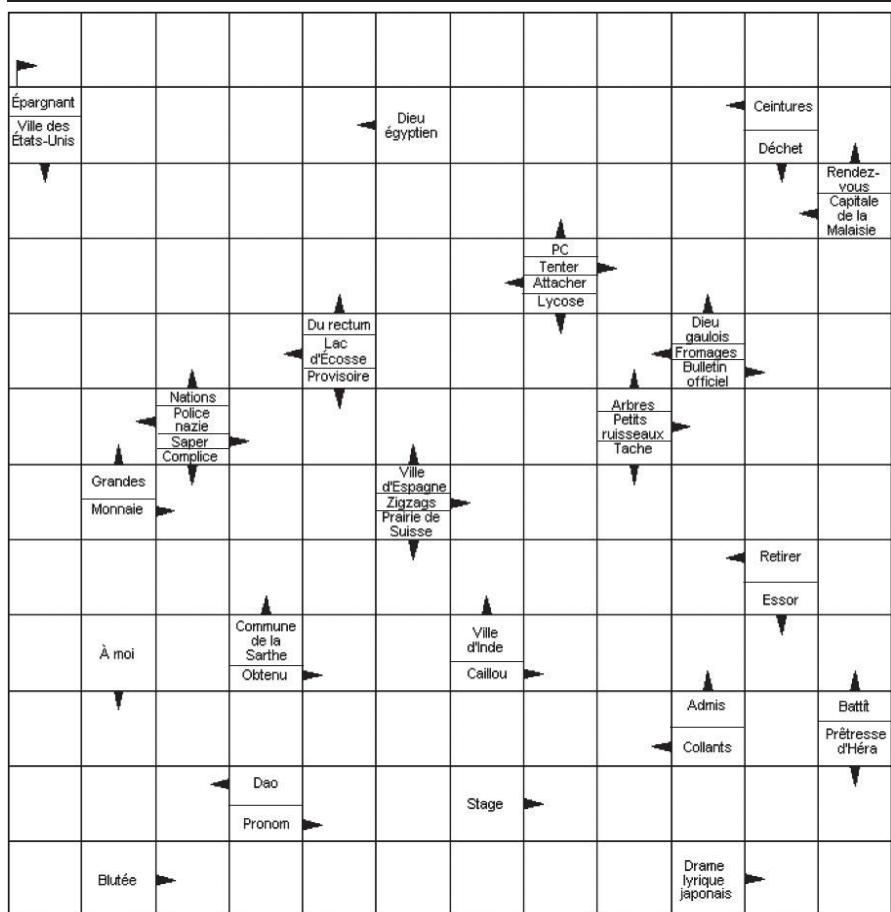
## Qu'est-ce que je sais vraiment ?

**Résumé**

Des séries de questions de logique, de mémoire, de calcul et de culture générale permettent d'évaluer le quotient intellectuel de 300 étudiants issus de différentes filières et de quatre célébrités : Frédéric Bouraly, alias José dans «Scènes de ménages», l'humoriste Willy Rovelli, Miss France 2001 Elodie Gossuin et le présentateur sportif Nelson Monfort. Via l'application 6play, les téléspectateurs peuvent également participer et se situer face aux autres joueurs en fonction de leur région, leur sexe ou leur âge. La personnalité et l'étudiant ayant le mieux répondu aux cinquante questions sont sélectionnés pour la finale, où ils tenteront de gagner de l'argent pour une association.



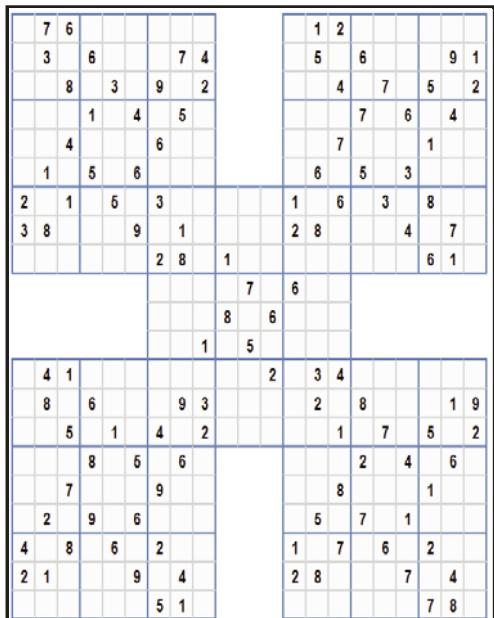
## Mots fléchés n°800



## Samouraï-Sudoku n°800

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°800

## Horizontalement :

- 1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
- 2. Charrue - Airelle canneberge
- 3. Ville de la République tchèque - Infinitif
- 4. Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
- 5. Dysprosium - Filet de poche
- 6. Asiat du tort à qqn - Chancassie
- 7. Nom de deux pharaons de la XIX<sup>e</sup> dynastie - Chute de la

## Verticalement :

- 1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
- 2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
- 3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
- 4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
- 5. Intercede auprès de Dieu - Prêtre
- 6. Divinité lunaire, infernale
- 7. Marine de la mythologie grecque - Casque
- 8. Poète tragique grec
- 9. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
- 10. Enlève - Grand, gros
- 11. Qui est à moi - Oie mâle - Né
- 12. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
- 13. Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

## 7 erreurs



## Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

## Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. "La parole est d'argent, le silence est d'or".

## Proverbe berbère

L'ami de tout le monde est l'ami de personne.

## proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

## Proverbe français

## C'est arrivé un 11 Décembre

1946 : l'UNICEF est créée par les Nations unies.

1958 : autonomie du Burkina Faso.

1961 : un porte-avions amène deux escadrilles d'hélicoptères à Saigon, dans la première action directe des États-Unis au Viêt Nam.

1967 : présentation à Blagnac du supersonique Concorde.

1973 : l'Allemagne de l'Ouest et la Tchécoslovaquie annulent formellement les accords de Munich de 1938.

1981 : le Péruvien Javier Pérez de Cuellar est élu secrétaire général des Nations unies.

1983 : au Bangladesh, après des jours d'émeutes, l'administrateur de la loi martiale Hossain Mohammad Ershad se proclame président.

1986 : offensive libyenne au nord du Tchad.

1990 : le régime communiste d'Albanie autorise d'autres partis.

1996 : quelque quatre cents notables élisent l'armateur Tung Chee-Hwa, qui avait fui le régime communiste des 1949, pour succéder au dernier gouverneur anglais de Hong Kong, le 1er juillet suivant.

1997 : adoption du Protocole de Kyoto par 159 pays, avec l'objectif de réduire l'émission de gaz à effet de serre.

2000 : Traité de Nice sur l'élargissement de l'Union européenne.

2007 : attentats terroristes à Alger causant environ 47 morts et 200 blessés.

## Célébrations :

- Journée internationale de la montagne.

- Argentine : Dia del Tango (Fête du tango).

- Burkina Faso : fête de la république (1958).

- Etats-Unis : Indiana Day (Fête de l'Indiana), commémore l'admission de ce 19e Etat dans l'Union en 1816.

## Le Comité olympique du Kosovo reconnu par le CIO



Les membres du CIO ont reconnu mardi à Monaco le Comité olympique du Kosovo, autorisant ainsi ses athlètes à participer aux qualifications pour les jeux Olympiques de Rio, en 2016.

Le Comité national olympique du Kosovo devient ainsi le 205e à rejoindre l'inspiration, le 50e en Europe.

A l'unanimité, les membres du CIO réunis en session ont donc validé la décision de la commission exécutive qui avait accordé en octobre au Kosovo une reconnaissance temporaire.

A Pristina, le ministre kosovar des Sports, Memli Krasniqi, a qualifié la décision du CIO d'"historique". "Il s'agit d'un moment historique pour des milliers d'athlètes du Kosovo qui pendant plus de deux décennies se sont vus refuser le droit de participer à des compétitions olympiques, a-t-il dit.

Le Kosovo, ancienne province serbe proclamée indépendante unilatéralement en 2008, dispose d'un Comité national olympique depuis 1992.

Plus de trente fédérations y sont affiliées, pour treize disciplines olympiques. Parmi celles-ci, six (le tennis de table, le tir à l'arc, le judo, la voile, l'haltérophilie et le pentathlon moderne) sont membres de leurs fédérations internationales respectives, et les autres en cours de reconnaissance.

## AIN TEMOUCHENT 150 participants au semi-marathon du 9 décembre 1960



**Plus de 150 participants ont pris part, mardi à Ain Temouchent, à un semi-marathon, initié par l'Association de promotion du sport "Bel Air" de la wilaya, à l'occasion de la célébration du 54ème anniversaire des manifestations du 9 décembre 1960.**

Le coup d'envoi de cette course, organisée en étroite collaboration avec la ligue d'athlétisme de la wilaya, a été

donné devant le siège de l'APC d'Ain Temouchent, par le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Saïd Abadou, qui a assisté, avec les autorités locales, au cérémonie commémoratives de cet événement. Sillonnant différentes artères du chef-lieu de wilaya, ce semi marathon, auquel ont pris part des athlètes âgés entre 13 et 60 ans des wilayas de Boumerdes, El Bayadh, Tlemcen, Ain Temouchent, Oran et Sidi Bel Abbès, s'est achevé au niveau de l'OPOW "Oucief Omar". Les différentes courses ont été remportées par Brahim Kheira d'Ain Temouchent (minimes filles), Ben M'hima Abdellkrim d'El Bayadh (minimes), Djebbari Khadija d'Ain Temouchent (cadettes), Farh Amine de Tlemcen (cadets), El Ameur

Kamla Kheira d'Ain Temouchent (juniors filles), Achour Ahmed de Tlemcen (juniors), Sahi Ouali Bouchra d'Ain Temouchent (séniors filles) et Boubella Youcef d'El Bayadh (séniors). La course des vétérans a été remportée par l'agent de la protection civile d'Oran Bensenouci Abdelaziz. Cette course a vu, également, la participation du plus âgé des coureurs, le tlemcénien Mostefaoui Hadj (60 ans). Selon la présidente de l'association organisatrice, Lamamra Fatima, cette manifestation, qui s'insère dans le cadre de la célébration d'un événement de la mémoire nationale, s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation des techniciens de la ligue et des agents de la sûreté nationale et de la protection civile.

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE TRIATHLON MILITAIRE Victoire finale de l'Ecole d'application des forces spéciales

Les athlètes de l'Ecole d'application des forces (EATS) de Biskra ont remporté, mardi à Biskra, le championnat national de triathlon militaire disputé durant deux journées à l'EATS.

Les triathloniens de l'EATS ont surclassé leurs adversaires dans les trois épreuves du parcours du combattant, du lancer de grenades et du cross sur 8.000 mètres. Quelque 100 athlètes représentant 12 écoles militaires des différentes armes ont participé à cette compétition sportive marquée par un bel esprit sportif entre les concurrents, a-t-on constaté tout long du championnat. Le championnat national de triathlon militaire a été

ponctué par une cérémonie organisée à la salle omnisports de l'EATS, au cours de laquelle des prix ont été remis, en présence du commandant de l'école organisatrice, le général Abed Litim, aux écoles lauréates des 3 premières places.

### Résultats techniques :

- 1- Ecole d'application des forces spéciales (Biskra) 17.703 points
- 2- Ecole d'application des troupes de marine (Jijel) 16.263 points
- 3- Ecole d'application de l'infanterie (Cherchell) 15.191 points.

APS

## S o l u t i o n

### Sudoku N°800

3	6	4	7	6	8	1	9	2
8	6	1	9	2	4	3	5	7
9	7	2	5	3	1	8	6	4
6	3	8	2	4	5	9	7	1
1	2	9	6	7	3	5	4	8
7	4	5	8	1	9	6	2	3
2	1	3	4	5	6	7	8	9
5	8	7	3	9	2	4	1	6
4	9	6	1	8	7	2	3	5

9	8	4	6	3	5	2	1	7
5	3	1	8	7	2	9	6	4
7	2	6	4	9	1	3	5	8
3	5	8	1	4	6	7	9	2
1	4	2	7	8	9	6	3	5
6	9	7	5	2	3	8	4	1
2	1	5	3	6	8	4	7	9
8	7	3	9	5	4	1	2	6
4	6	9	2	1	7	5	8	3

5	4	2	1	7	9	3	8	6
6	9	3	5	8	4	7	2	1
8	7	1	6	3	2	5	9	4
5	6	4	2	1	7	9	3	8
3	8	9	5	6	7	1	2	4
7	4	1	2	5	3	6	8	7
9	6	4	2	6	3	7	8	1
3	2	5	8	7	1	4	9	6
1	7	8	9	4	6	2	3	5

2	8	3	6	1	7	9	5	4	2	6	8
5	4	6	3	8	9	1	2	7	4	9	3
7	9	1	4	2	5	3	6	8	7	5	1
9	6	4	2	6	3	7	8	1	5	3	6
3	2	5	8	7	1	4	9	6	2	3	4
1	7	8	9	4	6	2	3	5	1	7	9
4	5	9	7	6	2	8	1	3	4	6	8
6	3	7	1	9	8	5	4	2	3	5	1
8	1	2	5	3	4	6	7	9	1	2	3

### Mots Croisés N°800

HENRICHENONT  
ABOULIE■AREU  
BESTIALES■AM  
IN■O■■■INSANE  
LIESSE■VENTS  
IENISSEI■SIC  
TR■D■THERESE  
ASPET■OUL■EN  
T■I■IONS■ARC  
INSPECTEUR■E  
OISON■E■RMI■  
N■EUSKERIENS

### Mots Fléchés N°800

FLEURDELISES  
OURSE■BALCON  
NEGOCIATION■  
CUNNY■UT■P■R  
IRASCIBILITE  
ED■LOIS.ERE  
RIVIERE■B■AL  
ENEEL■GSTAAD■  
MAR■BA■ENNUI  
ERBIL■ARC■IL  
NIECES■N■PRE  
TSIDATIQUES

## LIGUE DES CHAMPIONS (6<sup>e</sup> JOURNÉE)/ FC PORTO Yacine Brahimi laissé au repos contre Shakhtar Donetsk

L'international algérien du FC Porto Yacine Brahimi a été mis au repos par son entraîneur Julen Lopetegui pour le dernier match, sans enjeu, de son équipe contre Shakhtar Donetsk hier soir à Porto, pour le compte de la sixième et dernière journée de la Ligue des champions d'Europe, a indiqué mardi le site officiel du club portugais de première division. Le milieu offensif algérien ne figure pas dans la liste des 18 retenus par le coach pour cette rencontre sans incidence pour les partenaires de Brahimi déjà qualifiés pour les huitièmes de finale.

Le meilleur joueur africain de l'année 2014 selon le sondage de la BBC, va donc pouvoir souffler après une impressionnante première partie de saison ponctuée notamment par quatre buts dans cette prestigieuse compétition européenne des clubs.

Brahimi a rejoint le FC Porto lors du mercato d'été en provenance du club espagnol de Grenada CF. Il a réussi une excellente entame de saison.



## USM ALGER Rachid Nadji sur les tablettes du Club Africain

L'attaquant de l'USM Alger Rachid Nadji serait dans le viseur du Club Africain (première division tunisienne de football), rapportaient mardi les médias locaux.

Après s'être intéressé au milieu offensif de l'ES Sétif, Akram Djahinit, la direction du Club Africain pisterait également l'attaquant de l'USM Alger, Rachid Nadji, selon la Radio nationale tunisienne.

Agé de 26 ans, Nadji avait rejoint l'USM Alger lors du mercato d'été en provenance de l'ES Sétif avec lequel il avait évolué durant trois saisons. Sous les couleurs de l'USMA, Nadji a inscrit deux buts depuis le début de la saison.

Le Club Africain qui est leader du championnat de Tunisie de Ligue 1 compte dans ses rangs l'international algérien Abdelmoumen Djabou.



## C A N - 2 0 1 5

### Le Ghana peut facilement se qualifier au second tour

Le ministre des sports ghanéen Mahama Ayariga a estimé mardi à Accra, que les Black stars du Ghana, versés dans le groupe de la mort lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février en Guinée équatoriale, pourront facilement se qualifier pour le second

tour de la compétition. "Nous savons très bien que c'est un groupe composé de très bons pays, quoi qu'il en soit, si vous allez participer à un tournoi dans le but de devenir champion, vous devrez être prêt pour battre n'importe quelle équipe" a indiqué Mahama Ayariga à la presse locale. Au premier

tour de la CAN-2015, le Ghana évoluera dans le groupe C avec l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Sénégal.

"Nous devrons être prêts à répondre à n'importe quelle équipe et je n'ai aucun doute (...).

Je n'ai pas de doute que les Black Stars vont réaliser

une bonne performance en Guinée équatoriale" a-t-il poursuivi. Le Ghana dont la dernière consécration en Coupe d'Afrique remonte à 1982 en Libye, entamera la CAN-2015 contre le Sénégal le 19 janvier, avant de croiser le fer avec l'Algérie le 23 janvier et l'Afrique du Sud le 27 janvier à Mongomo.

### MALI Diabaté souffrant des genoux, pourrait rater le rendez-vous continental

L'attaquant international malien de Bordeaux Cheick Diabaté, souffrant des genoux pourrait rater la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février), selon son club bordelais de football. Le joueur malien, absent à l'entraînement mardi, s'est rendu à Marseille pour consulter un spécialiste du genou, a ajouté la même source. Diabaté, auteur de huit buts cette saison en Championnat de France, est perturbé depuis plusieurs mois par des problèmes récurrents aux genoux. Régulièrement ménagé par son

entraîneur Willy Sagnol, comme ce fut le cas samedi dernier en championnat contre Lorient où il est entré à l'heure de jeu avant d'inscrire un doublé, le Malien n'a débuté que 11 matches cette saison. S'il devait subir prochainement une arthroscopie du genou, les chances de voir Diabaté disputer la Coupe d'Afrique des nations avec le Mali en janvier et février 2015 seraient très minces. Lors de la CAN-2015 en Guinée équatoriale le Mali figure dans le groupe D en compagnie du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée.

### BURKINA FASO Prejouce Nakoulma écarté de la sélection des Étalons

L'international burkinabé Prejouce Nakoulma a été écarté de la sélection des Étalons pour avoir insinué une blessure lors des qualifications de la CAN-2015 et ne participera pas à la phase finale prévue du 17 janvier au 8 février prochain, rapportait mardi la presse locale citant le président de la Fédération burkinabé de football.

"Lors des deux derniers matchs des Étalons, notamment contre le Lesotho et l'Angola, le joueur a simulé une blessure pour ne pas honorer la sélection. Alors qu'il a disputé avec son équipe des matchs de championnat à la même période. Aussi, le joueur ne s'est pas présenté ni au staff

### MONDIAL-2014 DES CLUBS Palmarès de l'épreuve

Palmarès du Mondial des clubs, avant la 1<sup>re</sup> édition qui a démarré hier à Rabat, avec six titres pour l'Europe et quatre pour l'Amérique du Sud:

#### 2013 (Maroc)

Vainqueur: Bayern Munich (GER/Europe).  
Finaliste: Raja Casablanca (MAR/Afrique).

#### 2012 (Japon)

Vainqueur: Corinthians (BRA/Amsud).  
Finaliste: Chelsea (ENG/Europe).

#### 2011 (Japon)

Vainqueur: FC Barcelone (ESP/Europe).  
Finaliste: Santos (BRA/Amsud).

#### 2010 (Emirats arabes unis)

Vainqueur: Inter Milan (ITA/Europe).  
Finaliste: TP Mazembe (RDC/Afrique).

#### 2009 (Emirats arabes unis)

Vainqueur: FC Barcelone (ESP/Europe).  
Finaliste: Estudiantes La Plata (ARG/Amsud).

#### 2008 (Japon)

Vainqueur: Manchester United (ENG/Europe).  
Finaliste: Liga de Quito (ECU/Amsud).

#### 2007 (Japon)

Vainqueur: AC Milan (ITA/Europe).  
Finaliste: Boca Juniors (ARG/Amsud).

#### 2006 (Japon)

Vainqueur: Internaciona Porto Alegre (BRA/Amsud).  
Finaliste: FC Barcelone (ESP/Europe).

#### 2005 (Japon)

Vainqueur: São Paulo (BRA/Amsud).  
Finaliste: Liverpool (ENG/Europe).

#### 2000 (Brésil)

Vainqueur: Corinthians (BRA/Amsud).  
Finaliste: Vasco de Gama (BRA/Amsud).

# CHAMPIONS LEAGUE®

## Le Real Madrid réalise une série record

Le Real Madrid, déjà qualifié en huitièmes, a facilement battu Ludogorets (4-0) mardi en Ligue des champions pour engranger son 19<sup>e</sup> succès toutes compétitions confondues, ce qui lui permet d'établir un nouveau record de victoires consécutives pour un club espagnol.

Depuis mi-septembre, la "Maison blanche" n'en finit plus de gagner : elle a notamment signé un carton plein (six succès) dans le groupe B de la C1, une poule où elle était assurée de finir en tête depuis la journée précédente. Face à des Bulgares rapidement réduits à dix au stade Santiago-Bernabeu, le club madrilène a vécu une soirée tranquille avec des buts de Cristiano Ronaldo (20<sup>s.p.</sup>), Gareth Bale de la tête (38<sup>e</sup>), Alvaro Arbeloa à bout portant (80<sup>e</sup>) et Alvaro Medran, d'une frappe déviée (88<sup>e</sup>). Résultat : les Madrilènes ont effacé des tablettes le FC Barcelone de Frank Rijkaard, qui avait enchaîné 18 succès lors de la saison 2005-2006.

Victorieux de la dixième C1 du club en mai dernier, le Real de Carlo Ancelotti semble inébranlable, même lorsque, comme mardi, son onze de départ est très remanié dans un match sans enjeu comptable.

## Dortmund assure l'essentiel

Dortmund, en dépit de son match nul concédé mardi soir à domicile face à Anwerp (1-1), termine toutefois premier du groupe D de la Ligue des champions.

Le Borussia de Jürgen Klopp conserve son premier rang à la faveur de la différence de buts par rapport à Arsenal, vainqueur à Galatasaray (1-4) mais avec une marque insuffisante.

La scène européenne convient parfaitement à Immobile puisque le meilleur buteur de Serie A la saison dernière y a inscrit quatre de ses six buts sous ses nouvelles couleurs.

En revanche, comme c'est le cas depuis le début de saison, Mkhitaryan a accumulé les occasions manquées butant sur Proto, un gardien belge impérial. Trois jours après la précieuse victoire sur Hoffenheim (1-0) en Bundesliga, Klopp avait décidé de faire tourner (6 changements) pour un match où un nul devait suffire pour terminer premier.

Il avait en revanche conservé sa préférence à Langerak dans les buts au dépens du champion du monde Weidenfeller.

Le portier australien s'est montré d'entrée à la hauteur de cette confiance en sortant une superbe parade devant Mitrovic venu seul à sa rencontre (11).

Le Borussia a dominé la première période en terme de possession du ballon (64%) et s'est créé des occasions. Mais Immobile comme Mkhitaryan se sont heurtés à un dernier rempart intraitable. Vifs en contres, les Belges ont donné des frayeurs au public allemand qui était soulagé lorsque l'arbitre n'accordait pas à Coate un penalty juste avant la pause.

Le Borussia a fait parler l'artillerie dès le retour des vestiaires. Et après quatre tentatives manquées, Immobile a libéré le stade d'une frappe du droit bien enroulée (58<sup>e</sup>). Souligné, Klopp pouvait reposer Gündogan (65<sup>e</sup>), donner un peu de temps de jeu à Aubameyang (75<sup>e</sup>) et offrir à Blaszczykowski ses premières minutes de la saison. Libéré des tâches européennes jusqu'en mars, le Borussia peut désormais concentrer toutes ses forces sur la reconquête nationale (14<sup>e</sup>). Avec pour prochaine étape, un déplacement à Berlin face à un Hertha également en lutte pour sa survie (15<sup>e</sup>).

## La Juventus, Bâle et Monaco se qualifient pour les 8e de finale, Liverpool éliminé

**Monaco, la Juventus et Bâle ont obtenu leur qualification pour les 8<sup>e</sup> de finale de la Ligue des champions, l'équipe suisse éliminant Liverpool, reversé en Europa League, mardi, après la 6<sup>e</sup> et dernière journée de groupes. Les trois qualifiés de mardi soir rejoignent les équipes qui avaient déjà leur ticket : Atletico Madrid, Real Madrid, Bayer Leverkusen, Borussia Dortmund, Arsenal, Bayern Munich, Paris SG, Barcelone, Chelsea, Porto, Shakhtar Donetsk.**



## Élimination de Liverpool

Liverpool, tenu en échec à domicile par Bâle (1-1) mardi, a consommé son élimination au niveau des poules pour son retour en Ligue des champions. Comme en 2012, les Suisses, qui finissent 2<sup>e</sup> du groupe B avec 7 points derrière l'intouchable Real, disputent eux les 8<sup>e</sup> de finale.

Comme en 2002, Liverpool concède lui un nul à domicile

contre un adversaire qu'il n'a jamais battu en quatre tentatives et qui le met donc encore une fois à la porte.

Maigre consolation pour les Reds, 3e avec 5 minuscules points et une seule victoire, ils joueront l'Europa League.

Cette élimination n'est pourtant que justice tant le vice-champion de Premier League s'est montré emprunté

la plupart du temps face au leader du championnat Hélvète. Empruntés, les coéquipiers de Sterling ont concédé de nombreuses occasions et c'était finalement un moindre mal de se retrouver mené seulement 1-0 à la pause.

Avec son intéressant trio de techniciens au milieu Gash-Zuffi-Xhaka, Bâle a fait tourner la tête à la défense adverse

et un tir placé de Frei a mis sous pression Liverpool (25<sup>e</sup>).

En ce périodes, vraisemblablement fatigués et logiquement plus prudents, les Suisses ont eu tendance à faire valoir leur organisation défensive. Après avoir buté sur Vanck (72<sup>e</sup>), Gerrard a encore une fois cru être le héros en égalisant d'un maître coup-franc (81<sup>e</sup>).

## MANCHESTER CITY Pellegrini : «Agüero indisponible 4 à 6 semaines»



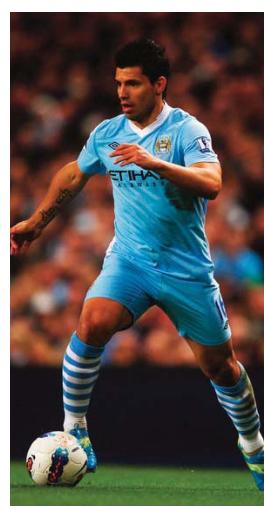
L'argentin Kun Agüero pensionnaire de Manchester City sera indisponible "quatre à six semaines" en raison de sa blessure à un genou, a déclaré son entraîneur, Manuel Pellegrini, mardi à la veille du match contre l'AS Rome en Ligue des champions.

"Il sera absent quatre à six semaines, cela dépend de la façon dont il récupère", a dit Pellegrini en conférence de presse.

Le technicien chilien a assuré que son "équipe ne dépend pas d'un seul joueur" et peut affronter la Roma sans son meilleur buteur. "Si nous pouvons battre le Bayern (Munich), nous pouvons gagner demain (mercredi)", a-t-il ajouté.

Blessé samedi contre Everton, Agüero était sorti du terrain en larmes dès la 7<sup>e</sup> minute. Il a déjà inscrit 19 buts toutes compétitions confondues cette saison, dont un triplé contre le Bayern Munich (3-2) au précédent match de C1.

Pellegrini n'a en revanche pas apporté de précision sur la situation du défenseur Vincent Kompany, du milieu de terrain David Silva et de l'attaquant Stevan Jovetic, touchés à des degrés divers. "Ils sont là, nous évaluons leur cas demain (mercredi)", a-t-il seulement dit.



## DIRECTION LES BLACK CATS POUR SALAH ?

L'attaquant de Chelsea, Mohamed Salah (22 ans), pourrait quitter les Blues lors de ce mercato hivernal selon le Daily Mail. L'Egyptien serait sur le point d'être prêté pour le restant de la saison à Sunderland où il pourrait gagner du temps de jeu.



## KLOPP : «LE RÉSULTAT PRÉVALAIT»

Après le match nul décroché par ses hommes face à Anderlecht (1-1), Jürgen Klopp était satisfait. Si tout n'a pas été parfait, le coach borussien a retenu de nombreux points positifs.

Le premier est évidemment d'avoir pu assurer la première place du Groupe D, qui octroie le statut de tête de série au BVB pour les huitièmes de finale. Pour ce qui est du contenu,

Klopp

explique qu'il a dû faire avec un effectif remanié. « Je suis très content de certaines séquences du match », a-t-il confié. « On a très bien débuté, on a eu une bonne période à la reprise et on a marqué un joli but. On n'a pu travailler la mise en place tactique que le matin parce qu'on a eu des blessés de dernière minute. Certains joueurs sont vraiment allés au bout d'eux-mêmes pour finir la rencontre. Mais on a assuré la première place du groupe, ce qui était un objectif difficile, donc tout va bien. »

# ROBBEN

## *Les Red Devils prêts à mettre le paquet*

Bien qu'il souhaite rester au Bayern Munich, Arjen Robben serait dans le collimateur de Manchester United. Les Red Devils seraient prêts à mettre le paquet pour le signer dès l'ouverture du marché des transferts en janvier.

A en croire le Daily Express, qui relaie l'information sur son site internet, Manchester United n'aurait pas fait une croix sur Robben. D'après les indiscretions du tabloïd britannique, Louis van Gaal pousserait en interne pour enrôler son compatriote. L'ex-coach du Bayern Munich aurait demandé à sa direction de le signer en janvier. Pour rappel, Arjen Robben avait affirmé qu'il ne comptait pas quitter le Bavière... mais que rien n'était défini. « Le Bayern Munich est le club parfait avec le manager parfait pour moi (...) Les choses ne pourraient pas aller mieux qu'en ce moment, il n'y a donc pas lieu de penser à d'autres clubs ou à d'autres championnats », avait-il déclaré à l'époque. Qui sait, peut-être que dans trois ans vous me reverrez en Premier League mais pour le moment, je ne pense pas une seconde à aller en Angleterre ou ailleurs. »

## FALCAO FAN DE VAN NISTELROOY

Radamel Falcao a révélé qu'il était un fan de Ruud van Nistelrooy, l'ancien attaquant de Manchester United. Radamel Falcao n'a toujours pas brillé sous le maillot de Manchester United mais l'international colombien espère toujours faire la différence à son retour de blessure, s'inspirant d'une ancienne vedette du club, Ruud van Nistelrooy, dont il dit être un fan dans le dernier magazine officiel des Red Devils. « À mon poste, j'ai toujours admiré Ruud



## HUMMELS TOUCHÉ AU DOS

Touché au dos ces dernières heures, Mats Hummels ne joue pas contre Anderlecht, alors que le Borussia Dortmund cherche à assurer la première place de son groupe en Ligue des champions. Le défenseur central, constamment blessé, est remplacé par Ginter.



# DAVID LUIZ :

## «J'espère jouer contre Chelsea en finale»

Le défenseur du PSG, David Luiz, a fait part de son sentiment au moment où son équipe va défier le FC Barcelone en Ligue des Champions ce mercredi soir. Une rencontre décisive pour l'attribution de la première place du groupe. En conférence de presse d'avant-match, l'international brésilien assure que le PSG est prêt pour ce grand match ce mercredi soir au Camp Nou : « Je veux que le PSG gagne la Ligue des Champions. Chelsea est en train de faire une très bonne saison avec des joueurs très bons. J'espère jouer contre eux la finale, ce serait très bon ! » a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Nous devrons jouer très bien. Nous voulons toutes deux terminer à la première place. Barcelone a de très bons joueurs. Mais nous sommes prêts, et nous voulons maintenant disputer ce match. »



## MOURINHO FLATTE VARANE

Déjà assuré de disputer les 8es de finale de la Ligue des Champions et même de finir premier du groupe G, Chelsea recevra sans pression le Sporting Portugal demain mercredi. Avant cette rencontre, José Mourinho est revenu sur les jeunes qu'il a lancés dans le grand bain.

Le manager des Blues se souvient notamment d'un certain Raphaël Varane (21 ans, 5 matches en C1 cette saison). « Au Real Madrid, Raphaël Varane, qui est, selon moi, le meilleur défenseur central du monde, a débuté avec moi en C1, a ainsi rappelé le Special One, qui devrait aligner une équipe largement remaniée, et rajeunie, mercredi. »

## 66<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

# Le président sahraoui honoré à Alger



**Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz a été honoré hier à Alger par la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), à l'occasion du 66<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.**

Etaient présents à la cérémonie organisée sous le slogan "Ensemble pour l'autodétermination du peuple sahraoui", des membres du gouvernement, des conseillers à la Présidence de la République et plusieurs associations de la société civile, ainsi que des membres des deux chambres du Parlement et des militants sahraouis des droits de l'homme. L'ex-président de la Commission nationale algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui, Mahrez Lamari, a également été honoré à cette occasion. Dans son allocution, le président sahraoui a salué les positions "de principe" adoptées par l'Algérie vis-à-vis de la cause sahraouie, lesquelles "s'appuient sur les décisions de l'ONU et de l'Union africaine (UA) et les principes de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954".

Il a également souligné les positions humanitaires de l'Algérie qui "accueille sur son sol des milliers d'enfants, de femmes et de personnes âgées et démunies qui ont fui l'oppression des forces d'occupa-

tion marocaines". Pour sa part, le président de la CNCPDH, Me Farah Ksentini a estimé que les peuples palestinien et sahraoui "sont capables d'établir leur Etat indépendant", soulignant la lutte "légitime" du peuple sahraoui pour exercer son droit à l'autodétermination. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem a mis l'accent sur les positions inaliénables de l'Algérie en matière de défense des droits de l'homme, ajoutant que le gouvernement œuvrait à travers le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à promouvoir les droits de l'homme et à faire preuve de solidarité avec les peuples qui revendiquent leurs droits légitimes. Par ailleurs, le président de la commission des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la communauté au Conseil de la nation, Ibrahim Boulahia a affirmé que "la dégradation de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés dés-

ormais connue de tous, exige une intervention rapide de la communauté internationale".

"Le droit du peuple sahraoui à son autodétermination en vertu d'un référendum libre et régulier sous l'égide de l'ONU est un droit reconnu par les résolutions et décisions de l'ONU ainsi que l'avis consultatif rendu en 1975 par la Cour internationale de justice (CIJ)", a-t-il ajouté. Au sujet de la question sahraouie, M. Boulahia a indiqué qu'il ne s'agissait pas "d'un conflit algéro-marocain mais plutôt d'une question de décolonisation en Afrique qui nécessite une intervention internationale urgente à même de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination sous l'égide de l'ONU". La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès a dénoncé le silence observé par "des organisations internationales de défense des droits de l'homme, y compris les organisations arabes face à la situation humanitaire au Sahara occidental".

## ALGÉRIE - GRANDE BRETAGNE

### Les opportunités d'investissement en Algérie présentées à Londres

Un forum algéro-britannique sur le commerce et l'investissement en Algérie s'est tenu hier à Londres pour notamment présenter les opportunités d'affaires en Algérie à même de promouvoir davantage le partenariat économique entre les deux pays. La rencontre est marquée par la présence des ministres de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb, et du Commerce, Amara Benyounès, aux côtés du ministre britannique des Affaires étrangères, Phillip Hammond, et du représentant personnel du Premier ministre britannique pour la promotion du partenariat économique algéro-britannique, Lord Richard Risby. Cette manifestation économique vise à présenter aux hommes d'affaires britanniques les opportunités d'investissement en Algérie et les avantages comparatifs du marché algérien et à identifier les secteurs dans lesquels les deux pays peuvent renforcer davantage leur coopération économique. "Les sociétés britanniques commencent à découvrir le marché algérien et veulent faire plus encore. Il s'agit donc de faire connaître les opportunités que représente le marché algérien et de promouvoir le partenariat économique algéro-britannique, au moment où notre économie est orientée vers la diversification", a précisé une source diplomatique algérienne à l'APS. Lord Risby avait déclaré lors de sa visite à Alger en novembre dernier, que ce forum constituerait une étape "importante" dans le renforcement du partenariat entre les deux pays et il visait à montrer à la communauté des investisseurs britanniques que l'Algérie "est un pays ouvert aux affaires". Des hommes d'affaires et des porteurs de projets algériens et britanniques prennent part à la rencontre qui va se dérouler, après la séance d'ouverture, sous forme de rencontres interactives pour permettre d'initier des projets de partenariat potentiels. Le partenariat dans tous les secteurs économiques sera évoqué lors de cette rencontre, de même que la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et la promotion de l'enseignement de la langue anglaise, notamment à travers les activités du British Council en Algérie. L'idée de cette rencontre avait été proposée la première fois en juin dernier à l'occasion de la visite de Lord Risby à Alger, et avait été "reçue positivement" du côté

algérien, a souligné la source diplomatique. Selon la même source, le forum vient à "point nommé", puisque sa tenue permet de "conforter la vision britannique accordée à l'importance de l'Algérie, comme étant un pays prioritaire avec lequel la Grande-Bretagne voudrait développer ses relations". "Avec son potentiel économique, sa stabilité politique et sa position géostratégique, l'Algérie est un marché captif, aux nombreux avantages comparatifs, alors que la Grande-Bretagne est une économie solide qui se porte bien au sein de l'Union européenne. De là, il ya pour les deux parties un intérêt commun à développer et diversifier une coopération mutuellement bénéfique", a relevé la même source. A l'occasion de ce forum, il est prévu l'installation d'une commission mixte de haut niveau et la signature d'un accord bilatéral sur la non double imposition au profit des opérateurs économiques des deux pays. En 2013, la Grande-Bretagne occupait la 7<sup>e</sup> place d'échanges avec l'Algérie avec un volume de 7,19 milliards de dollars d'exportations algériennes. Les importations étaient de l'ordre de 1,17 milliards de dollars, et ont consisté principalement en des biens d'équipements, des produits chimiques et alimentaires. En septembre dernier, le Foreign Office avait publié une note d'information sur l'Algérie destinée aux milieux d'affaires britanniques dans laquelle il avait assuré que l'Algérie était un pays "politiquement stable" et où "les affaires peuvent prospérer".

Outre les relations économiques, les relations entre l'Algérie et la Grande-Bretagne au plan politique se sont intensifiées ces dernières années. Au plan sécuritaire, Alger et Londres expriment une convergence totale de vues dans le domaine de la lutte antiterroriste, notamment le refus de versement des rançons aux groupes terroristes pour la libération d'otages afin de tarir les sources de financement du fléau du terrorisme qui menace la paix et la sécurité dans le monde. Les relations entre les deux pays se sont renforcées davantage depuis la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à Londres en 2006 et celle du Premier ministre britannique, David Cameron, à Alger en janvier 2013.

### Bouchouareb : «Le partenariat algéro-britannique dispose d'atouts considérables»



Le partenariat entre l'Algérie et la Grande Bretagne dispose d'atouts "considérables" et peut se révéler "utile" et "productif" pour les deux pays, a relevé hier à Londres le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb. "Le renforcement du partenariat lancé avec le Royaume-Uni peut se révéler utile et productif au bénéfice des deux pays et de leurs entreprises", a souligné le ministre dans son intervention lors du Forum algéro-britannique sur le commerce et l'investissement. Il a également estimé que le partenariat entre les deux pays disposait d'atouts "considérables" et bénéficiait de la volonté "affirmée" des deux gouvernements d'aller de l'avant et de bâti une relation multiforme de caractère "stratégique". "Des sociétés britanniques opérant dans l'industrie pétrolière et gazière, à leur tête British Petroleum (BP), sont déjà présentes en Algérie depuis plusieurs décennies", a rappelé M. Bouchouareb. Petrofac et plusieurs entreprises britanniques pourvoyeuses de service au secteur algérien de l'énergie "sont également présentes", a-t-il encore relevé, assurant que la coopération entre Alger et Londres "pourrait s'étendre aux énergies renouvelables".

M. Bouchouareb a rappelé que les échanges entre les deux pays avaient enregistré une hausse "remarquable" durant les quatre dernières années et sont passés

sés d'un milliard de livres en 2010 à près de quatre milliards de livres en 2013, soit six milliards de dollars. Pour le ministre, ces "succès" ne sont qu'un début, puisque les deux pays veulent aller plus loin et dans plusieurs domaines encore".

"L'Algérie est un pays ouvert et les entreprises britanniques y sont les bienvenues et elles sont connues et appréciées par les Algériens qui n'aiment pas que Chelsea, Manchester United ou Arsenal (clubs de football, ndlr). Ils regrettent en tout cas que le dernier tirage au sort de la dernière Coupe du monde n'ait pas donné un autre match Algérie-Angleterre", a ajouté M. Bouchouareb. Il a relevé que la contribution des entreprises britanniques est attendue dans les domaines de la santé, l'agriculture, le tourisme, les technologies de l'information et de la communication. Les services financiers "constituent un autre domaine d'excellence pour les entreprises britanniques que l'Algérie peut mettre à profit pour la réforme et la modernisation de son système financier et bancaire", a-t-il poursuivi.

M. Bouchouareb, a rassuré, à cette occasion, quant aux "obstacles" pouvant ralentir les affaires des entreprises britanniques en Algérie, affirmant qu'ils seront "progressivement aplatis", notamment en ce qui concerne le visa d'affaires. "Des procédures spéciales ont été décidées en vue de sa facilitation", a-t-il affirmé, avant d'annoncer des mesures "plus générales" concernant l'amélioration du climat d'affaires en Algérie.

Intervenant lors de forum, des investisseurs britanniques présents en Algérie ont présenté un aperçu sur leurs projets, mettant en exergue le climat "positif" des affaires en Algérie.

Pour leur part, plusieurs chefs d'entreprises algériens ont pris la parole pour expliquer les garanties et les avantages accordés aux investisseurs étrangers en Algérie, en fonction de l'importance des projets.